

Le sénateur Giguère accusé d'abus de confiance et vol

MONTREAL (PC) — Le sénateur Louis de Gonzague Giguère est accusé d'abus de confiance criminel et de vol de quelque \$16,536. D'après la plainte déposée hier au greffe de la Paix et de la Couronne, à Montréal, cette somme faisait partie d'un fonds de \$55,000 détenu par le sénateur Giguère en fidéicommissaire par le Parti libéral du Canada.

M. Giguère doit comparaître le 1er juin à Montréal en rapport avec ces accusations dont l'une prévoit un maximum de 14 ans de prison et l'autre, une peine de 10 ans d'emprisonnement.

C'est un membre de la Gendarmerie royale du Canada, Pierre Gourdeau, qui a signé la plainte où l'on identifie les organismes qui avaient un «intérêt spécial» dans l'argent disparu:

Power Corporation of Canada Ltd, Distillers Corporation Ltd, Canadian Pacific Limited, la Banque Royale du Canada Limitée, la Banque de Montréal Limitée, le Parti libéral du Canada et Steinberg's Limited.

Devant un tribunal ontarien, le sénateur Giguère est, avec quatre autres personnes, accusé d'avoir conspiré pour réaliser des profits illégaux dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Sky Shops. Des changements d'actions auraient permis au sénateur et à d'autres hommes d'affaires de réaliser \$95,000 de profit. Sur ce même sujet, le juge Maurice Rousseau a instruit à Montréal une enquête à huis clos, enquête qui donnerait l'occasion, le 18 mai, d'entendre

les premiers témoins avant que l'on ne décide si le procureur général du Québec dépose des accusations contre quiconque aurait trempé dans l'affaire Sky Shops. Sky Shops est la raison sociale de boutiques franc-de-porte aux aéroports de Dorval et Mirabel.

Spéculations

Ce présumé détournement de fonds et ce vol dont est accusé le sénateur Giguère avaient d'abord fait l'objet de spéculations aux niveaux politique et journalistique. Le 3 mai, le procureur chef de la Couronne à Montréal, Me Gérard Girouard, recevait des documents susceptibles de mener à des accusations précises contre l'une des cinq personnes mentionnées dans l'affaire Sky Shops.

Hier, vers 16 h, le bureau de Me Girouard confirmait qu'une double plainte venait d'être déposée, suivant laquelle Pierre Gourdeau, de la GRC, affirme avoir des motifs raisonnables de croire que:

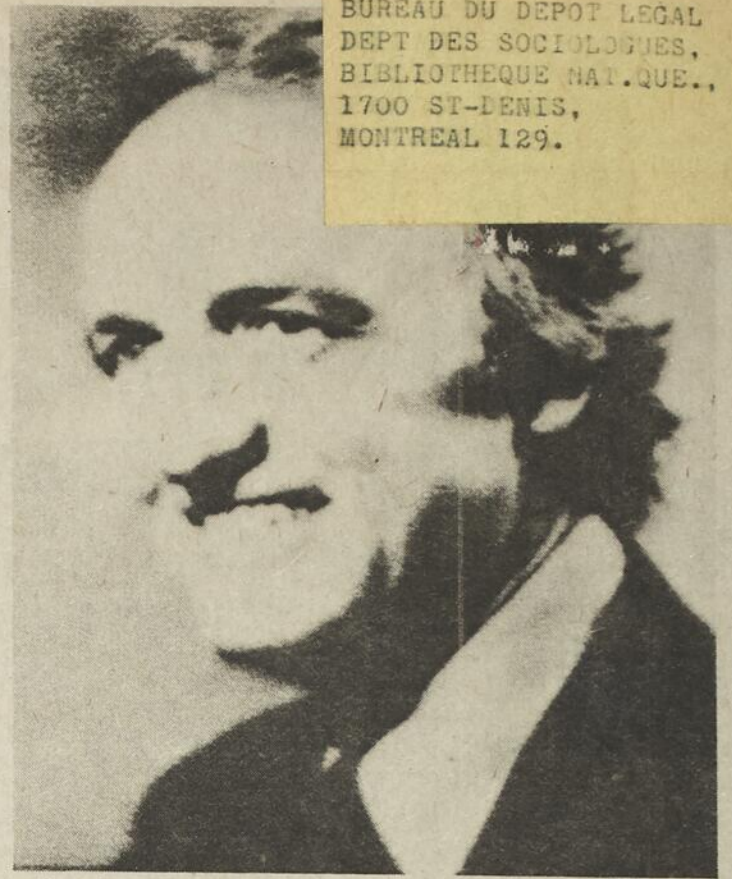
«Louis de Gonzague Giguère... étant fiduciaire d'une somme d'argent ou d'autres valeurs, soit la somme de \$55,000, pour l'usage ou le bénéfice du Parti libéral du Canada, a illégalement détourné avec l'intention de frauder et en violation de sa fiducie, une partie de cette somme... à un usage non autorisé par la fiducie, commettant par là un acte criminel», le tout contrairement aux dispositions de l'article 296 du Code pénal du Canada.

En deuxième lieu, M. Giguère est accusé d'avoir,

entre les mêmes dates — 1er avril 1970-1er avril 1975 — «illégalement volé la somme de \$16,536.95 dans laquelle le Parti libéral du Canada, deux banques, une distillerie, le Canadian Pacific et Power Corporation de même que Steinberg's Ltd avaient un intérêt spécial. Cette deuxième accusation est portée en vertu de l'article 294-a du Code pénal.

Il appartiendra au juge en chef André Fabien, des Sessions de la paix à Montréal, de désigner lequel des juges de sa juridiction présidera à la comparution du sénateur libéral, le 1er juin.

M. Giguère avait, en 1968, recueilli les fonds pour le candidat Pierre Elliot Trudeau dans sa campagne pour obtenir le leadership du Parti libéral fédéral.



BUREAU DU DEPOT LEGAL, DEPT DES SOCIOLOGUES, BIBLIOTHEQUE NAT. QUE., 1700 ST-LEONIS, MONTREAL 129.

Le sénateur Louis Giguère a été accusé, hier, devant un tribunal montréalais d'abus de confiance et de vol en rapport avec la disparition d'environ \$16,000 de la caisse du Parti libéral fédéral, a déclaré mercredi un porte-parole de la Gendarmerie royale du Canada.

Pour actes dérogatoires Me J.-P. Ste-Marie radié du Barreau

MONTREAL (PC) — L'avocat Jean-Paul Sainte-Marie qui représenta plusieurs témoins à la CECO, est radié à vie du Barreau du Québec pour s'être approprié sans droit de l'argent appartenant à des clients. Le Barreau a publié hier cet avis de radiation, le jour même où la Cour suprême prononçait son jugement à la suite d'un appel interjeté par le Barreau contre une décision où la Cour d'appel du Québec accordait à Me Sainte-Marie le bref d'évocation qu'avait antérieurement refusé la Cour supérieure. La Cour suprême a donné raison au Barreau dans ce dossier.

Le 1er novembre 1973, le Comité de discipline du Barreau, suite à une plainte logée par le syndicat du Barreau du Québec le 2 octobre 1973, déclarait l'avocat montréalais «coupable d'avoir commis des actes dérogatoires qui lui sont reprochés dans la plainte».

Le comité avait alors conclu que la preuve révélait que l'intimé a «reçu de sa cliente, Les Distributions Eclair Ltée, des montants d'argent se totalisant à \$112,654.38, comprenant le montant de \$77,683.93 mentionné à la plainte et dont il reconnaît être coupable».

La décision du comité mentionnait également que Me Sainte-Marie avait admis ne «pas avoir déposé lesdits montants dans un compte en fidéicommissaire, et ceci contrairement à la loi et aux règlements du Barreau».

De plus, l'intimé avait admis avoir «fait un usage personnel desdits argent», et que ni à la date de la plainte, 2 octobre 1973, ni à ce jour, 1er novembre 1973, il n'avait les argent nécessaires pour effectuer la remise desdits montants à qui de droit, soit à sa cliente, Les Distributions Eclair Ltée.

Le verdict de la radiation définitive du Tableau de l'ordre a donc été rendu le 20 novembre 1973.

Série d'appels

A la suite de cette décision, Me Sainte-Marie en avait appelé devant le Conseil de discipline. Le 22 janvier 1974, le Conseil de discipline siégeait pour entendre l'appel et maintenait une objection préliminaire, formulée par le procureur de l'intimé. L'objection mentionnait que le comité de discipline n'était pas régulièrement constitué, le conseil référerait le tout au comité exécutif du Barreau du Québec.

Le 31 janvier 1974, le comité exécutif formait un autre conseil de discipline qui avait pour mandat d'entendre l'appel de Me Sainte-Marie.

Le 20 mars, le nouveau conseil décidait de rejeter l'appel logé par l'avocat montréalais.

Cour supérieure

Au terme de cette série d'interventions auprès d'organismes relevant du Barreau du Québec, le 25 mars 1974, Me Sainte-Marie faisait signifier une requête demandant l'émission d'un bref d'évocation, selon les dispositions du Code de procédure civile, à l'encontre du Barreau du Québec, de certains de ses officiers, des membres du comité et du conseil de discipline.

La cause fut entendue le 4 avril 1974 et le juge Antheim Bergeron, de la Cour supérieure, rejetait la demande de Me Sainte-Marie.

Cour d'appel du Québec

La cause fut alors portée devant la Cour d'appel du Québec qui avait cassé la décision de la Cour supérieure.

Le Barreau du Québec avait alors décidé d'entrer dans la ronde des appels et s'était adressé à la Cour suprême du Canada.

Dans le jugement rendu hier, le juge Pigeon, de la Cour suprême, en arrive à la conclusion que «la Cour d'appel du Québec a fait erreur en autorisant la délivrance d'un bref d'évocation pour l'unique motif qu'elle a retenu», concernant la formation du premier comité de discipline qui s'était prononcé sur le dossier.

Le juge Pigeon mentionne que «dans le droit canadien, l'erreur du juge au procès d'un inculpé contre lequel il y a preuve suffisante ne donne pas lieu à son acquittement en appel, mais à un nouveau procès».

Sur ce point, le Barreau du Québec a été conforme aux désirs des législateurs et à maintes reprises l'inculpé a eu le droit d'être entendu en appel. De plus, un nouveau conseil de discipline a été nommé par le comité exécutif du Barreau du Québec.

Le juge Pigeon a alors conclu: «qu'il y a lieu d'accueillir le pourvoi d'infirmer l'arrêt de la Cour d'appel et de rétablir le jugement de la Cour supérieure rejetant la requête avec dépens dans toutes les cours contre l'intimé», Me Jean-Paul Sainte-Marie.

La décision rendue en novembre 1973 est donc finalement maintenue par la Cour suprême et Me Jean-Paul Sainte-Marie, avocat montréalais est donc radié du Tableau de l'ordre.

La Voix de l'Est

VOL. 40 — NO 253

GRANBY, JEUDI 6 MAI 1976

20 CENTS
SAMEDI 35 CENTS

Incendie de Saint-Jean-de-Dieu Il manquerait dix malades: "Rien d'inquiétant" — Dr Lazure

MONTREAL (PC) — taine — Saint-Jean-de-Dieu
Aucun des 2,850 patients de — ne sera transféré dans
l'hôpital Hippolyte-Lafon- une autre institution malgré

Les deux révoltés d'Archambault ont été transférés

MONTREAL (PC) — Billy MacAllister, président du comité des détenus de l'institution Archambault, a réussi à mettre un terme à la séquestration de deux employés du pénitencier, hier, en persuadant les deux ravisseurs d'abandonner leurs demandes et de libérer leurs otages.

Les deux détenus impliqués dans ce suspense qui a duré près de 14 heures, ont affirmé qu'ils étaient prêts à assassiner leurs victimes en cas d'entrave aux négociations pacifiques et qu'ils avaient songé à couper un doigt à l'un des employés séquestrés pour démontrer le sérieux de leur entreprise.

Cependant, grâce à l'intervention de MacAllister, ils ont abandonné cinq de leurs six demandes et n'ont obtenu que leur transfert au pénitencier à sécurité moyenne de Warkworth, en Ontario, où ils devront passer un test d'aptitude et où ils n'ont aucune garantie de pouvoir achever d'y purger leurs sentences de 10 années de prison pour vol à main armée.

Tel est le résultat de cette prise d'otages survenue dans un climat de conflits entre les 350 détenus de l'aile à sécurité maximale et les autorités pénitentiaires relativement aux conditions de détention à cette institution de Sainte-Anne-des-Plaines, à 25 milles au nord de Montréal.

Les deux détenus, Michel English et Léopold Mercier, âgés de 23 ans, ont été conduits au centre d'accueil de l'institution peu après minuit en compagnie des négociateurs mandés sur les lieux, Me Robert Sacchitelle, de l'aide juridique et M. Laurent Laplante, éditeur du quotidien Le Jour.

Ces derniers ont servi d'intermédiaires entre les ravisseurs qui s'étaient enfermés dans une cellule avec leurs otages, MM. Gérard Duhamel, 33 ans, père de trois enfants, gardien de prison, et Claude Charette, instructeur-barbier. Les deux employés ont obéi aux prisonniers sous la menace de pics à glace confectionnés une semaine plus tôt par English et Mercier qui avaient prémédité leur attentat.

Ces derniers ont prédit des actes violents dans un avenir prochain dans cette institution où les 350 détenus font la grève depuis le 15 janvier dernier relativement aux négociations interrompues entre leur comité et les autorités pénitentiaires.

Ils ont affirmé avoir agi de leur propre chef et MacAllister a du reste fait savoir que la protestation pacifique des détenus allait se prolonger mais qu'il ne pouvait empêcher les détenus d'agir individuellement.

Demandes

Les cinq demandes abandonnées par les auteurs de l'enlèvement portaient sur les conditions de détention. A savoir: 1—le droit aux visites-contact; 2—l'absence de représailles par suite de l'action d'hier; 3—le retour du détenu André Tessier, présentement en isolation, avec les autres détenus; 4—la marche à l'extérieur deux heures par jour et le droit à la télévision pour les détenus en cellule de ségrégation; 5—l'augmentation des jours de grâce avec rémunération et la remise des jours de grâce pour la période de grève des détenus.

Le comité des détenus avait obtenu la majorité de leurs demandes durant l'hiver mais les négociations avaient échoué sur la question des visites-contact.

Présentement, les détenus reçoivent leurs visiteurs derrière une baie vitrée en présence de gardiens. Dans les pénitenciers à sécurité moyenne ou minimale, les détenus ont droit aux visites-contact, c'est-à-dire la rencontre de leurs parents et amis dans un parler en présence d'un gardien. Cela n'existe pas dans les institutions à sécurité maximale et M. Warren Allmand, le solliciteur général a fait valoir, à la suite des incidents d'hier, que c'était là justement une particularité des mesures de sécurité maximale qui concernent des détenus qu'on place dans la catégorie la plus dangereuse.

Mais M. Allmand a opiné qu'il serait peut-être préférable de procéder à une nouvelle classification en vertu de laquelle il y aurait beaucoup plus de détenus dans les institutions à sécurité moyenne ou minimale, les autres étant vraiment les irréductibles.

l'incendie qui a ravagé six départements du pavillon Saint-Joseph, provoquant l'évacuation de 1,200 malades.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le directeur de l'institution, le Dr Denis Lazure, en précisant qu'il était de beaucoup préférable de garder ces malades même au prix d'un certain entassement, à cause des médicaments et soins particuliers que leur état mental exige.

Quant aux rumeurs voulant qu'un grand nombre de malades aient profité de cet incendie pour prendre la clé des champs, le Dr Lazure a indiqué qu'une dizaine de malades manquaient à l'appel mais que cela n'avait rien d'inquiétant ni même de très anormal puisque, quotidiennement, 5 à 6 patients de cet hôpital sont déclarés manquants.

Dans la très grande majorité des cas, ces malades retournent par eux-mêmes ou sont ramenés au bercail par la famille ou les policiers.

On évalue les dommages grossièrement à \$500,000 et il faudra compter de trois à six mois pour rénover et reconstruire trois départements abritant environ 1,000 malades. Pour trois autres départements de 200 malades, il faudra renoncer à la reconstruction d'autant plus que l'objectif des administrateurs de cette institution qui a déjà abrité plus de 5,000 patients est de réduire le nombre de ceux-ci à 2,200 d'ici 5 ans.

Les bâtiments détruits datent de 1900 et ils n'abritaient pas plus de 100 malades aliés. Tous les 1,200 patients ont été d'abord amenés à l'auditorium de l'institution par les employés qui songeaient alors à débrayer.

Le Dr Lazure a tenu à dire que non seulement une entente était intervenue immédiatement entre l'administration et les dirigeants syndicaux pour déferer cet arrêt de travail mais que les employés avaient admirablement répondu à l'appel de collabo-

ration lancé par la direction devant le désastre.

Le directeur a dit qu'il avait fallu procéder au triminutieux des malades dans l'auditorium avant de les acheminer vers d'autres départements en respectant les catégories de pathologies.

Personne n'a été blessé dans le sinistre et aucune panique n'est venue perturber les opérations de sauvetage. Quant à l'origine de l'incendie, qui s'est déclaré, semble-t-il, dans un plafond du pavillon Saint-Joseph, elle demeure inconnue bien qu'il ne soit pas interdit de penser qu'un malade a réagi au projet de grève en mettant le feu.

Hier, plusieurs hôpitaux de la région de Montréal ont offert des lits pour héberger les patients évacués de l'hôpital Hippolyte-Lafontaine mais on a décliné ces invitations à cause de la nature particulière des maladies dont sont victimes ces malades.

Abonnés de l'Hydro, attention!

Supportez les pannes jusqu'à ce que les spécialistes les réparent

MONTREAL (PC) — Trois jeunes gens de la ville de Saint-Eustache, non loin de Montréal, se sont gravement brûlés, hier en fin d'après-midi, en essayant de réparer une panne qui privait d'électricité une vingtaine d'abonnés.

Deux des jeunes hommes, qui avaient été brûlés aux jambes et aux bras, ont été transportés à l'hôpital Sacré-Coeur, dans le nord de la métropole; le troisième a été traité au Centre hospitalier de Saint-Eustache. Les représentants de l'Hydro ont été incapables de fournir l'identité des victimes, mais ont pu préciser que la panne qui avait entraîné l'accident durait depuis 16 h 55 mardi, et que les jeunes gens avaient fait preuve d'imprudence, non seulement en procédant eux-mêmes à des travaux qui requièrent une compétence technique extrême, mais aussi, en utilisant à cette fin, une échelle d'aluminium.

C'est pourquoi l'Hydro-Québec a diffusé hier soir un communiqué exhortant la population à la prudence, et invitant tous les abonnés touchés par des pannes à s'abstenir de quelque tentative que ce soit de réparation ou de modification, malgré les retards qu'entraîne la situation actuelle.

Vers 21 h hier soir, d'autre part, on pouvait signaler des débrayages occasionnels et provisoires: de 2 à 3,000, disaient-on, survenus dans la journée. Côté pannes, on dénombrait à ce moment-là, environ 8,000 abonnés touchés par 25 pannes, dans quatre des principaux secteurs de la

grille québécoise de l'Hydro: 3 pannes affligeant 261 abonnés dans la région de Montmorency, une panne touchant 300 abonnés de l'île des Soeurs, région de Saint-Laurent, 9 pannes privant 2,000 abonnés de courant dans la Mauricie, et 12 pannes enfin, touchant 5,396 abonnés de la région des Laurentides.

De toutes ces pannes qui persistent depuis plusieurs heures — si ce n'est depuis plusieurs jours — la plus importante et la plus grave à la fois semble être celle consécutive à l'abattage d'un arbre sur une ligne à haute tension, qui prive d'électricité, depuis midi hier, environ 5,000 abonnés de la région des Laurentides.

En ce qui concerne les congédiements auxquels l'Hydro-Québec avait procédé ces jours derniers, les porte-parole de la société ont fait savoir qu'ils avaient été maintenus, mais

qu'on n'en avait pas effectué de nouveaux.

À Québec, dans l'interval, le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, a dénoncé devant l'Assemblée nationale, l'absurdité du comportement des grévistes qui saccagent l'équipement de l'Hydro. «Cet équipement, a enchaîné M. Cournoyer, n'appartient ni au président de l'Hydro, M. Roland Giroux, ni au ministre des Richesses naturelles; il appartient à la collectivité. Lorsque, à l'occasion d'un conflit syndical, des individus saccagent la propriété des Québécois, c'est leur propre bien qu'ils saccagent».

Sur ce plan particulier, l'Hydro a estimé à environ \$48,000 les dégâts causés par des inconnus, «fort compétents et équipés de clés», qui ont saccagé hier, six postes de distribution dans la région de Québec.

Dédé fait un retour en force

QUEBEC (PC) — «Dédé» Desjardins est maintenant le négociateur officiel pour deux syndicats de la FTQ-Construction.

Celui qu'on croyait écarté de la direction syndicale par les effets de nouvelle législation vient ainsi d'accéder à de nouvelles fonctions.

Selon le quotidien «Le Soleil», en plus d'avoir reçu la semaine dernière le mandat officiel de négociateur pour le syndicat international des plombiers section 144 de la FTQ-Construction, M. Desjardins a obtenu un mandat semblable de la part de la section des «calirifugeurs».

Desjardins a confirmé mercredi ces informations, précisant qu'il avait obtenu vendredi dernier une charte créant sa propre agence de conseiller en relations de travail qui a pour nom «André Desjardins, consultant Inc.»

La météo

Cantons de l'Est: plutôt nuageux avec quelques averses. Venteux par moments. Maximum près de 10. Vendredi, plutôt ensoleillé.

GUY BUSSIÈRE PHARMACIEN
LUN. MAR. MER. 9 à 9 — JEU. VEN. 9 à 10 — SAM. 9 à 6
GALERIES de GRANBY — 378-9946



Fermée pour longtemps encore...

Même si plusieurs caressent toujours l'espoir de voir rouvrir la rue Principale en attendant la réalisation du cente d'achats, il semble que cette éventualité

peut être abandonnée, l'assiette de la rue Principale ayant été louée elle aussi. La seule issue reste donc de compléter les travaux mais quand?

A Bromont

Présentation du drapeau olympique

BROMONT — La présentation officielle du drapeau olympique à la ville de Bromont se déroulera le lundi 10 mai, à 16 heures, au Parc Legault, situé à l'intersection de la rue Shefford et du boulevard Bromont. Cette cérémonie des plus symboliques sera rehaussée de la présence de M. Walter Sieber directeur général des Sports et représentant de M. Robert Rousseau, commissaire général du Cojo.

Les autorités municipales ainsi que les notabilités de la ville de Bromont participeront à cette cérémonie. A cette occasion, Bromont, ville hôte des jeux olympiques — puisque sur son territoire se dérouleront les compétitions équestres — recevra, à l'instar de toutes les autres villes où se tiendra, cet été, un événement olympique, un drapeau offert par le Cojo lui-même.

La remise de ce drapeau, qui flottera désormais sur la ville de Bromont, s'accompagnera d'une proclamation officielle; le drapeau, remis aux élus et à la population de Bromont, — et

qui est le symbole de la grande fraternité sportive — sera le témoignage permanent de la participation active des citoyens de Bromont aux jeux de la XXIe olympiade.

C'est donc, lundi, que Bromont deviendra officiellement terre olympique, renouant ainsi une tradition vieille de plusieurs millénaires.

Subvention de la SCHL à Cowansville

COWANSVILLE — Les services de protection de l'environnement ont fait savoir à la ville de Cowansville qu'elle recevrait une subvention de la part de la Société centrale d'hypothèque et de logement pour la confection d'un plan régional des égouts.

Le montant de cette subvention, versée à Cowansville, sera soit de \$18,000 ou du montant total défrayé pour la réalisation de cette étude, si ce montant est inférieur à \$18,000, c'est dire qu'entre les deux sommes la SCHL optera pour la moins élevée. La subvention sera envoyée dès la fin de l'étude, ce qui est, actuellement le cas.

Toujours dans le domaine des travaux d'aqueduc et d'égouts, des avis de motion ont été présentés pour l'installation de ces services publics sur la rue Lauder, la rue Bellevue, la rue Saint-Etienne, la rue des Industries, la rue Niner sans oublier le secteur du parc industriel. En ce qui concerne la rue Saint-Marc, le projet est en cours puisque l'ingénieur municipal, M. F. McGowan vient d'être autorisé à entreprendre la confection des plans, devis et estimés. Enfin, sur la rue Ontario les travaux de la phase No 2 progressent à grands pas, effectués par les Entreprises Lague Limitée.

Deux jeunes étudiants du Massey Vanier High School gagnent le concours dépannage Chrysler

COWANSVILLE — C'est une équipe, composée de deux étudiants du Massey Vanier High School de Cowansville, qui a remporté, il y a quelques jours la victoire au Concours Chrysler 1976 de dépannage Chrysler, qui s'est tenu au bureau régional de la compagnie Chrysler Canada Limitée, à Pointe-Claire. Il s'agit de Randy Williams, 17 ans et de Wayne Grubb, 18 ans.

Cette victoire qu'ils viennent de remporter haut la main, leur donne le droit de participer à la finale nationale du concours de dépannage Chrysler, qui doit se tenir à Toronto, les 21, 22 et 23 juin prochains. A l'occasion de cette finale nationale, ils auront à rivaliser avec une vingtaine d'autres équipes, venues d'un océan à l'autre, et les plus méritants se partageront quelque \$6,000 en bourses d'étude.

techniques de la compagnie Chrysler. Avant l'épreuve pratique, chaque équipe participante avait dû passer un examen écrit, qui comptait pour 40% du pointage final, et là encore l'équipe du Massey-Vanier High School s'est particulièrement distinguée, puisqu'elle a remporté un trophée spécial pour la plus haute note, obtenue à l'examen écrit.

Ce concours de dépannage est commandité par les concessionnaires Dodge et Plymouth ainsi que par la compagnie Chrysler Canada Limitée

dans le but d'inciter les étudiants, doués pour la mécanique, à poursuivre leur études et à faire carrière dans le secteur de l'entretien automobile.

A la fin du concours, les participants auront à se partager plus de \$50,000 en bourses d'études, trophées, outils et pièces automobiles. Quant à la victoire décrochée par Randy Williams et Wayne Grubb, elle est particulièrement significative de la qualité de l'enseignement professionnel, dispensé à Massey Vanier High School.

Coup d'oeil sur la région

Partie de cartes

COWANSVILLE — Il y aura la soirée de l'amitié, organisée par l'Association des Femmes chrétiennes de Cowansville, le mardi 11 mai à compter de 20 heures, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse. Il y aura, à cette occasion, partie de cartes et goûter. Bienvenue à tous.

Bric-à-brac

COWANSVILLE — Il y aura vente de bric à brac à la Légion Canadienne, 120 Boulevard Davignon, le samedi 8 mai, à compter de 13 heures 30, il s'agit d'une organisation de la branche 99 de Cowansville.

Comptoir familial

DUNHAM — L'Afées de Dunham organise un comptoir familial le jeudi 6 mai, à l'hôtel de ville de Dunham, au deuxième étage, de 13 heures à 17 heures et de 19 heures à 21 heures. A l'occasion de cette vente, il y aura vente de linge usagé, jouets, artisanat et pâtisserie.

Subvention

BEDFORD — La ville de Bedford versera une contribution de \$150 à la Société d'agriculture de Misissquoi pour une page dans le programme émis par cet organisme à l'occasion de la 148e foire annuelle de Bedford, qui doit se tenir en août prochain. Par contre, elle a refusé tout don à la ville de Dunham, pour la tenue des compétitions équestres qui, chaque année se tiennent dans cette municipalité.

La joujouthèque ouvre sa porte cet après-midi

COWANSVILLE — C'est aujourd'hui, à partir de 14 heures que la joujouthèque de Cowansville ouvrira, officiellement, ses portes, à tous les jeunes enfants, âgés de deux à dix ans. A compter d'aujourd'hui, la joujouthèque qui est située dans un local au 106 boulevard Saint-Joseph, à Cowansville, sera ouverte du lundi au vendredi, de 14 heures à 17 heures.

Actuellement, la joujouthèque met quelque 80 jouets à la disposition des jeunes, et espère, accroître, sans cesse, le nombre de ses jeux disponibles et offerts en prêt aux enfants. Lors de leur première visite, les enfants reçoivent une carte de membre, qui leur permet d'emprunter le

jouet qu'ils désirent. Ils doivent être accompagnés par l'un de leurs parents, lequel devra

signer la carte de membre, délivrée par la joujouthèque, le principe est exactement le même que celui qui régit les bibliothèques, mais au lieu de livres, ce sont des jouets.

L'initiative de cet intéressant projet revient à Mmes P. Beaudry et D. Houle, qui se sont inspirées d'expériences semblables tentées, avec succès, dans différents milieux. La joujouthèque permet aux enfants de diversifier leurs jouets, leurs loisirs, leurs occupations sans pour autant imposer des dépenses supplémentaires aux parents; elle répond donc à un besoin profond de l'enfant de s'entourer de jouets toujours différents, stimulant leur imagination, tout en sauvegardant le porte-monnaie des parents. Avec de tels atouts en mains, la joujouthèque ne peut connaître que le succès.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: arrivages courants: 92 points, \$1.07; 93 points, \$1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1.08. Prix de gros moyen aux détaillants, \$1.12 1-10; prix de

détail moyen, \$1.12 1-2. Fromage cheddar: blanc, \$1.12; coloré, \$1.12 3-10.

Poudre de lait écrémé: No 1 contenant de 50 lb, 0.70; procédé par rouleau et par vaporisation, 0.39 à 0.40.

Lait de beurre en poudre, 0.40 à 0.44; pour nourrissage, 0.34 à 0.37.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 0.91 4-5; A-gros, 0.86 7-10; A-moyens, 0.83 3-5; A-petits, 0.62 3-5.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 0.89; A-gros, 0.84; A-moyens, 0.81; A-petits, 0.60; A-peewee 0.42.

Pommes de terre de table: Québec, \$3.85 à \$4.00 les 50 lb, .87 à .89 les 10 lb; arrivages: 1,198 sacs de 50 lb et 679 sacs de 10 lb. I.P.E.* \$4.50 à \$4.65 les 50 lb, \$2.15 à \$2.20 les 20 lb, \$1.10 à \$1.12 les 10 lb. Nouveau-Brunswick, \$3.75 à \$3.85 les 50 lb, \$1.78 à \$1.85 les 20 lb, \$0.89 à \$0.91 les 10 lb.

Betteraves: \$.25 à \$1.50 pour 25 lb; \$2.25 à \$2.50 pour 50 lb; \$2.25 pour 12 cellos de 2 lb.

Bette à carde: \$5.50 12 à 18 paquets. Carottes: \$3.00 à \$3.25 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; \$1.25 pour 25 lb et \$1.75 à \$2.00 pour 50 lb; jacketed, \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

POUR DE BONS RESULTATS!
"AYEZ RECOURS AUX
PETITES ANNONCES CLASSEES
La Voix de l'Est
SIGNALÉZ
372-5433

Le DIVERTISSEMENT IDEAL

POUR TOUTE LA FAMILLE...

CINE-PARC BROMONT INC.

POUR INFORMATIONS TEL.: 534-2200 BROMONT
(514) 861-6152 MONTREAL

BOUL. BROMONT - A 30 SECONDES de la SORTIE 44
AUTOROUTE des CANTONS de L'EST

VEN. - SAM. - DIM. les 7 - 8 - 9 MAI

LE VRAI BRUCE LEE

SON DERNIER RÔLE

UN DUEL À MORT

CONTRE CHUCK NORRIS
(7 FOIS CHAMPION MONDIAL AU KARATE)

FUREUR DU DRAGON

un film de BRUCE LEE

Aussi COULEUR Return of The Dragon

LES GINGLES à LA MATERNITE

LES MOINS DE 14 ANS NON ADMIS

ADMISSION
\$2.75

HÔTEL BROMONT

VOTRE HÔTE DANS LA RÉGION

MUSIQUE EN DINANT TOUS LES DIMANCHES SOIR

MENU DE LA FÊTE DES MÈRES

REPAS DU MIDI

Hareng farci de crevettes
Soupe à l'oignon gratinée au vin blanc
Fromage cottage à la Florida
Bœuf bourguignon
Poulet chasseur
Rôti de bœuf au jus
Filet de saie Bonne-Femme

DESSERT

Salade de fruits au Kirsh avec "petits fours"
Pâtisseries françaises assorties
Pain, beurre et breuvage inclus

REPAS DU SOIR

Consommé Célestine
Coquilles St-Jacques
Crevettes amoureuses
Coq au vin
Sole farcie chair de crabes
Rôti de veau sauce au vin
Le médaillon Forestière servi avec pommes de terre et légumes du jour
Pain, beurre et breuvage inclus

DESSERT

Pêche melba
Poire Belle-Hélène

Veuillez réserver à l'avance — Tél.: 534-2200
Pour nos activités futures, veuillez surveiller nos prochaines annonces

COURS DE PILOTAGE

HORAIRE DE LA 2e SESSION DES COURS THÉORIQUES

Lundi	10 mai	Règlements de l'air
Mercredi	12 mai	Règlements de l'air
Lundi	17 mai	Théorie de vol
Mercredi	19 mai	Théorie de vol
Lundi	24 mai	Théorie de vol/AirmanSHIP
Mercredi	26 mai	Cellule et Moteur
Lundi	31 mai	Instruments
Mercredi	2 juin	Navigation
Lundi	7 juin	Navigation
Mercredi	9 juin	Navigation et procédures radio.
Lundi	14 juin	Visite à Dorval
Mercredi	16 juin	Météo
Lundi	21 juin	Météo
Mercredi	23 juin	Météo
Lundi	28 juin	Relâche
Mercredi	30 juin	Examen type
Lundi	5 juillet	Relâche
Mercredi	7 juillet	Relâche

air bromont limitée
Aéroport régional Bromont / Cowansville
BROMONT, Québec
(514) 534-2320

OUVERTURE CE SOIR, À COMPTER DE 7 h. EMBARQUES-TU?

EXPO ST-CÉSAIRE 76

DU 6 au 9 MAI ARÉNA ST-CÉSAIRE

EMBARQUES-TU?

ARENA ST-CESAIRE DU 6 AU 9 MAI

60 KIOSQUES ATTRAYANTS

SPECTACLES

JEUDI 6 MAI
SPECTACLE
ALICE BRUNSWICK PARÉ
EUGÈNE ARBONNE DE ST-CESAIRE

VENDREDI 7 MAI
SPECTACLE
NANETTE WORKMAN
Vedette disquette et collection

SAMEDI 8 MAI
SPECTACLE
MARTHE FLEURANT

DIMANCHE 9 MAI
SPECTACLE
FERNAND GIGNAC
Vedette disquette et collection

SPECTACLE TOUTS LES SOIRS 7-11 h.

HEURES D'OUVERTURE

JEUDI et VENDREDI
19 h à 24 h

SAMEDI et DIMANCHE
13 h à 24 h

ADMISSIONS:
1.50 adultes
0.75 enfants

Nouvelles de Granby

Emprunt de \$878,000 pour différents travaux d'égouts et d'aqueduc à Granby

GRANBY — Le conseil municipal de Granby vient d'adopter trois règlements d'emprunt pour une somme totale de \$878,000 et qui concernent des travaux

d'égouts et d'aqueduc ainsi que divers travaux sur certaines rues. Avec un taux d'intérêt prévu à 10.5% et sur une période de 20 ans, la facture finale

se soldera à la modique somme de \$2,132,380. Le premier règlement d'emprunt (\$312,000) vise uniquement le parc industriel de la ville. On

prolongera l'aqueduc et le système d'égouts sur les rues Bernard, Lévis et sur le boulevard Leroy-Somer. Comme il s'agit du parc industriel, la note sera défrayée par l'en-

semble des contribuables de la ville. Le second règlement (\$272,000) consiste aussi en des travaux d'égouts et d'aqueduc sur les rues Belcourt

(de Jean-Talon vers le sud), Jean-Talon (de Belcourt à Bouchard), Langlois (de Bourget à Jean-Talon), DeBussy (de DeVaudreuil à Dorion), Dorion (de DeBussy à Bérard), De Vaudreuil (de Langlois à Bérard).

Octroi de deux contrats d'égouts et d'aqueduc

GRANBY — Construction Choinière Inc. ainsi que Marinelli Construction Inc.

ont obtenu chacun un contrat de la ville pour la construction d'égouts et d'aqueduc.

Dans les deux cas, le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire.

Choinière oeuvrera sur les rues Bouchard, Bourassa et Gilles Vigneault. Son contrat

s'élève à \$52,881. Le plus haut soumissionnaire avait présenté un prix de \$57,665.

Comme il s'agit d'améliorations locales, la majeure partie de la facture finale sera payée par les contribuables riverains. Les services techniques municipaux ont calculé que la part des bénéficiaires s'établira à 82.1% de l'emprunt et celle du fonds général de la ville à 17.9%.

Le CA du Collège de Sherbrooke rend hommage à M. Marc Leclerc

GRANBY — Le conseil d'administration du Collège de Sherbrooke a rendu un hommage particulier à son ancien président, M. Marc Leclerc, au cours d'un banquet tenu, cette semaine, dans la cafétéria du nouveau cégep, jadis la polyvalente Immaculée-Conception.

M. Leclerc a, comme on le sait, présidé le CA du Collège, de novembre 1974 à novembre 1975. Il a aussi été très actif au niveau de la localisation et de la définition du statut du campus de Granby.

directeur général du cégep de Sherbrooke, M. Robert Sabourin, souligne l'immense travail accompli par M. Leclerc depuis quelques années. M. Sabourin a révélé sa pensée en ces termes: "Il est venu au conseil d'administration parce qu'il avait fait une promesse de suivre le

dossier de Granby jusqu'à son aboutissement, et Dieu sait qu'il a été tenace". "Aujourd'hui, il est en grande partie récompensé de ses efforts puisque le campus de Granby du Collège de Sherbrooke a feu et lieu à Granby et pourra offrir de l'enseignement et des services éducatifs à la population dans ses propres édifices, dès septembre 1976", de poursuivre M. Sabourin.

Ces deux contrats font partie d'un même règlement d'emprunt de \$343,000. Les prévisions des services techniques semblent s'être avérées justes car, compte tenu du matériel fourni par la ville, il restera un surplus de \$34,391.



(Photo C-Line Jobin)

Oui, c'est pour vous!

Et oui, ce cadeau est pour vous et on en a plusieurs autres à distribuer aux personnes du troisième âge, semblent dire Jean Beauregard, responsable du projet Chrapafid, et Rolland Mongeau, représentant des Chevaliers de Colomb. Cette rencontre, qui a permis aux personnes âgées de quitter pour quelques heures le centre Howard, s'est déroulée à l'Oasis, où on retrouvait des musiciens plein d'entrain, prêts à faire bouger les plus immobiles.



(Photo: Jeannot Petit)

Au cours du banquet tenu en leur honneur, M. et Mme Marc Leclerc ont reçu des présents de la part des autorités du Collège de Sherbrooke, en souvenir de leur participation à la vie du Cégep. Dans l'ordre habituel: M. Gabriel Demeules, directeur du campus de Granby, M. Robert Sabourin, directeur général du Collège de Sherbrooke, M. et Mme Marc Leclerc ainsi que l'actuel président du conseil d'administration, M. Florent Poirier.

Parlant de M. Leclerc en tant que président, le directeur général a mentionné son étonnante faculté de compréhension de la complexité du système d'éducation.

"M. Leclerc est un homme responsable qui aime les choses claires. Il était prêt à s'engager et à engager le conseil d'administration dans des responsabilités précises, mais l'ambiguïté même du système l'empêchait d'aller au bout de ce qu'il aurait souhaité".

"Nous gardons un excellent souvenir de son passage parmi nous", de conclure M. Sabourin.

70e anniversaire des Chevaliers de Colomb

GRANBY — Le conseil 1093 des Chevaliers de Colomb de Granby fête cette année son 70e anniversaire de fondation.

Pour commémorer cet événement, une grande fête se tiendra le 15 mai, au Mont Sacré-Coeur, à compter de 18 heures. Il y aura un buffet froid, suivi de la célébration de la messe, et comme clôture, une soirée dansante avec orchestre.

Comme invités spéciaux, nous retrouvons le Conseil d'état des CC, tous les anciens Grand Chevaliers encore de ce monde et les membres de l'Assemblée Georges Boivin.

Enfin, en 1953, les CC emménageaient dans leur local actuel sur la rue Dufferin.

Pour le bénéfice des historiens, voici la liste des anciens Grand Chevaliers, après M. Comtois, ainsi que les dates de leurs mandats: J.S. Mullin, de 1907 à 1908, de 1919 à 1920, de 1926 à 1930; C.P. Verdon, de 1908 à 1909, E. Tartre, de 1909 à 1910, F.P. Quin, 1910-11, F.A. Hébert 1911-12, P.E. Boivin 1917-18, J. Bergeron 1918-19, J.B. de Grosbois 1920-21, Georges H. Boivin 1923-25, P. Provost 1930-32, J.P. Isabelle 1932-45, P.H. Ledup 1945-48, G. Choquette 1948-50, J. Bousquet 1950-51, A. Dorion 1951-52, J. Duhamel 1952-58, H. Martin 1958-62, G. St-Onge 1962-63, O'Neill Rodrigue 1963-66, B. Duhamel 1966-69, G. Brière 1969-71, J.G. Morissette 1971-72, J.L. Côté 1972-73, M. Presseau 1973-75, et le Grand Chevalier actuel, M. Roland Mongeau.

Un peu de tout...
et de rien

Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires de la Légion Canadienne auront deux activités au cours des prochains jours. Le samedi 8 mai, il y aura thé et vente de pâtisseries de 14 heures à 17 heures au local de la Légion sur la rue Court. Le 14 mai, la réunion mensuelle des Dames Auxiliaires prendra place à partir de 20 heures au local habituel.

Un compresseur défectueux

Il en coûtera \$2,599 au trésor municipal pour acquérir les pièces "essentiels" à la réparation d'un compresseur du Palais des sports. Si les services techniques avaient tenu compte de toutes les pièces demandées, la facture se serait soldée à \$3,991.

Les balles se détériorent

Puisque la clôture de métal au stade Nap Fontaine a le don de détériorer prématurément les balles de baseball, la ville résoudra ce délicat problème en équipant l'arrêt-balle d'un filet de nylon de 10 pieds de hauteur par 28 de largeur, au coût de \$250. La demande avait été formulée par le Club sportif de Granby. Par ailleurs, le parc LICI aura lui aussi son filet de nylon, de 20 pieds de hauteur par 35 de largeur, afin de protéger les fenêtres du nouveau pavillon des balles égarées. Une affaire de \$700.

Clinique de puériculture

ACTON VALE — Le service de prévention de Saint-Hyacinthe annonce qu'il y aura une clinique de puériculture et d'immunisation pour enfants à Acton Vale, le jeudi 6 mai, au bureau de l'unité sanitaire, entre 14 heures et 15 heures 30.

DIMANCHE, 9 MAI
C'EST LA FÊTE DES **MÈRES**
MENU SPÉCIAL POUR LA FÊTE DES MÈRES

Ne manquez pas cette occasion unique d'offrir à la Reine de votre château une journée reposante et mémorable. Nous lui avons préparé une surprise à cet effet, au CASTEL



Bonne Fête à toutes les mamans!

PRESTIGE, CHARME ET DISTINCTION

Cuisine des plus raffinées POUR LA FÊTE DES MÈRES Venez dîner ou souper.

L'AMBIANCE RÉGNE TOUJOURS AU

Castel DE L'ESTRIE INC.
LEO BOUTHÉTIÈRE, PRES.

901, PRINCIPALE GRANBY 378-9071

Castel HOTEL

901, PRINCIPALE GRANBY 378-9071

boutique d'artisanat
Lucie Casavant
137, rue Principale, Granby, Qué.

"à une maman qu'on aime... un présent fait d'amour"



boutique d'artisanat
Lucie Casavant
137, rue Principale, Granby, Qué.

BONNE FÊTE

Fiduciaires
de la Cité et du District de Montreal

Le "Trust" de la Banque d'Épargne

243, rue Principale GRANBY 372-2500

Certificats de Placement Garanti

3 OPTIONS

INTÉRÊTS PAYABLES ANNUELLEMENT

A

10 1/2% | 10 1/4%

5 ANS | 3 ANS

Minimum: \$500.00

INTÉRÊTS PAYABLES SEMI-ANNUELLEMENT

B

Terme	Minimum	Taux*
5 ans	\$ 500.00	10 1/4 %
4 ans	\$1000.00	9 3/4 %
3 ans	\$1000.00	10 %
2 ans	\$1000.00	9 1/2 %
1 an	\$1000.00	9 1/2 %

Courts termes: Taux sur demande

INTÉRÊTS PAYABLES MENSUELLEMENT

C

10%

Minimum: \$5000.00 — Terme: 5 ans

Certificats non remboursables avant échéance sauf en cas de décès du détenteur.

*Taux sujets à changements
Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec

Vente d'immuable
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
et autres services de Fiducie

Editorial

Une codification du droit pénal

La Commission de réforme du droit au Canada oeuvre depuis déjà quatre années. Elle a effectué une série de travaux sur des problèmes touchant au domaine du droit pénal, tant sur le plan du droit substantif que sur ceux du droit de la preuve, de la procédure et du sentencing. Ces travaux tantôt définissent les orientations principales de la réforme du système pénal canadien, tantôt proposent une série de modifications concrètes et pratiques à la règle législative.

Le temps est venu maintenant pour la Commission de s'attaquer à une autre partie importante du mandat qui lui a été confié et de s'interroger sur le mécanisme et les moyens propres à amener la traduction optimale du contenu des propositions de réforme. Le problème qui se pose est donc double: choisir un cadre de traduction de cette volonté de réforme d'une part, et d'autre part, déterminer de la façon la plus précise possible le mode d'expression de celle-ci, tout en respectant l'identité propre de la société canadienne.

Lorsque la Commission a publié son premier rapport général, elle a annoncé son intention de «codifier» le droit pénal canadien. Le mot «codification» prête à confusion car il a souvent été utilisé dans des sens différents ou pour recouvrir des réalités variées. On désigne parfois ainsi le terme «codification» la compilation ou le regroupement matériel de textes législatifs disparates.

On utilise pourtant la même expression pour désigner certaines lois fondamentales promulguées par des pays, comme la France ou les pays romanistes. Plus près de nous, on parle du «code» criminel canadien, comme première écriture d'un droit coutumier, ou du «code» de commerce uniforme des Etats-Unis, comme loi technique mais fondamentale. La comparaison de ces divers textes révèle, tant sur le plan de la structure et de l'organisation que sur celui du contenu, des divergences fondamentales. L'emploi même du mot «codification» fait parfois sursauter certaines personnes qui, souvent sans en être conscientes, s'en font une fausse idée.

La Commission, à cette étape précise de son travail, entend dépasser ce qui n'est peut-être qu'une simple querelle de mots et préfère situer le débat à un autre niveau. Il lui semble plus important, en effet, de trouver une formule d'expression du droit qui y corresponde de façon exacte que de choisir entre des modèles déjà existants, qu'ils soient américains, anglais, français ou autres.

La préoccupation fondamentale de la Commission de refléter fidèlement cette réalité l'a amenée, ces dernières années, à faire une vaste consultation du milieu, de façon à prendre le pouls de cette réalité. Elle l'amène aujourd'hui à présenter une étude sur la structure générale de la réforme du droit pénal canadien.

Toutefois, puisque proposer un modèle possible de codification est également proposer une structure juridique nouvelle, celle-ci suppose de concevoir le rôle législatif et le rôle jurisprudentiel dans une optique nouvelle. Pour la codification pénale puisse servir de moteur à la créativité jurisprudentielle, il faut que le Parlement, dans les textes mêmes, éclaire mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent les tribunaux sur ses intentions et sur la politique qu'il poursuit.

De cette façon, il sera possible d'obtenir une meilleure coordination entre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, de rendre le processus entier plus démocratique et de faire ensuite que l'intention législative ne soit pas un vain mot ou ne relève pas entièrement de la fiction.

Quel doit être le véhicule qui permet le mieux de la traduire, quelle doit être sa forme, sa structure, son contenu? Pour répondre à ces questions, deux préalables doivent être résolus. D'une part, la compréhension des véritables différences entre la réalité des deux traditions que l'on retrouve implantées en sol canadien. C'est en effet à partir de celles-ci que l'ensemble du système juridique canadien s'est développé. Il est donc particulièrement important de voir avec précision les éléments généraux de chaque système que l'on veut conserver dans le droit nouveau.

D'autre part, la réforme du droit ne doit pas sacrifier le contenu des règles à la forme. Or, ce contenu doit fidèlement transcrire la particularité de la culture et de la tradition juridique canadiennes. Avant donc de décider entre les différentes formules de transcription du droit pénal sur le plan législatif, il est particulièrement important d'identifier cette tradition pour pouvoir chercher ensuite le modèle qui en assurera la transcription la plus fidèle.

La tâche de la Commission de réforme du droit au Canada n'est pas seulement de trouver une formule d'expression du droit canadien contemporain. Elle est aussi de tenter de donner une impulsion véritable à la réforme du contenu du droit pénal en l'exprimant dans une structure appropriée.

Jean Naud



«Si le ministre n'en donne pas plus, il devra me traire lui-même!»

L'Association France-Québec connaît des difficultés

par Jacques BOUCHARD

PARIS (PC) — Fondée en 1969 après la visite historique du général de Gaulle au Québec, en 1967, l'Association France-Québec connaît des soubresauts et elle semble vouloir passer difficilement de sa crise d'adolescence à sa maturité d'adulte. Le récent congrès de l'association, le 7e de son histoire, il y a un mois, en banlieue de Paris, continue à provoquer des remous chez certaines personnes, notamment auprès d'anciens membres du conseil d'administration et des associations régionales qui reprochent notamment à la maison-mère sa trop grande centralisation parisienne au dépend des activités régionales.

Ainsi, M. Michel Vaudelay, ancien directeur de l'association, qui n'a pas réussi à se faire réélire sur le conseil, lors des dernières assemblées, et responsable de l'entreprise «La Maison Frontenac» qui s'occupe de liaisons commerciales entre la France et le Québec, a fait savoir au cours d'un entretien, son mécontentement sur les manœuvres «d'éloignées» de certains responsables du bureau de direction.

Sécession?

M. Vaudelay a posé la question suivante: «On peut vraiment se demander à quoi sert l'Association France-Québec, aussi longtemps qu'elle reste entre les mains de gens dont le souci essentiel paraît être de rester en place. Une association régionale, celle d'Angoulême, a déjà fait sécession. Faudra-t-il qu'une nouvelle association nationale soit créée pour mettre fin à toutes ces hypocrisies?» Car, selon l'ex-directeur, contrairement à ce qu'on pourrait croire ou espérer, France-Québec n'est pas une association où Français et Québécois se rencontrent, mais où des Français se rencontrent pour parler du Québec.

«La plupart des Québécois entrevue sont en poste officiel à Paris, autrement dit en service commandé» précise M. Vaudelay, en faisant allusion à l'élection sur le conseil, de M. André Bédard, conseiller de presse et d'information à la délégation générale du Québec à Paris depuis l'automne.

C'est la première fois qu'un fonctionnaire de la maison du Québec est élu sur le conseil de direction de l'association, ce qui a porté des membres à s'interroger sur les motifs véritables de cette présence.

François Cloutier

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier, qui a participé à ce congrès, a fait valoir qu'il attachait beaucoup d'importance à cette association dont le rôle est de faire connaître le Québec aux Français, notamment par le biais des associations régionales.

Pour bien marquer l'intérêt qu'il porte à ce genre d'association, le ministre a rappelé qu'il avait détaché récemment un fonctionnaire de son ministère, à Québec, dans le but de mettre sur pied un pendant québécois.

Mais M. Vaudelay rappelle que l'association de Paris est présidée par un vieux professeur à demi-aveugle, qui se cramponne à sa place et donne une image plutôt poussiéreuse des relations France-Québec. La vieillesse n'est pas un péché, mais il arrive qu'elle soit un naufrage», estime le directeur de la Maison Frontenac.

Par ailleurs, dit M. Vaudelay, l'adjoint trésorier, un fonctionnaire du Sénat, a toujours dissimulé les comptes de l'association, en refusant d'en donner annuellement un état écrit, pour empêcher qu'on

puisse en prendre sérieusement connaissance. De la même façon, la progression des adhésions a toujours été camouflée, ce qui est plus commode quand le nombre stagne ou regresse».

Finances et recrutement

L'association tire sa principale source de financement d'une subvention accordée par le gouvernement du Québec, et effectivement son secrétaire, M. Serge Michel, au cours d'un récent entretien, à la veille des assemblées, n'a pu fournir le nombre d'adhérents, estimant qu'il pouvait être de l'ordre de 1.000 à 2.000, selon les activités.

Le plus grand nombre de membres se retrouve au moment où l'association organise des voyages au Québec à prix réduits et plusieurs lui reprochent aussi de limiter ses activités à des dégustations de vins et fromages.

Par ailleurs, plusieurs membres du bureau de direction ne cachent pas leur sympathie vis-à-vis le Parti indépendantiste de M. René Lévesque. Mais on accepte avec beaucoup d'empressement la subvention annuelle versée par le gouvernement Bourassa.

Au lendemain de ce congrès, dans un éditorial non signé, le Parisien Libéré avait également remis en cause l'Association France-Québec et son bureau de direction.

Là aussi, il faut rappeler que le rédacteur en chef de ce journal, M. Bernard Cabanne, n'avait pas été réélu sur le conseil d'administration. Le torchon continue donc de brûler au sein de l'association, malgré les efforts évidents de certains pour cacher à tout prix cette réalité.

Goldbloom demeure l'homme de l'indécision

Par Normand Delisle

QUEBEC (PC) — Selon M. Marc-André Bédard, député péquiste de Chicoutimi, le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, est «incapable de prendre des décisions», et le député a cité huit cas où cette incapacité s'est manifestée au cours de la dernière année.

Intervenant, mardi, en commission parlementaire lors de l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales, le député de Chicoutimi a identifié chacun des huit cas où il a décelé «l'indécision chronique» de M. Goldbloom.

D'abord le dossier de l'habitation, où M. Bédard a dénoncé l'absence d'intervention de M. Goldbloom, de qui relève ce dossier.

«Même le ministre des Affaires municipales l'a enfin avoué, lors du dernier congrès libéral, a dit M. Bédard. Il a reconnu qu'il n'y avait pas de politique d'habitation et qu'il était très urgent d'en définir une.»

«Pourtant, s'il y a un domaine où on n'a pas le choix et où il faut avancer, c'est bien dans le domaine de l'habitation, qui touche des milliers de citoyens», a poursuivi le député.

Un second domaine d'inertie gouvernementale nommé par M. Bédard est celui de la spéculation foncière.

Il n'y a eu aucune politique d'aménagement urbain du territoire, ce qui a permis aux spéculateurs et aux entrepreneurs domiciliaires de faire des affaires d'or, selon M. Bédard.

Dans un troisième secteur, celui du financement municipal, le député péquiste a rappelé les difficultés financières dont se plaint chacune des municipalités du Québec.

M. Bédard a cité les propos tenus lors du dernier congrès de l'Union des municipalités, où les différents maires du Québec ont noté le manque des ressources mises à leur disposition par le gouvernement de la province.

Un quatrième exemple cité par M. Bédard est celui de la réforme des lois municipales. «Malgré les promesses formelles, cette réforme n'est pas encore commencée, a-t-il dit. On avait pourtant promis une commission parlementaire à ce sujet avant Noël 1975.»

Autre situation d'immobilisme, la cinquième, est celle du transport en

commun, où la collaboration entre le ministère des Transports et celui des Affaires municipales fait toujours défaut, de dire M. Bédard.

Pourtant, un certain nombre de communautés urbaines, notamment au Saguenay et en Mauricie, connaissent de sérieux problèmes de transport en commun, croit M. Bédard.

Sixièmement, le député péquiste a cité l'absence de politique globale concernant les regroupements et les fusions.

Le porte-parole du Parti québécois a rappelé que l'Assemblée nationale était devenue le tribunal des fusions, étant obligée de régler la plupart des cas litigieux par des lois spéciales.

En septième lieu, M. Bédard a accusé M. Goldbloom d'avoir peu de préoccupations en matière d'environnement, un autre champ qui relève de sa compétence.

Autre situation d'immobilisme, la cinquième, est celle du transport en

Tout récemment, le ministre annonçait que les fonds consacrés à la lutte contre la pollution ne seraient pas augmentés cette année, a fait valoir M. Bédard.

Enfin, le député péquiste a attaqué M. Goldbloom pour son inertie à mettre en application les nombreuses études et les volumineux rapports reçus au ministère au cours des dernières années.

«Pourtant, ces rapports ne sont pas tous le fait de péquistes», a-t-il dit en citant le cas du rapport Castonguay sur les municipalités.

M. Castonguay est l'ancien ministre libéral des Affaires sociales.

Goldbloom

Quant à M. Goldbloom, il a écouté le long réquisitoire de son adversaire avec un calme qui est devenu sa marque de commerce.

Il a répliqué en brandissant une lettre que le député péquiste Bédard a fait parvenir aux maires des municipalités du Québec, et qui est une sorte de sondage sur les problèmes municipaux.

La lettre en question porte un en-tête de l'Assemblée nationale, mais est signée par M. Bédard et par M. Robert Lussier, un autre militant péquiste.

M. Lussier était ministre des Affaires municipales sous le gouvernement de l'Union nationale, de 1966 à 1970, mais il n'est plus membre de la Chambre.

Selon M. Goldbloom, le fait que du papier officiel de l'Etat soit utilisé par une personne n'étant pas membre de l'Assemblée nationale constitue une illégalité.

«Vous avez le scandale facile», a rétorqué M. Bédard qui s'est dit surpris que le ministre se réfugie derrière cette lettre pour justifier son inaction.

L'Arctique pose des défis

Par Joe Ma

L'environnement arctique et sa délicate toundra posent des défis à la technologie quand il s'agit d'une immense projet tel que la construction du pipeline trans-Alaska par la société Alyeska Pipeline Service, d'Anchorage.

Entre autres choses, le pipeline de 800 milles, qui transportera du pétrole brut depuis Prudhoe Bay, sur le versant nord de l'Alaska, jusqu'au port de Valdez, sur la côte sud, doit traverser 75 importants cours d'eau.

Afin de protéger l'intégrité du pipeline et d'en minimiser les incidences écologiques, l'Alyeska a retenu les services de la Northwest Hydraulic Consultants Ltd., d'Edmonton, comme consultants. Cette société a été fondée en 1972 par un groupe de jeunes ingénieurs civils, formés pour la plupart à l'université

d'Alaska et possédant des connaissances approfondies dans la technique particulière nécessaire aux constructions sur les rivières. L'application ne s'est répandue en Amérique du Nord que récemment, à cause en grande partie des pressions exercées par les groupes d'écologistes et par les mouvements qui défendent les droits des autochtones.

Une seconde société

Comme par coïncidence, mais plus exactement parce que l'expérience canadienne dans ce domaine est reconnue dans le monde entier, une autre entreprise canadienne a été engagée par le gouvernement américain pour faire un travail similaire.

La FENCO Consultants Ltd., par l'intermédiaire de son bureau d'Edmonton, évalue présentement la conception d'Alyeska pour le départ

tement de l'Intérieur. Jusqu'à tout récemment, alors que FENCO a transporté ses bureaux dans une autre partie d'Edmonton, les deux sociétés étaient presque voisines, explique M. Gary Rose, directeur de FENCO à Edmonton.

«Le critère fondamental sur lequel la conception est fondée, c'est que pour assurer l'intégrité du pipeline, le tuyau ne doit pas devenir sérieusement exposé aux forces diverses reliées au cours d'eau», a-t-il dit.

M. Dick Cooper, un des directeurs de Northwest, a déclaré que pour mettre au point les méthodes destinées à résoudre certains problèmes que pose la construction du pipeline, «plusieurs études sur l'érosion des rivières ont été effectuées dans le laboratoire expérimental de Northwest à Edmonton». Northwest a également des ingénieurs qui travaillent avec Alyeska.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Ltée 136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS			
	Par jour:	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS
Samedi:	.20	5.50	16.00	31.00
Semaine:	.35	6.00	16.00	31.00
Année:	1.25			
	65.00			

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No 0679

Toutes des étudiantes

Six candidates au titre de reine de la Princesse

GRANBY — Six candidates ont officiellement fait connaître leur intention de briguer le titre de reine de la Princesse en fête. Il s'agit de Carole Pivin, Mireille Neveu, Lucie Bernard,

Linda Déragon, Chantal Marceau et Diane Malick, toutes étudiantes. La gagnante sera connue lors d'une soirée de gala qui se déroulera le samedi 28 mai, au Grand-Bien. Jean Malo

sera sur place avec sa disco-mobile Juke Box. Entre-temps, les candidates doivent vendre le plus de billets possible afin de mettre toutes les chances de "leur bord". Comme nous l'expli-

quent M. Michel Iannantuono, vice-président de la Princesse en fête, le sort désignera la gagnante dans le sens que toutes les candidates seront soumises à des capsules qui se balan-

ceront dans un récipient. Chaque fois que les jeunes filles auront vendu 100 billets, elles auront droit à une capsule. De plus, un spectacle d'environ cinq minutes leur permettra d'augmenter leur chance en grossissant le nombre des capsules.

Ainsi, les sept membres du jury accorderont une capsule à celle qui, à leurs yeux, aura le plus brillé. Ce qui veut dire qu'une candidate pourra remporter à elle seule les sept capsules du jury.

Lorsque toutes les capsules remportées auront été déposées dans un récipient, l'heureuse élue sera alors celle qui entendra la première son nom pour la troisième fois.

Elle gagnera et le titre de reine de la Princesse en fête et un voyage pour deux à West Palm Beach, en Floride, toutes dépenses payées, offert par l'agence de voyages Princesse.

Les autres candidates se verront remettre des fleurs et un foulard en batik, signé Jacques Coriveau.



Linda DERAGON



Carole PIVIN



Chantal MARCEAU



Lucie BERNARD



Diane MALICK



Mireille NEVEU

Au Cégep de Granby

Les étudiants auront 158 jours de classe en 76-77

GRANBY — La session d'automne 1976 du Cégep de Granby débutera le jeudi 9 septembre et se terminera le jeudi 23 décembre, pour un total de 76 jours, tandis que celle d'hiver 1977 s'échelonnera du mercredi 12 janvier au vendredi 13 mai, ce qui totalise 82 jours de classes.

Telle est la décision du conseil d'administration du Collège de Sherbrooke qui se réunissait cette semaine dans les nouveaux locaux de campus de Granby.

La session d'automne se déroulera sans arrêt jusqu'aux vacances de Noël. On aurait pu terminer cette session après les fêtes, en janvier et placer des

congés en cours de session, mais il semble, selon le directeur du campus de Granby* M. Gabriel Demeules, que ni les étudiants, ni les professeurs ne souhaitaient un tel arrangement, préférant accomplir la session d'un seul trait.

La session d'hiver comporte cependant quelques congés. En effet, il y aura relâche les 7, 8, 9, 10 et 11 mars 1977 (lundi de Pâques). Par ailleurs, le conseil d'administration a adopté le principe que le 1er mai, fête des travailleurs, fasse également l'objet d'une relâche, ce qui ne sera malheureusement pas le cas l'an prochain.

Cette modification tient à ce qu'on estime que les étudiants du campus de Granby sont en droit de s'attendre à un nombre de jours de classe à peu près équivalent à celui dont bénéficient les étudiants de Sherbrooke pour compléter les mêmes activités pédagogiques.

D'autre part, la raison qui avait motivé le choix du 13 septembre pour le début des cours, réside dans la crainte que les travaux d'aménagement des laboratoires du nouveau campus ne soient pas terminés avant cette date.

Le conseil d'adminis-

tration a finalement accepté le 9 septembre comme date de début de session puisqu'il semble possible de retarder l'utilisation des laboratoires en donnant d'abord des cours théoriques.

Le calendrier scolaire de Granby, pour la session d'automne, comptera donc deux jours de moins seulement que celui de Sherbrooke qui en a 78. Les étudiants de Sherbrooke pourront cependant bénéficier de quelques congés.

tration a finalement accepté le 9 septembre comme date de début de session puisqu'il semble possible de retarder l'utilisation des laboratoires en donnant d'abord des cours théoriques.

Le calendrier scolaire de Granby, pour la session d'automne, comptera donc deux jours de moins seulement que celui de Sherbrooke qui en a 78. Les étudiants de Sherbrooke pourront cependant bénéficier de quelques congés.

300 bénévoles recrutés

MONTREAL (PC) — La direction du Village olympique a procédé au recrutement de 300 personnes bénévoles qui agiront comme agents de liaison pendant les Jeux.

Toutes ces personnes assureront un soutien aux délégations nationales et faciliteront les communications à l'intérieur du Village olympique. En plus des hôtes, les athlètes et accompagnateurs qui vivront au Village pourront compter sur ces trois agents de liaison qui seront affectés à chaque

délégation. Cependant, les plus petites délégations ont été regroupées selon leurs affinités linguistiques et culturelles.

Le conseil d'adminis-

tration a finalement accepté le 9 septembre comme date de début de session puisqu'il semble possible de retarder l'utilisation des laboratoires en donnant d'abord des cours théoriques.

Le conseil d'adminis-

CORRECTION

SPECIAL K

KELLOGG'S

BTE DE 15 ONCES

107

MA

850, rue PRINCIPALE GRANBY

Le succès d'un homme est souvent dû à son apparence

Lucien Hébert

198, rue Principale Granby Tél: 372-4911

Avant de partir n'oubliez pas de donner de votre sang à la

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY

COMMENÇANT VENDREDI

EN SONORAMA! POUR TOUS

LE MIRACULEUX SYSTEME QUI VOUS FAIT RESSENTIR CHAQUE VIBRATION

LA TERREUR DU VOLCAN

KRAKATOA, A L'EST DE JAVA

"LE MONSTRE DE L'ÎLE EN FEU"

2^e FILM

SEMAINE: Monstre: 6:45 - Terreur: 8:15

SAM-DIM: Monstre: 3:00-6:45 - Terreur: 12:45-4:30-8:15

CINÉMA 1

18 ANS Adultes

La Sexualité chez les Adolescents

TAMARA ou comment j'ai enterré ma vie de jeune fille

SEMAINE: Sexualité 6:30-9:20 - Tamara 8:10

SAM-DIM: Sexualité 12:45-3:40-6:30-9:20 - Tamara 2:25-5:15-8:10

CINÉMA 2

2^e SEMAINE

18 ANS Adultes

L'agression

2^e film: **"LE GANG DES OTAGES"**

SEMAINE: Agression: 6:15, 9:45 - Gang: 8:05

SAM-DIM: Agression: 2:25, 5:45, 9:15 - Gang: 12:45, 4:15, 7:35

CINÉMA 3

Vente anniversaire

RABAIS DE 25% SUR TOUTES NOS EXCLUSIVITÉS

CE QUI COMPREND:

- Maillots de bain
- Vêtements de plage
- Jupes de plage
- Robes courtes et robes longues
- Ensembles pantalons
- Ensembles jupes
- Blouses et foulards
- Manteaux et imperméables
- Grand choix de T-Shirts Pierre Cardin

- Pierre CARDIN
- Michel MARTIN
- Crissa
- Aviva
- Aroldo
- Gibi-Roma
- Sans souci

À noter qu'il y a aussi de nombreux spéciaux à des prix très bas. Cherchez l'étiquette jaune vous en serez ravies.

GRAND STATIONNEMENT SUR COWIE. ENTRÉE DU MAGASIN PRÈS DU STATIONNEMENT

Shelton Créations ENRG

90, Principale Place Haute-Ville GRANBY 273-5133

Ministre de l'Éducation et CEQ...

Parlant de la même chose, ils n'emploient pas les mêmes termes

QUEBEC (PC) — Pas étonnant que le gouvernement et la Centrale de l'enseignement du Québec ne s'entendent pas sur les chiffres relatifs au nombre de professeurs nécessaires dans les écoles pour les deux prochaines années. Les deux parties utilisent des façons de calculer différentes.

Mardi, le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, a évalué à 26,58 pour cent l'augmentation du nombre d'enseignants réclamés par la partie syndicale et a re-

proché à cette dernière de formuler des demandes irréalisables et inacceptables.

De plus, M. Bienvenue a invité la CEQ à corriger ses propres chiffres, mettant d'autre part la centrale syndicale au défi de contredire les siens.

Charbonneau, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier à Québec.

Calculs

La différence entre les pourcentages d'augmentation des effectifs calculés par la CEQ et par le gouvernement est principalement due au fait que la première base ses calculs sur le nombre d'enseignants qui étaient en poste à l'expiration du dernier décret, c'est-à-dire au 30 juin 1975, alors que le gouvernement base les siens sur

la prolongation du décret.

En partant des effectifs en place au 30 juin dernier, dans les écoles élémentaires et secondaires, 62,992, la CEQ demande que le nombre des enseignants atteigne 65,833 dans deux ans, d'où un accroissement de 4,51 pour cent.

De son côté, le gouvernement ne tient pas compte des effectifs existants à l'expiration du décret. Il retient comme base de comparaison le chiffre de 54,247 représentant le nombre de professeurs théoriquement nécessaires si le décret était prolongé jusqu'en 1977-1978.

Selon la CEQ, d'autres raisons expliquent cette différence dans les pourcentages d'augmentation, comme par exemple le fait que le gouvernement refuse de tenir compte de quelque 2,700 enseignants tombant dans l'inadmissible, même si ces enseignants existent réellement.

M. Charbonneau a enfin relevé que la CEQ utilise la méthode de l'hypothèse "mixte" pour calculer les prévisions de clientèle scolaire, alors que le gouvernement emploie l'hypothèse "faible" en dépit du fait que

la première méthode de calcul ait été jugée plus réaliste par le Groupe démographique scolaire, de la Direction générale de la planification au ministère de l'Éducation.

Une manœuvre

Selon le président de la CEQ, "le débat de chiffres que le ministre de l'Éducation tente de nous imposer ne constitue qu'une manœuvre pour essayer de discréditer nos demandes et nous éloigner de nos objectifs d'améliorer la qualité de l'enseignement public".

"Quand le ministre de l'Éducation dit que nos chiffres sont erronés, ce qu'il veut dire en réalité mais qu'il n'ose pas dire, c'est qu'il est opposé à nos demandes, c'est qu'il refuse que la tâche de chaque enseignant soit mieux équilibrée, et mieux déterminée", affirme M. Charbonneau.

Selon lui, à cause de ses préoccupations budgétaires, M. Bienvenue apparaît davantage comme un sous-ministre des Finances. "S'il veut s'illustrer comme ministre de l'Éducation, a-t-il ajouté, il devrait acquiescer un peu plus d'autonomie au ministère des Finances."

Trudeau nie avoir donné des directives contre le filtrage

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas demandé à la Gendarmerie royale du Canada de mettre un terme à ses enquêtes sur le Parti québécois et ses membres dans le cadre du filtrage des séparatistes dans la fonction publique.

C'est ce qu'a déclaré hier aux Communes le premier ministre Trudeau, précisant qu'il s'agit là d'une conclusion erronée que tire d'une directive du Conseil des ministres le directeur général du Service de sécurité de la GRC, le général Michael R. Dare.

M. Trudeau répondait ainsi à une question du député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, qui lui a demandé de commenter la teneur d'une lettre confidentielle du général Dare au directeur du comité consultatif de sécurité du ministère du solliciteur général, M. Robin Bourne, que le Toronto Sun a publiée dans son édition d'hier.

Aucune directive

Contrairement à ce qu'aurait affirmé le général Dare dans sa lettre, datée de février dernier, le Premier ministre a déclaré n'avoir émis aucune directive, ni être intervenu personnellement auprès de la GRC concernant cette affaire.

"Il y a un comité du cabinet pour les questions de sécurité et de renseignements qui supervise les opérations des agents gouvernementaux occupant ce secteur. Le comité en est venu à certaines conclusions, qui ont été communiquées à la police, mais non pas moi personnellement ou en mon nom", a affirmé M. Trudeau.

Il a ajouté que les conclusions que semblent tirer le général Dare ne sont pas valables, et c'est pourquoi le sujet a été référé à un comité du cabinet.

Au début de la période des questions aux Communes, M. Trudeau a tout d'abord affirmé qu'il doutait de l'authenticité de cette lettre envoyée par le premier au second responsable des questions de sécurité du gouvernement fédéral.

"Je suis en quelque sorte désemparé qu'une telle lettre existe et qu'elle ait été rendue publique", a dit M. Trudeau.

Dans sa nouvelle, le Toronto Sun affirme que les deux hommes impliqués dans cette affaire ont confirmé l'authenticité de la lettre.

Du côté de la GRC à Ottawa par ailleurs, on s'est refusé à tout commentaire, quoiqu'un porte-parole ait indiqué qu'une enquête est actuellement en cours sur l'origine de la fuite.

Dans sa lettre, le général Dare, qui a été nommé en 1973 à la tête du service de sécurité, indique que "le Premier ministre a émis certaines directives restreignant les enquêtes du service de sécurité concernant le Parti québécois".

Pas de mandat

"Quand j'ai discuté ces critères servant aux enquêtes sur le Parti québécois et ses membres avec le Premier ministre, il a déclaré que la GRC n'a pas le mandat de mener ces enquêtes à moins qu'elles ne tombent à l'intérieur des sections A à E du "rôle, tâches et méthodes" du service de sécurité de la GRC", ajoute le général Dare.

Le Toronto Sun souligne que M. Bourne aurait indiqué que les sections A à F réfèrent aux enquêtes relatives aux complots visant l'usage de la violence pour promouvoir le séparatisme.

Il continue: "Nous avons ainsi donné instruction que toutes les enquêtes menées sur le Parti québécois et ses membres cessent à moins qu'elles ne tombent à l'intérieur des sections A à F."

"Bien que le Premier ministre ait spécifiquement parlé du Parti québécois, nous avons appliqué ses instructions à nos enquêtes touchant le séparatisme en général."

"En conséquence, le service de sécurité ne pourra plus dorénavant fournir l'information de filtrage aux sous-ministres et aux directeurs d'agences gouvernementales, en rapport avec les directives du comité gouvernemental et activités séparatistes... Cette information doit être communiquée à tous les ministères ou agences concernés", indique la lettre du général Dare.

Débrayage de semonce à CBC

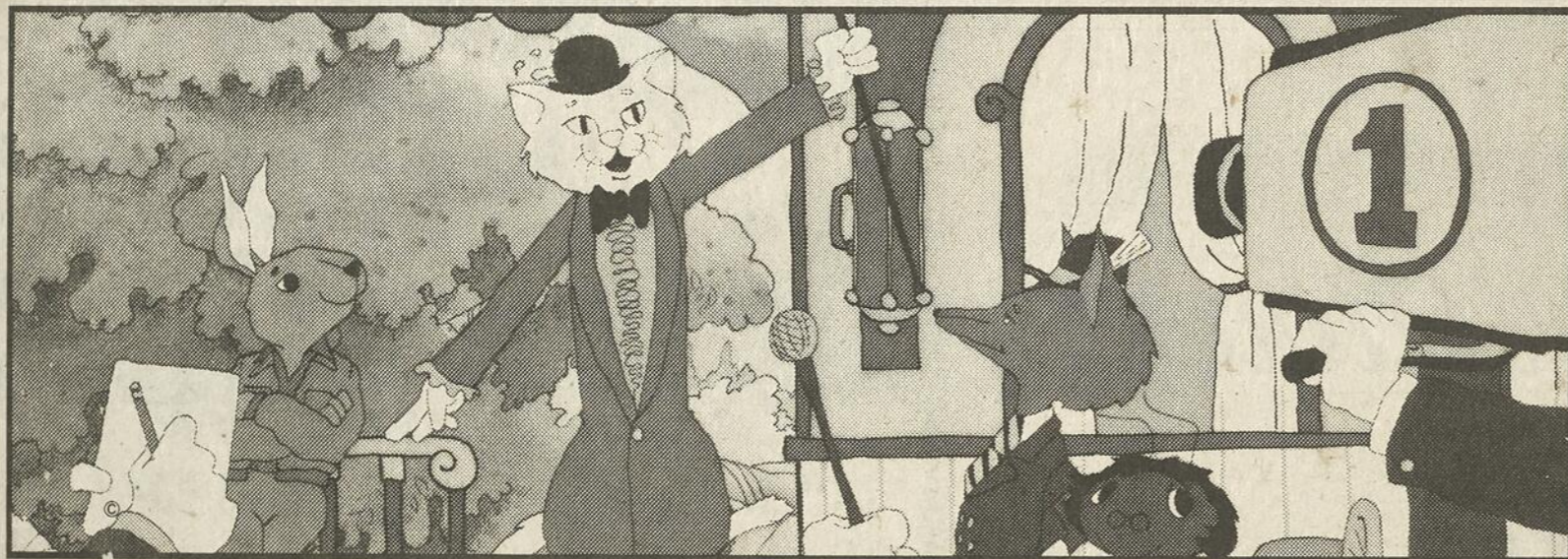
MONTREAL PC — Près de 600 techniciens de Radio-Canada, à Montréal, cotisants de la succursale 62 du syndicat NABET National Association of Broadcast Employees and Technicians, ont débrayé hier, à l'improviste, au milieu de l'après-midi, et privé de leurs émissions d'origine montréalaise les stations locales de radio et de télévision, tant anglaise que française, de même que les stations des réseaux français, radio et télé. Ils sont toutefois revenus au travail à 19h.

Le régime de grève a été appliqué aux émissions des réseaux français vers 15h30: films successifs à l'écran, et musique ininterrompue à la radio. Peu avant 18h, la direction du Service français de la Société avait prié ses services d'information de Moncton de lui fournir un bulletin en raccourci: mais à Moncton, les techniciens cotisants de NABET ont refusé d'accéder à la demande, a annoncé le président national du syndicat, M. Jean Benoit.

C'est vers 15h, que les techniciens de la Maison de Radio-Canada ont pris la résolution de "sortir", afin de participer, dans une église voisine, à une "assemblée d'information" sur l'évolution du traitement donné à leur dernière convention de travail par la Commission anti-inflation. Une fois informés du fait... que la situation n'avait pas évolué, les 600 participants ont pris la décision de rentrer pour le quart de soirée, c'est-à-dire à 19h; conséquemment la Société pouvait, dès 7h, hier soir, s'excuser humblement de la "perturbation" auprès de ses auditeurs, et reprendre le train normal ou à peu près de ses émissions.

Prêt-ameublement

Conférence de presse du chat à l'arrivée du La Fontaine Express de la Banque de Montréal



Avant d'aborder le sujet dont il voulait nous entretenir, le chat fit la mise au point suivante: "Messieurs, nous dit-il, je compte sur vous pour rapporter mes propos le plus fidèlement possible car, chat échaudé craint l'eau froide!" Avant de poursuivre ce reportage, il serait quand même bon de rappeler que le La Fontaine Express de la Banque de Montréal est ce train qui sillonne nos parages, s'arrêtant de succursale en succursale. A bord, le



"Chat échaudé craint l'eau froide!"

chat a pour compagnons: le conducteur (Hervé Brousseau), la cigale, la fourmi, le lion, le renard, le lièvre et la tortue.

Mais revenons à notre chat.

Prêt-ameublement

Sa mise au point un peu sarcastique faite, le chat s'est prêté aimablement à nos questions. "Je désire, dit-il, attirer l'attention de la population sur la façon dont la Banque de Montréal m'a aidé grâce à son prêt-ameublement". Par cette déclaration, le chat piqua au vif la curiosité de tous et chacun car nous connaissons son indépendance et son goût exquis. Nos questions trouvèrent réponse rapidement.

"Voyez-vous, ajouta-t-il, je voulais meubler ma cuisine et mon salon." "Qu'avez-vous fait?" "L'interrompt-on "Sur la recommandation de la Banque de Montréal et avec son aide j'ai commencé par établir un budget pour la maison en vue d'épargner. Ensuite,

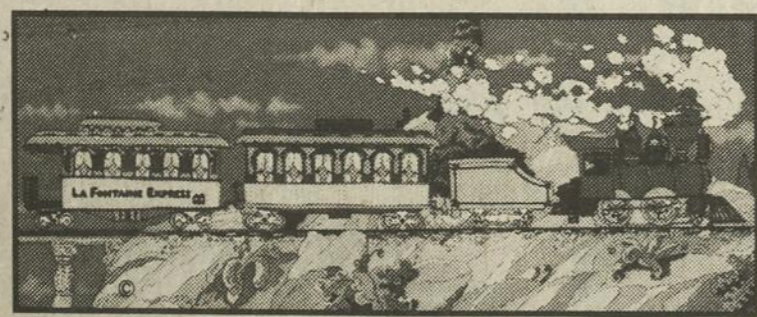
j'ai obtenu un prêt-ameublement avantageux car je ne voulais pas emprunter au-dessus de mes moyens. En combinant les deux, épargnes et prêt, j'ai acheté ce qu'il fallait pour meubler ma cuisine et mon salon, là où je ronronne en paix."

Service Médaille d'Or

Avant de quitter le fameux train, le conducteur a tenu à nous assurer que la Banque était désireuse d'offrir un service en or... "Je dirais même un Service Médaille d'Or", a-t-il ajouté.



"Profitez de notre Service Médaille d'Or."



Le La Fontaine Express de la Banque de Montréal

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal



carrières ET PROFESSIONS

ÉLECTRICIEN DE MAINTENANCE

Manufacturier dans le textile à Granby, requiert les services d'un électricien de maintenance.

Qualifications: licence "C"

Salaire: \$5.50/l'heure.

S'adresser à: M. MARCEL PRESSEAU

Hafer Fabrics of Canada Limited
rue Racine,
Granby, P.Q.

CENTRE D'ACHAT TRACY SURINTENDANT

Nous cherchons un homme d'environ quarante à cinquante ans, pour remplir la position de surintendant.

LE CANDIDAT devra connaître l'anglais, être capable d'accepter des responsabilités, avoir une connaissance générale de réparation et maintenance.

Envoyez votre bref résumé de votre expérience, références et salaire demandé à:

Administrateur, TRACY SOREL PLAZA CORPORATION, 1,000 rue Sherbrooke O., Suite 1905, Box 519, Place de l'Aviation Internationale, MONTRÉAL, P.Q. H3A 2P2

SECRÉTAIRE BILINGUE

Nous avons présentement une ouverture pour une secrétaire répondant aux exigences suivantes:

- Agée de 25 à 35 ans;
- Excellente maîtrise des deux langues;
- Connaissance de la sténo;
- Quelques années d'expérience en secrétariat;
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision.

Les candidates intéressées sont priées de faire parvenir curriculum vitae à:

Pirelli Cables Ltée.,
77 rue Richelieu
St-Jean, P.Q.
Tél.: (514) 346-6831

HÔTESSE DEMANDÉE

Un organisme provincial requiert les services d'une hôtesse pour la période du 19 au 23 mai 1976.

QUALIFICATIONS: Minimum de 11 ans de scolarité, facilité d'expression en langue française, belle personnalité.

LIEU DE TRAVAIL: Granby

HORAIRE DE TRAVAIL: 19 h à 23 h

SALAIRE INTÉRESSANT

Pour renseignements supplémentaires, communiquez au numéro de téléphone suivant: 378-9861

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Mise en avant contre-indiquée, même si des événements vous incitent à brusquer les choses. Ne laissez pas votre imagination trop vagabonder.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Un entourage coopératif vous incitera à des concessions qui donneront de bons fruits. Recherchez vos amis gais et chaleureux. Pas de pessimisme.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

La chance vous soutiendra si vous ne laissez pas passer une bonne occasion par manque de réflexe. Attendez-vous encore à ce que votre vie affective s'enflamme.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Ne commettez pas d'erreur en vous obstinant dans une voie sans issue. Ne prenez pas injustement parti contre une personne qui vous est chère.

LION du 23 juillet au 23 août

Sur le plan travail, semaine un peu difficile. Il vous faudra employer de la diplomatie. Bonne semaine sur le plan affectif.

VERGE du 24 août au 22 sept.

Ne laissez pas passer la semaine sans prendre une décision ou mettre un projet à exécution. Des mots aimables vous donneront l'impression que l'on ténie à vous.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Soyez exigeant envers vous-même et attention à la désinvolture. Cette semaine sera assez douce tant sur le plan sentimental qu'amical.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

N'essayez pas de sortir de la routine habituelle. On vous apprécie pour vos qualités de force, de décision et de franchise.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Quelques propositions intéressantes sont à espérer dans le domaine des affaires. Sur le plan sentimental, la semaine sera délicate car vous manquez de prudence.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Bonne semaine dans le domaine des affaires. Ne craignez pas d'aller vers ce qui est nouveau. Un mieux sensible se fera sentir dans le domaine sentimental.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Tout ce qui est nouveau, inhabituel vous sera favorable cette semaine. Il faudra faire quelques efforts pour que les jours qui viennent soient aussi heureux que vous le souhaitez.

POISSONS du 20 fév. au 21 mars

De bons résultats sont à espérer si vous savez prendre les initiatives qui s'imposent.

La session du Cegep de Granby pourra prendre fin le 21 mai

MONTREAL PC — Le ministre responsable de l'enseignement post-secondaire, M. Bernard Lachapelle, a approuvé hier les calendriers scolaires remaniés de 28 collèges ou campus de la province.

M. Lachapelle avait demandé aux collèges, à la mi-avril, de lui soumettre les modifications à apporter au calendrier pour assurer la récupération des jours perdus au cours des débrayages et pour assurer la validité et la qualité de la session d'études en cours.

La moitié des calendriers soumis au ministre ont été approuvés tel quel. Dans les 14 autres cas, M. Lachapelle a dû apporter des modifications pour que les objectifs pédagogiques puissent être atteints. Le ministre a toutefois précisé que ces calendriers sont officiels dans la mesure où les étudiants des collèges ne perdent pas à nouveau de jours de classe. Dans un tel cas, les calendriers devront être modifiés en conséquence.

À la suite de cette première démarche, le ministre est à même de constater que 11 institutions pourront terminer avant le 21 mai, soit : Lennoxville, St-Lawrence, Quataouais, Jonh-Abbot, Matane, Rimouski, Nord-Ouest, Sherbrooke, Granby, La Pocatière et Victoriaville. M. Lachapelle invite les collèges

Pénitenciers: former des équipes d'urgence

OTTAWA (PC) — Dans un rapport préparé à la suite d'une enquête sur une prise d'otages au Centre régional de Kingston, en Ontario, le commissaire des pénitenciers, M. André Therrien, insiste sur l'importance de former des équipes d'urgence capables de faire face promptement et efficacement aux prises d'otages.

Au cours de cet incident, survenu en février dernier, deux employés du Service canadien des pénitenciers ont été pris et gardés, pendant plus de 36 heures, en otages par un détenu.

M. Therrien note cependant que la principale recommandation concernant la formation d'équipes d'urgence est comprise dans le programme Ordre et sécurité publics, présentement à l'étude par le Parlement canadien.

Le commissaire recommande également une demande de cours intensifs du personnel de correction sur les sciences comportementales.

Les travaux de M. Therrien l'autorisent à suggérer que les autorités songent rapidement à des mesures visant à améliorer la formation des personnes qui doivent oeuvrer dans les centres de détention.

Il suggère une formation spéciale de sensibilisation du corps professionnel aux préoccupations des agents de correction; une formation supplémentaire pour aider le personnel des institutions à renforcer les mesures sécuritaires collectives, nécessaires au contrôle des comportements violents et des situations d'urgence.

Selon le commissaire, des échanges de renseignements entre les membres du personnel pourraient permettre d'identifier plus rapidement les délinquants dangereux.

Les médias

Le rapport traite également du rôle des médias d'information, à ce chapitre, il souhaite que l'on puisse sensibiliser les médias aux réactions hostiles et menaces de mort pouvant résulter de certains rapports de presse entendus par les auteurs des prises d'otages.

Le facteur de la contagion, selon M. Therrien, a été clairement identifié par les agents-enquêteurs comme élément de crime au Centre régional de réception.

Selon le rapport d'enquête, la couverture approfondie et détaillée par la presse des événements du pénitencier de la Colombie-Britannique, en juin dernier, a stimulé le détenu de Kingston dans son désir d'imiter ce geste.

qui n'ont pas encore remis leur nouveau calendrier scolaire à le faire incessamment et précise que plus un collège a perdu de journées d'étude, plus son calendrier scolaire se terminera tard en mai ou en juin.

Par ailleurs, la Fédération des cégeps de la province, partenaire patronale du gouvernement, présentait hier une recommandation de l'assemblée générale de la Fédération selon laquelle les cégeps ne valideront

la session en cours et ne feront des recommandations d'émission de diplômes d'études que lorsque les conventions collectives seront signées avec tous les personnels des collèges.

Relations

La Fédération des cégeps considère que seul un climat sain de relations de travail et d'apprentissage permettra aux étudiants qui désirent compléter leur session, de le faire et permettra surtout de leur

assurer une session d'études complète, valable et créditée.

La Fédération des cégeps soutient de plus qu'il n'appartient plus aux comités de négociation des syndicats de se prononcer sur les offres globales et définitives déposées la semaine dernière aux tables des enseignants, des professionnels et des employés de soutien, mais bien aux syndicats eux-mêmes en assemblées générales.

Convaincue que les

offres rédigées conjointement avec le ministère de l'Éducation sont valables et honorables et qu'elles vont parfois au-delà des attentes des syndicats, la Fédération se dit très optimiste quant à la réponse des syndicats de la base. Son optimisme est soutenu du fait que la partie patronale a fait des ouvertures importantes sur deux points majeurs de la négociation, soit la tâche des enseignants et la sécurité d'emploi de toutes les

catégories de personnel. Précisant que la Fédération a toujours considéré le nombre des effectifs enseignants comme étant suffisant, la partie patronale est prête à ajouter 550 professeurs de plus dans le réseau collégial provincial. De plus, la Fédération et le ministère de l'Éducation sont prêts à accorder une année complète de sursis avant d'obliger un professeur mis en disponibilité à accepter un poste dans un autre collège. Dans la même pers-

pective d'assurer une sécurité d'emploi dans un même établissement, la partie patronale a soumis des propositions analogues au personnel professionnel et au personnel de soutien.

Alors que les négociateurs syndicaux s'apprêtent à rejeter ces offres sur la base qu'elles ne constituent qu'un simple réaménagement de toutes les offres antérieures et non une ouverture véritable, la Fédération soutient au contraire qu'elle ne peut aller plus loin

dans les concessions qui ont été faites sans hypothéquer de façon majeure son droit de grève.

La Fédération rappelle également aux personnels des cégeps que dans l'éventualité où les offres seraient rejetées, par les assemblées syndicales locales, elle reviendrait à ses offres initiales, mais se dit confiante que les syndicats ne peuvent les refuser si elles leur sont présentées "clairement et objectivement".

Que diriez-vous d'une voiture complète pour faire changement? Cette voiture s'appelle Datsun



La hatchback B210

La hardtop 710 à 2 portières

La familiale F-10

C'est facile de trouver sur le marché des voitures à prix réduit. Les accessoires de ces voitures sont réduits aussi. En revanche, si vous achetez une Datsun économe, vous verrez que c'est une autre chanson. Pour nous, les options sont les accessoires dont on peut se passer, rien de plus. Notre B210, notre 710 et même notre traction avant F-10 sont toutes des voitures portant une plus-value d'accessoires utiles, à partir du siège baquet à dossier réglable jusqu'au dégivreur de lunette, sans un cent de supplément.

C'est notre championne du millage au gallon. Au cours des tests ville-grande route de l'EPA 76, cette étonnante voiture a réussi 40 mi/gal (le millage peut varier selon l'usage). Même si la B210 est notre Datsun économe par excellence, elle vous est livrée chargée d'un équipement qui ne vous coûte pas un cent en supplément: glaces teintées, dégivreur de lunette, sièges baquet à dossier réglable, etc. La B210 sedan, tout comme la populaire hatchback, sont plus convoitées que jamais.

C'est la Datsun qu'on choisit quand on sort souvent avec la famille. Parce qu'elle a de l'espace à revendre pour les jambes et les bras. Mais elle imite la B210 pour le millage au gallon, car la 710 est aussi une Datsun économe. Sauf qu'elle est encore mieux équipée d'accessoires: sièges baquet en tissu à dossier réglable, horloge électrique de bord, klaxon à double cornet, batterie à grande puissance, etc. Quel que soit le modèle de 710 que vous choisissiez, vous serez assuré de conduire une voiture de grand confort, spacieuse et économe.

C'est la dernière-née de la famille Datsun, la F-10 à traction avant. Notre spacieuse familiale F-10 vous offre tous les avantages de la traction avant en plus d'un espace de chargement de plus de 50 pieds cubes et d'un habitacle dégagé, grâce au moteur transversal et à l'absence de l'arbre de transmission. La F-10 est notre familiale la moins chère, mais non la moins bien pourvue en accessoires. Les trois modèles vous offrent glaces teintées, dégivreur de lunette, batterie à grande puissance, sièges baquet à dossier réglable, traitement antirouille élaboré, etc. Plus-value en accessoires, millage au gallon élevé, savante ingénierie, voilà les éléments qui entrent dans la construction d'une Datsun. Rendez-vous voir la vôtre chez le concessionnaire de votre voisinage. Il vous montrera à coup sûr une voiture complète, de première catégorie.

Passez en première **DATSUN**

dans la voiture d'importation la plus populaire en Amérique du Nord*

*D'après les relevés d'enregistrements des nouvelles voitures pour 1975 au Canada et aux États-Unis.

CHARLES RICHARD INC.
R.R. # 2, HIGHWAY 52
WEST BROME, TÉL.: 263-4457

GRANBY DATSUN INC.
433, RUE PRINCIPALE
GRANBY, TÉL.: 378-9088

Emploi dans la fonction publique...

Trudeau aurait demandé à la GRC de cesser ses enquêtes sur les péquistes

OTTAWA PC — A la demande du premier ministre Trudeau, la Gendarmerie royale du Canada aurait mis un terme à sa pratique de filtrage des "séparatistes" dans la fonction publique fédérale. C'est ce qu'affirme le général Michael R. Dare, directeur général du service de sécurité de la GRC, dans une lettre adressée en février dernier à M. Robin Bourne, président du

comité consultatif de sécurité du gouvernement fédéral. La lettre est publiée dans l'édition de mercredi du Toronto Sun, qui affirme par ailleurs que les deux hommes en ont confirmé l'authenticité. A Ottawa, un porte-parole de la GRC s'est refusé à tout commentaire, mais a indiqué qu'une enquête est actuellement en cours sur l'origine de la fuite.

Dans sa lettre, le général Dare, qui a été nommé en 1973 à la tête du service de sécurité, réfère à une lettre précédente, datée de juin 1975, dans laquelle il indique que le premier ministre a émis certaines directives restreignant les enquêtes du service de sécurité concernant le Parti québécois. "Quand j'ai discuté des critères servant aux enquêtes sur le Parti québécois et ses membres

avec le premier ministre, il a déclaré que la GRC n'a pas le mandat de mener ces enquêtes à moins qu'elles ne tombent à l'intérieur des sections A à F du rôle, tâches et méthodes du service de sécurité de la GRC", ajoute le général Dare. Le Toronto Sun indique que M. Bourne aurait indiqué que les sections A à F réfèrent aux enquêtes relatives aux complots visant l'u-

sage de la violence pour promouvoir le séparatisme. Le général Dare, dans sa lettre, continue: "Nous avons ainsi donné instruction que toutes les enquêtes menées sur le Parti québécois et ses membres cessent à moins qu'elles ne tombent à l'intérieur des sections A à F. "En conséquence, le service de Sécurité ne

pourra plus dorénavant fournir l'information de filtrage aux sous-ministres et aux directeurs d'agences gouvernementales, en rapport avec les directives du comité gouvernemental de sécurité ICSI concernant "les sympathies, associations et activités séparatistes"... Cette information doit être communiquée à tous les ministères ou agences concernées", d'affirme le général Dare.



Enfant terrible

EXETER, ONT. (PC) — Le conducteur d'un autobus scolaire et 32 enfants ont été blessés, mardi, quand le véhicule a quitté la route et s'est retrouvé dans un fossé. D'après la police provinciale, le chauffeur, Mme Ann Vanderhill, 60 ans d'Exeter, a perdu la maîtrise du volant quand elle a été gênée par l'un des enfants. Celui-ci s'amusa avec les commandes du tableau de bord et, lorsqu'il a ouvert une fenêtre, des papiers ont volé dans toutes les directions, obstruant la vue de Mme Vanderhill. Exeter se trouve à quelque 30 milles au nord de London.

Amende à K-Tel

REGINA (PC) — La société K-Tel International Ltd., de Winnipeg, a été condamnée à \$500 d'amende et aux frais, en Cour provinciale, mardi, après avoir plaidé coupable à une accusation relative à la loi des enquêtes sur les monopoles. L'accusation portait sur la réclame d'un dispositif pour économiser l'essence et qui, selon K-Tel, augmenterait de 30 pour cent le rendement de la consommation. Il a été établi devant le tribunal que le dispositif n'améliorait pas cette performance de plus de 1.6 pour cent.

Pollution étudiée

WASHINGTON (AFP) — Une étude de la pollution de l'atmosphère sera réalisée vers la fin du mois au-dessus de la ville de St. Louis, Missouri, par l'équipage d'un ballon, annonce l'Administration pour la recherche et le développement de l'énergie. Le ballon, le Da Vinci II, dérivera pendant 36 heures au gré des courants aériens, ce qui lui permettra de suivre les agents polluants et d'analyser au fur et à mesure l'évolution de leur concentration et de leur composition. Cette expérience est la seconde du genre. Le Da Vinci I, avait également quatre hommes à bord, avait permis de réaliser une étude similaire au-dessus du Nouveau-Mexique, en 1974.

Un Russe errant

WASHINGTON (AFP) — Le célèbre écrivain Alexandre Soljenitsyne se trouve depuis une semaine en Californie pour y travailler la suite de sa grande série sur l'histoire de la révolution de 1917, annonce le Washington Post de mercredi. Dans une information datée de Sacramento, le journal précise que Soljenitsyne travaille actuellement à l'institut Hoover de l'Université Stanford qui possède des archives particulièrement fournies sur la révolution soviétique. L'institut Hoover possède notamment les archives de l'"Okhrana", la police secrète tsariste. Le prix Nobel de littérature prépare actuellement un volume sur l'année 1917, qui sera la suite de "Août 1914" et des deux volumes sur 1915 et 1916 qui doivent être prochainement publiés.

Attention aux piles

WASHINGTON (AFP) — Quelque 900 régulateurs cardiaques déjà implantés sur des malades risquent d'avoir des problèmes de pile, a annoncé, mercredi, l'Administration fédérale des aliments et des drogues, FDA. Selon l'administration, ces régulateurs sont des C-MOS-1 de la firme américaine Intermedics Inc. Leurs piles au mercure-zinc pourraient devenir inefficaces avant la date prévue par le fabricant, provoquant des changements dans le rythme des régulateurs. La FDA estime que 10 personnes au moins sont mortes aux Etats-Unis depuis 1972 à cause d'un régulateur défectueux et 18 décès ont été associés à ces appareils sans que la cause exacte de la mort ait pu toutefois être déterminée. Au cours des quatre dernières années, plus de 23,000 régulateurs ont été rappelés ou ont fait l'objet d'un avertissement à cause de problèmes, pour la plupart des fuites des piles.

L'injure est réparée

PARIS (AP) — Le gendre du général Franco, le marquis Cristobal de Villaverde, professeur de médecine, a gagné, mercredi, le procès en diffamation publique et en injures qu'il avait engagé contre l'hebdomadaire "Lui" et contre l'écrivain Jose Luis de Villalonga. Le plaignant a obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts qu'il réclamait et le directeur de "Lui" ainsi que M. de Villalonga ont été condamnés, chacun à 1,500 ff d'amende. Un article paru en janvier 1975, signé Jose Luis de Villalonga, accusait le gendre de Franco d'avoir édifié l'une des plus grosses fortunes d'Espagne grâce au trafic d'influence. On affirmait également qu'il faisait partie d'une "clique sans foi, ni loi", ce qui constituait l'injure.

Bilan final: 24 morts

SCHIEDAM, Pays-Bas (REUTER) — Les 24 victimes de la collision survenue mardi entre un rapide et un train local à Schiedam, dans la banlieue de Rotterdam, ont toutes pu être identifiées, a déclaré la police néerlandaise. De nombreux voyageurs légèrement blessés ont reçu des soins de première urgence mais cinq d'entre eux sont encore à l'hôpital, dont trois dans un état critique. Toutes les victimes se trouvaient à bord de l'omnibus qui a été télescopé de plein fouet par le rapide du Rhin. Un porte-parole des Chemins de fer a indiqué qu'un professeur et six étudiants, âgés de 18 à 24 ans, se trouvaient parmi les morts. Des équipes de cheminots ont travaillé durant toute la nuit pour déblayer et réparer la voie. Le rapide du Rhin venant du Hook à destination de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Autriche a pu circuler normalement mercredi matin sur la ligne. La catastrophe a été, semble-t-il, provoquée par une erreur d'aiguillage.

La plus grande ville

SANTIAGO, Chili (AP) — Selon une étude de l'ONU, Mexico pourrait être, avant l'an 2000, la plus grande ville du monde, avec plus de 30 millions d'habitants. Cette estimation figure dans un rapport sur la population urbaine et rurale préparé par la commission économique pour l'Amérique latine et destiné à la conférence de Vancouver sur l'habitation qui s'ouvrira à la fin du mois.

Atropine à la mer

CORONADO, Californie (AP) — Deux cents trois fioles d'atropine — un antidote aux gaz innervants — ont été repêchées sur les plages californiennes ces derniers jours. On pense qu'il s'agit de vieux stocks jetés à la mer par l'armée ou la marine. Prise en petite quantité, l'atropine procure des sensations désagréables: bouche sèche et dilatateur de la pupille. En grande quantité, elle entraîne la mort.

Un OVNI en vue?

RAETTIVIK, Suède (AP) — La région de Raettvik, dans le centre de la Suède, a-t-elle été, au cours du week-end, visitée par des extra-terrestres? Un couple des environs a affirmé avoir observé, dans la nuit de vendredi à samedi, un mystérieux objet qui s'est écrasé sur la surface glacée du lac de Siljan, ouvrant dans la glace épaisse de plus de 10 cm, une tranchée longue de 800 mètres, avant de disparaître dans une grande gerbe de glace et d'eau. Les pompiers n'ont pu se rendre sur les lieux. On avait craint, tout d'abord, qu'un accident se soit produit mais aucune trace n'a été relevée.

Ces prix sont en vigueur jusqu'au 8 mai

LE 9 Mai,
C'EST LA FÊTE DE TOUTES
LES MAMANS!



Chrysanthèmes en pot

Nouvel arrivage de superbes chrysanthèmes en pot de 5" entouré de papier métallique... une merveilleuse suggestion-cadeau! Offrez-en à maman à l'occasion de la fête des mères! Couleurs variées.

2.99

Terrarium sur pied 16" de hauteur

L'été durera toute l'année pour les plantes vertes de maman avec ce terrarium offert à bas prix séduisant! Elles s'épanouiront dans ce terrarium sur pied à réglage automatique d'humidité. Base en styrène blanc. 27 1/2" de hauteur. Plantes non comprises.

13.97 chac.



Hydrangés

Vaste assortiment de ravissantes fleurs épanouies en pot entouré de papier métallique.

Pot 6" **4.99**



Fleurs coupées

Un cadeau ensoleillé! Choix de roses, chrysanthèmes, œillets, etc.

1.99 le bouquet



Plantes tropicales

Variété de magnifiques plantes tropicales en pot de 4" et 6"

Pot 4" **1.19** Pot 6" **5.29**



Variété de roses

Vaste choix de roses épanouies en pot de plastique

Pot de 6" **4.99** chac.



Géraniums

Géraniums épanouies en pot entouré de papier métallique. Peuvent être transplantés.

Pot de 4" **1.09** chac.

PLANTES VERTES

Vaste choix de plantes vertes en pot de 3" chacune

.99



Bégonias en pot

Sélection de bégonias "Ranger" en pot de 4" entouré de papier métallique. Peuvent être transplantés.

4.99 chac.



Plantes tropicales

Choix de superbes plantes tropicales en pots de 10" Un cadeau exotique!

\$25 chac.



Paniers suspendus

Prêts à être suspendus sur la galerie ou au patio. Modèles de 8" ou de 10" avec fleurs variées et feuillage.

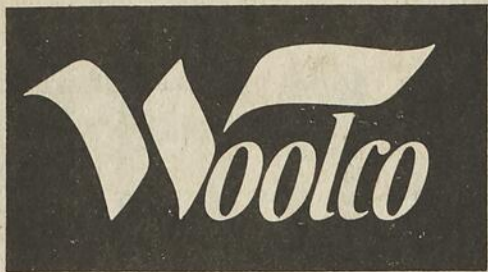
8" **6.99** 10" **12.99**



PLAZA GRANBY 370 St-Jacques, Granby

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.





ÉPARGNEZ \$200

GTR Orgatron IV de 'Wurlitzer' Orgue électronique



Une telle économie vous permettra, ainsi qu'à votre famille, d'entendre les rythmes de valse, de rock, de marche que vous choisirez sur ce magnifique "Orgatron IV 18 accords. Entièrement transistorisé. Nul besoin de savoir lire la musique. Les sons de l'orchestre envahiront l'atmosphère de votre foyer au simple toucher d'un bouton! Beau meuble fini noyer. Main-d'œuvre garantie 90 jours. Instructions et cahier de musique inclus.

Prix courant Woolco: 699⁹⁵

Prix spécial Woolco:

499⁹⁵



ÉPARGNEZ \$40 MAINTENANT! Orgue 12 accords, 37 touches

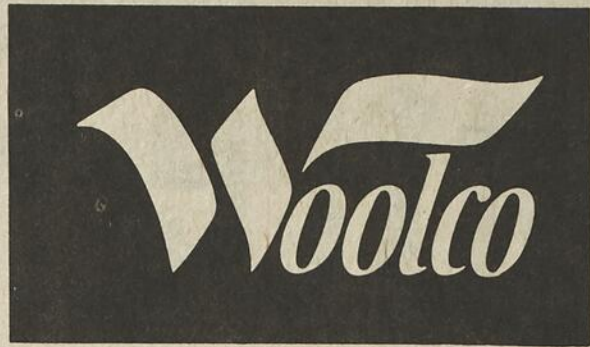
Exclusif à Woolco! prix réduits permettant à toute la famille de vivre ensemble des heures agréables au son de la musique. Vous profiterez d'une musique enivrante à des prix abordables. Anches en acier inoxydable garanties à vie. Orgue 12 accords dont 6 majeures et 6 mineures, 37 touches. Beau meuble fini noyer. Commande de volume. Banc et 3 cahiers de musique Orcana inclus.

Prix courant Woolco 139⁹⁵

Prix spécial Woolco:

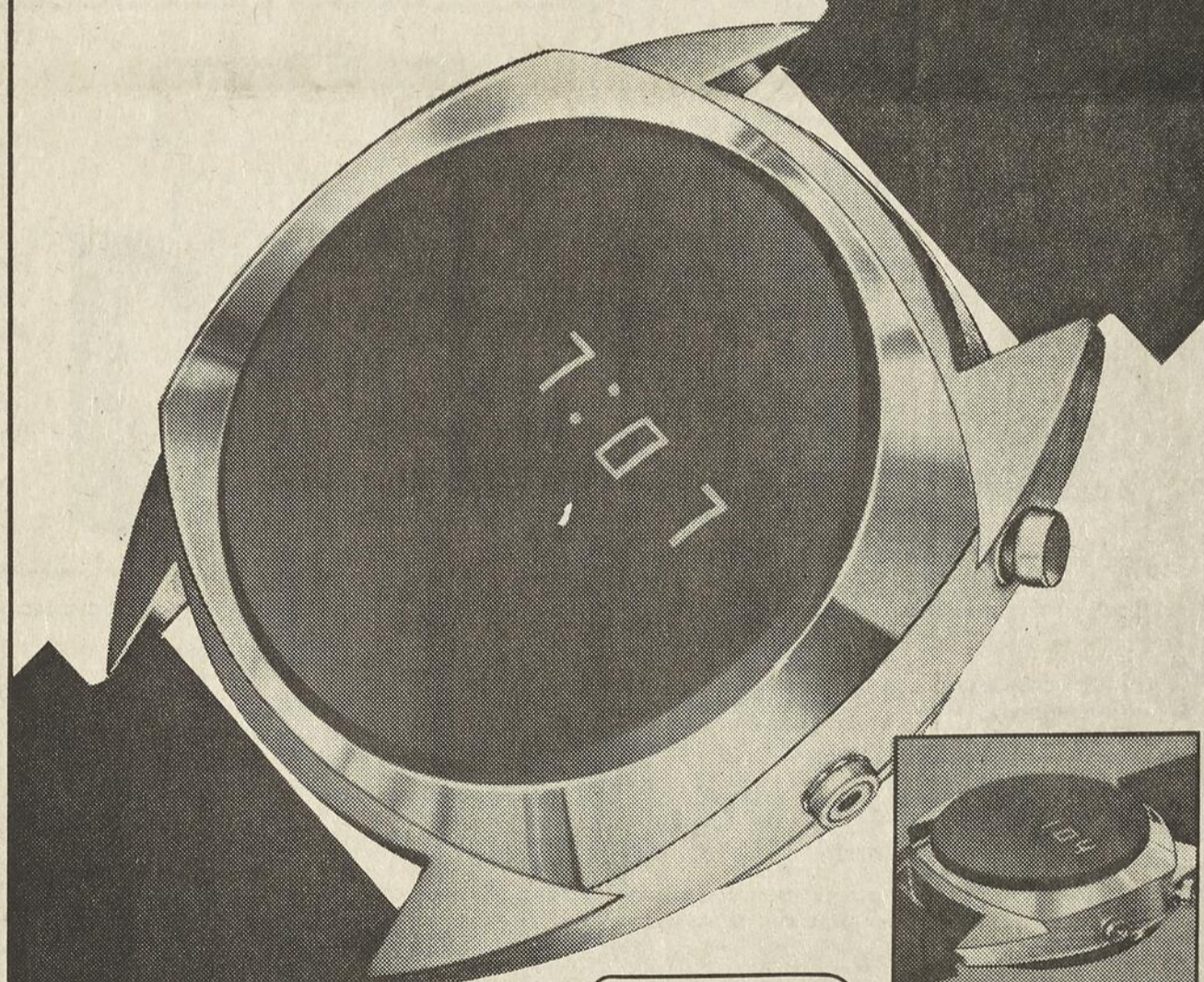
99⁹⁵

Prix en vigueur jusqu'au 8 mai.



MONTRE UNITREX ÉLECTRONIQUE 5 FONCTIONS, À DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES

39⁹⁵
CHAQUE



Indique le jour et le mois



Indique lisiblement les secondes



Au simple toucher d'un bouton!

Ce modèle de ligne ultra moderne indique l'heure, la minute, la seconde, le jour et le mois au toucher d'un bouton. Précision de l'ordre de 1 minute par année. Cette montre à affichage par diode électroluminescente est transistorisée à 100%, ne comporte pas de pièces mobiles.

et n'a jamais besoin d'être remontée ou nettoyée. Affichage clair et facile à lire. Se règle facilement lors des changements horaires. Boîtier de ton jaune; affichage rouge rubis; bracelet brun en similicuir Corfam. Mécanisme garanti pour 1 an, à l'exclusion des piles.

Prix en vigueur jusqu'au 8 mai



PLAZA GRANBY

370 St-Jacques,
Granby

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
**SATISFACTION
GARANTIE**
ÉCHANGE DU ARGENT REMIS

Centre Rexall Shefford

ESCOMPTES

**SPÉCIAUX EN VIGUEUR
DU JEUDI 6 MAI
AU SAMEDI 15 MAI**

Vous désirez faire plaisir à une dame? offrez-lui un parfum ou une cologne de prestige: Nina Ricci, Chanel, Cabochard, Houbigant, Yves Saint-Laurent, Lanvin, Calandre, Rochas, Dior, Guy Laroche, Coty.

**LIVRAISON
GRATUITE
378-4685**



BAIN DE MER
Progress, aux algues marines, 32 on.
Rég. \$1.99
SPÉCIAL 89¢



VASELINE
Poudre pour bébé, pour soins intensifs, 250 g.
Rég. \$1.38
SPÉCIAL 89¢



JERGENS
Lotion, 400 ml pour le prix de 300 ml.
Rég. \$2.19
SPÉCIAL \$1.39



BRECK
Rince-crème, plus de corps, 50% de plus, 600 ml.
Rég. \$2.79
SPÉCIAL \$1.69



VICKS
VapoRub, onguent vaporisant, soulage du malaise du rhume, 6 on.
Rég. \$2.79
SPÉCIAL \$1.69



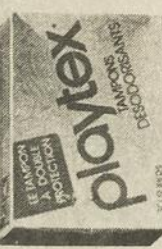
SCHICK II
A lames jumelles, en cartouche ou injecteur.
Rég. \$1.39
SPÉCIAL 89¢



MAGIC
Gants en latex, doublés de velours.
Rég. \$1.79
SPÉCIAL 89¢



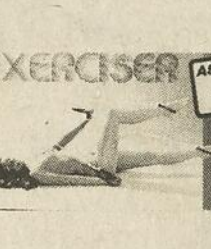
CURITY
Couches jetables 30 couches de jour pour bébés de 12 à 22 lb.
Rég. \$2.59
SPÉCIAL \$1.69



PLAYTEX
Tampons à double action, désodorisants, 30 super.
Rég. \$2.59
SPÉCIAL \$1.69



BAND-AID
100 pansements de plastique de Johnson & Johnson.
Rég. \$2.56
SPÉCIAL \$1.39



EXERCISEUR
Le gymnase portatif idéal pour conserver une belle ligne.
Rég. \$9.95
SPÉCIAL \$3.99



CÉPACOL
Rince-bouche et gargarisme antibactérien, 14 on.
Rég. \$1.39
SPÉCIAL 87¢



SHAMPOOING POUR BÉBÉ
Golden Charvest, 16 on.
Rég. \$1.49
SPÉCIAL 89¢



PROMOTION CHANTILLY HOUBIGANT

Profitez de cette promotion pour choisir votre cadeau de FÊTE DES MÈRES. Avec tout achat de \$5.00 et plus de produits CHANTILLY, vous recevrez une magnifique trousse contenant 1 on. Eau de toilette et 1 on. Bain moussant.



DIAPARENE
Onguent nouvelle formule, calme, protège, 120 gr.
Rég. \$2.43
SPÉCIAL \$1.49



EPIL-VITE
Bandes prêtes à la cire froide, élimine les poils, 2 enveloppes.
Rég. \$3.95
SPÉCIAL \$2.49



LISTERINE
Pâte dentifrice, 300 ml (1 livre).
Rég. \$1.79
SPÉCIAL \$1.47



CURITY
12 couches jetables, premiers pas, bébés de plus de 22 lb.
Rég. \$1.29
SPÉCIAL 89¢



KOTEX
48 serviettes féminines régulières.
Rég. \$3.09
SPÉCIAL \$2.49



EFFERDENT
Comprimés dentifrice pour dents, 28 comprimés.
Rég. \$1.05
SPÉCIAL 69¢



ANACIN
Soulagement rapide de la douleur, 100 comprimés analgésiques.
Rég. \$1.89
SPÉCIAL \$1.24



Q-TIPS
Coton-tige en nouveau format économique de 400.
Rég. \$2.35
SPÉCIAL \$1.47



FACELLE ROYALE
Papier de toilette en 4 rouleaux, 2 épaisseurs.
SPÉCIAL 99¢



BRECK
Shampooing, formule d'or pour cheveux secs, 500 ml, 25% gratuit.
Rég. \$2.99
SPÉCIAL \$1.79



NOXZEMA
Crème pour la peau, format économique, 14 on.
Rég. \$3.49
SPÉCIAL \$2.19



SANDAES
Magic en bois.
Rég. \$17.95
SPÉCIAL \$10.95



CÉPACOL
Pastilles pour la gorge, antibactérien, 24 pastilles.
Rég. \$1.10
SPÉCIAL 69¢



BRECK
Fixatif à cheveux nouveau non parfumé, extra-ferme, 16 on.
Rég. \$2.59
SPÉCIAL \$1.59



NOXZEMA
Désodorisant à vaporiser ultra-sec, en poudre, 6 on.
Rég. \$1.65
SPÉCIAL 79¢

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi de 9 h a.m. à 10 h p.m.
Aussi tous les dimanches de 10 h a.m. à 8 h p.m.

378-4685

PLAZA GRANBY

338, rue ST-JACQUES

Les Padres ont surpris... et les Expos ont perdu

par Michel Lajeunesse
MONTREAL (AP) — Doug Rader a cogné un circuit de trois points lors d'une poussée de quatre dans la 6e manche hier soir et les Padres de San Diego ont disposé des Expos de Montréal 6-4.

Après deux retraits dans la 6e, alors que les Padres tiraient de l'arrière 3-2, Tito Fuentes a cogné un double dans la gauche, hors de portée de Bombo Rivera, puis Willie Davis a suivi avec un simple égalisateur aux dépens de Steve Rogers. Willie McCovey a frappé un autre simple avant l'exploit de Rader.

McCovey a produit les deux premiers points des vainqueurs avec un long

circuit dès la première manche.

Les Expos ont réduit l'avance à 2-1 dans la 2e reprise avec un circuit de Pete MacKanin, puis ont pris les devants dans la 4e grâce au double de Larry Parrish et un simple de Rogers. Ils ont complété leur total avec un roulant de Jerry White dans la dernière reprise.

Avec deux retraits dans la première moitié de la manche initiale, Davis a réussi un simple au champ intérieur. McCovey a ensuite cogné son premier circuit de la saison. Il a expédié la balle par-dessus le tableau indicateur au champ droit, à plus de 450 pieds du marbre.

Le circuit de Mackanin a atterri de l'autre côté de la clôture du champ gauche, tout juste hors de portée du voltigeur Jerry Turner.

À la quatrième, Nate Colbert a obtenu un but sur balles et a volé le deuxième coussin. Il a devancé le relais de McCovey, qui avait reçu la balle au premier but du lanceur gagnant Brent Strom, et a croisé le marbre après deux retraits sur le double de Parrish au champ centre. Parrish a marqué à son tour sur le simple de Rogers.

À la neuvième, Parrish a reçu un but sur balles, a profité d'un simple de Foote pour gagner le troisième but et d'un roulant de White pour sceller l'issue du match.

MONTREAL (PC) — Willie Davis, qui depuis quelques années est

devenu un grand voyageur, ne changera jamais. Il ne fait jamais les choses comme tout le monde, ni dans la vie privée, s'il a vraiment une vie privée, ni sur le terrain de baseball.

Hier soir, il a réussi deux coups sûrs, a produit un point et en a marqué deux autres contre les Expos, tout en échangeant quelques plaisanteries avec les spectateurs vraiment peu nombreux.

"Si j'ai l'air heureux avec les Padres, c'est que je le suis. J'aime bien jouer dans la Ligue nationale, c'est ma patrie", a mentionné Davis.

Il a obtenu un simple au champ intérieur à la première et un autre simple à la sixième.

"Steve Rogers est un excellent lanceur, a pour-

suivi Willie D. Il l'a prouvé encore ce soir, mais, comme il semble toujours le faire contre nous, il a commis des erreurs et nous en avons profité. Rogers semble toujours commettre des erreurs impardonnables en moments inopportuns".

De gros canons

Les Padres ont surpris quelque peu quand Willie McCovey et Doug Rader ont claqué des circuits. John McNamara était fier de la performance de son équipe.

"Nous n'étions pas reconnus pour être capables de claquer la longue balle l'an dernier, mais nous allons changer tout cela, a mentionné McNamara, qui a bien apprécié le travail de ses lanceurs Brent Strom et Alan Foster. Je dois dire également que Rader aide l'équipe considéra-

blement depuis le début de la saison. A chaque fois qu'il cogne la balle solidement, il produit des points".

Quant à Rader, qui a de plus obtenu un double et a joué un solide match à la défensive, il a mentionné qu'il pensait pouvoir connaître une bonne saison.

"Depuis quelques saisons, je suis devenu un meilleur joueur de baseball. C'est peut-être une question d'expérience, je ne saurais dire. Mais je me concentre beaucoup mieux sur le travail à accomplir et quand la concentration y est, les performances suivent. Mon élan est meilleur, et mon rythme est excellent. Rogers m'a servi un lancer parfait lors de mon circuit et j'en ai profité".

Quant à McCovey, qui a frappé un retentissant circuit, son premier de la

saison, il semblait soulagé.

"Je sais que je suis encore capable de frapper la longue balle et je l'ai prouvé encore ce

soir. Ce n'est pas la première fois que j'expédie la balle par-dessus le tableau indicateur au parc Jarry et ce ne sera pas la dernière", a confié Stretch.

Samedi le 8

Ouverture de la saison de tennis

GRANBY — Toute la population de Granby et des environs est cordialement invitée à participer, le samedi 8 mai, aux terrains de tennis Saint-Luc, à l'ouverture officielle de la saison de tennis 1976, en présence des autorités de la ville et des Loisirs de Granby.

Les sportifs âgés de 14 ans et plus pourront alors faire valoir leurs talents en participant à un tournoi de doubles à la ronde peu ordinaire.

En effet, il s'agit d'un tournoi de doubles ou partenaires et adversaires sont choisis au hasard. Il y aura quatre catégories distinctes: les doubles masculins, classes A et B, les doubles mixtes et les doubles féminins.

Chacun aura la possibilité de s'inscrire dans la classe de son choix et pourra même changer de catégorie s'il le désire. Des joueurs nouveaux pourront s'ajouter à n'importe quel moment du tournoi.

Cette façon de choisir les partenaires et les adversaires au hasard est particulièrement intéressante puisqu'elle permet

de jouer avec et contre plusieurs joueurs.

Programme

La journée débutera à 13 heures 30 avec l'inscription de ceux qui sont intéressés à participer à la compétition des doubles.

Vers 14 heures, on procédera aux cérémonies d'ouverture officielle proprement dites. On aura l'occasion d'entendre le président du Club, Jacques Boily, le maire de Granby, Paul-O. Trépanier ainsi que le coordinateur des Loisirs, Yves Gagnon.

Le tournoi de doubles débutera quinze minutes plus tard. A 17 heures, il y aura des épreuves d'habileté qui seront suivies d'un goûter servi avec un "punch". Enfin, tous auront la chance de se gagner un magnifique prix de présence lors du tirage qui clôturera les activités de cette première journée "officielle" de la saison de tennis 1976.

Il est à noter que si dame nature fait des siennes, le tout sera remis au lendemain, dimanche, à la même heure.

La saison débute demain soir chez les Bons Copains

GRANBY — La ligue de balle-molle des Bons Copains Labatt débutera ses activités pour la saison 1976, demain soir à 7 heures 30, alors que la première joute à l'affiche de la campagne sera disputée sur le terrain des loisirs Immaculée-Conception.

A cette occasion, les deux équipes qui en viendront aux prises seront Pioneers et Esmond Mills, et il va sans dire que la lutte sera des plus chaudes. On profitera de cette première rencontre pour faire l'ouverture officielle de la saison, et plusieurs invités, fort connus ont laissé entendre leur participation aux événements d'avant-partie.

Cette année, c'est Marc Jodoin qui agira au titre de président de la ligue des Bons Copains Labatt, et il sera secondé dans ses fonctions par André Savoie, qui cumulera les postes de vice-président et de secrétaire. Le trésorier sera Morris

Saumier. Chaque club du circuit aura son directeur à l'exécutif. Pour l'Esmond Mills, Roger Archambault a accepté le poste, de même que Morris Saumier pour l'Hydro-Québec, Camille Bergeron pour Peeters Textile, René Léveillé pour Gervais Sport, M. Melançon pour Pioneer ainsi que Guy Normandin pour Denis Richard Inc. Les joutes seront disputées sur deux terrains, soit celui de l'Immaculée-Conception et celui du Séminaire du Verbe Divin.

Outre la joute de demain soir, les quatre autres équipes débuteront leur saison dès mardi prochain le 11 mai, alors que Gervais Sport visitera Peeters Textile sur le terrain de l'Immaculée à compter de 6 heures 30 et que Denis Richard rendra la pareille à l'Hydro-Québec, aussi sur le terrain de l'Immaculée, mais cette fois à 8 heures 30.

Outre la joute de demain soir, les quatre autres équipes débuteront leur saison dès mardi prochain le 11 mai, alors que Gervais Sport visitera Peeters Textile sur le terrain de l'Immaculée à compter de 6 heures 30 et que Denis Richard rendra la pareille à l'Hydro-Québec, aussi sur le terrain de l'Immaculée, mais cette fois à 8 heures 30.

Autour des buts

LIGUE NATIONALE

S Diego	200 004 000-6 7 0
Montréal	010 200 001-4 7 0
Strom 2-1, Foster 6, Metzger 9 et Kendall; Rogers 1-3, Murray 8 et Foote. CS: SD-McCovey 1, Rader 2; Mon-McKanin 3.	
Cincinnati	000 000 000-02-2 8 1
New York	000 000 000-00-0 7 2
Nolan, Eastwick 2-1 10 et Bench; Matlack, Sanders 10, Hall 1-11, Apodaca 11 et Grote.	
St-Louis	100 002 001-4 11 1
Atlanta	000 000 000-00-0 4 0
Falcone 1-2, Hrabosky 8, Proly 8 et Simmons; Ruthven 3-3, Sosa 9 et Correll.	
S. Francisco	000 001 000-1 5 1
Pittsburgh	003 210 00X-6 10 0
Hallicki 2-4, Heaverlo 5, Minton 7 et Rader; Kison 2-2 et Dyer. CS: Pit-Dyer 1, Oliver 2.	
Houston	200 100 000-3 6 1
Philadelphie	000 006 000-6 6 0
Niekro 1-5, Cosgrove 6, Barlow 7 et Johnson; Carlton, Reed 2-0 6, Garber 7 et Boone. CS: Hou-Johnson 3; Phil-Tolan 3, Brown 1.	

LIGUE AMERICAINE

Chicago	000 000 000-0 2 2
Baltimore	000 000 02X-2 5 0
Gossage 1-2 et Downing; Palmer 4-3 et Hendricks.	
Minnesota	015 000 200-8 12 2
Detroit	100 000 001-2 12 2
Byleven 2-2 et Roof; Roberts 3-1, Grilli 7, Fidrych 9 et Freehan. CS: Min-Kusick 1, Ford 4.	
K. City	001 011 203-8 12 1
Boston	010 100 020-4 8 0
Spittorff 2-3, Patten 8, Littell 8, Mingori 8 et Martinez; Jenkins 1-4 House 7, Cleveland 7, Willoughby 9 et Fisk. C: KC-Otis 5.	

Les résultats de la balle-molle

Gabriel Lussier

La ligue de Gabriel Lussier ouvrait sa saison mardi dernier en présentant son programme quadruple. Dans la première rencontre au programme, Délicatessen a bien commencé la campagne en écrasant le Brassin au compte de 7 à 0 pour donner une première victoire au lanceur Paul Chicoine. Gilles Papineau a été débité du revers, pendant que son coéquipier Jacques Lévesque brillait à l'offensive. Pour les vainqueurs, Paul Ménard a obtenu deux coups sûrs en trois, et Yvan Houle ainsi que Normand Jacques ont réussi chacun un double en quatre apparitions au marbre.

Dans le second match, L.I.C.I. a eu raison de la Buvette par le pointage de 13 à 4, malgré la tenue offensive de Denis Crack qui a obtenu trois hits en quatre. Jean-Luc St-Hilaire a bien oeuvré au monticule pour se mériter la victoire, tandis que la défaite était débitée à Yvon Cabana. Gilles Carneau a réussi deux coups sûrs en quatre et Marc Dupaul, deux en cinq, pour les vainqueurs.

La Meublerie a difficilement eu raison de l'Acier Bernier au troisième match, par le score de 8-5. C'est Alain Fontaine qui s'est mérité la victoire, ayant le meilleur sur son rival Pierre Ménard. Denis Bernier a bien joué, en réussissant deux coups sûrs en quatre dont un triple. Pour les gagnants, Mario Nadeau y est allé de deux en trois, Alain Fontaine de deux en quatre et Mario Lacroix de deux en quatre dont un coup de trois buts.

Finalement, dans la quatrième rencontre, le Relais Catudal a blanchi l'Hôtel Royal au compte de 1 à 0, grâce à John Morrisson qui a obtenu deux en trois et à la performance du lanceur Jean St-Onge. Rosaire Héneault a subi le revers, et son coéquipier Pierre Ouellet a frappé deux fois en lieu sûr.

Industrielle laurentide

Les activités de cette ligue débutaient aussi mardi soir dernier par la présentation de deux rencontres. Dans la première, le club Bell était en panne et il a subi un humiliant revers de 25 à 15 devant le Granby Mufflers. Breton a été crédité de la victoire tandis que Ken Armstrong subissait l'échec. Richard Hébert ainsi que Richard Goulet se sont illustrés pour les gagnants tandis que Roger Légaré et Ken Armstrong brillaient dans le clan adverse.

Dans l'autre rencontre, Raymond Ménard a pris la mesure du Fédéral Pacific Electric au compte de 15 à 7 grâce à la tenue du lanceur Bessette, qui a défait son vis-à-vis Hébert. Marcel Corbeil s'est signalé pour l'équipe victorieuse.

Les Toros s'en vont ailleurs!

TORONTO — Les Toros de Toronto, qui ont accusé des pertes de l'ordre de \$4 millions au cours des trois dernières années et qui subiront certainement d'autres pertes, ont décidé de quitter la ville de l'Ontario.

"Nous n'avons plus les moyens de perdre de l'argent", a mentionné le président de l'équipe, John F. Bassett.

L'équipe de l'Association mondiale de hockey est à Toronto depuis trois ans et a perdu en moyenne \$1.5 millions par année. Bassett avait acheté l'équipe, qui portait alors le nom des Nationals d'Ottawa, pour la somme de \$1.8 millions.

Bassett déboursait \$15,000 par match pour la location du Maple Leaf Gardens et les Toros n'avaient vendu que 3,600 billets de saison.

Après la fin de la saison, les Toros ont lancé une campagne publicitaire pour trouver de nouveaux supporteurs, mais les Toros n'ont vendu que la moitié des 7,500 billets de saison qu'ils espéraient vendre.

Cinq locations

On a demandé à Bassett où il déménagerait son équipe. Il a mentionné qu'il avait cinq locations en vue, soit les villes d'Ottawa, Birmingham, St. Paul, Miami et Milwaukee.

Whalers 4 Houston 2

(AP) — Tom Webster a marqué trois buts, hier soir, et les Whalers de l'An Nouvelle-Angleterre ont eu raison des Aeros de Houston 4-2 dans le premier match de la finale américaine de l'Association mondiale de hockey.

Les Whalers qui ont compilé cette saison la pire fiche parmi les équipes s'étant qualifiées pour les séries ont pris une avance de 3-2 à 49 secondes de la fin de la deuxième période, grâce à un but de Rosaire Paiement.

Webster a réussi les deux premiers buts de la rencontre, ses cinquième et sixième des séries, en période médiane, avant que Marti Howe et Larry Lund ne ripostent par Houston. Il a touché la cible de nouveau au dernier tiers après avoir contourné Gordie Howe en territoire adverse et s'être présenté seul devant le gardien Ron Grahame.

Le deuxième match de la série sera disputé vendredi soir à Houston.

AVEZ-VOUS VISITÉ LA PLUS BELLE MERCERIE DE L'ESTRIE?



VOUS N'AVEZ JAMAIS RIEN VU DE PAREIL!

OÙ L'ÉLÉGANCE N'A PAS SON ÉGAL

Progress Brand TAILORED

Charles Hubert

150, PRINCIPALE (angle Johnson)

GRANBY

372-3221 — 372-6606

FÊTE DES MÈRES

Dimanche 9 mai, offrez des

FLEURS

à votre maman ou votre épouse

LE PLUS GRAND CHOIX DE FLEURS EN VILLE

FLEURS COUPÉES et PLANTES FLEURIES



- Hydrangées
- Gloxinias
- Rosiers
- Roses
- Chrysanthèmes
- Pompons
- Glaieuls
- Oeillets
- Plantes vertes

LIVRAISON GRATUITE

LIVRAISON DE FLEURS TÉLÉGRAPHIÉES

Mme GILBERTE LOISELLE

342, RUE PAPINEAU GRANBY 378-1191

NOUVEAU!
ÉCRAN
5' X 6'

Madame, du nouveau pour vous
JEUDI VENDREDI SAMEDI
GOGO BOYS

Tous les jours film érotique
de 3 heures à la fermeture

BAR DOUBLE F.F.
38 nord, St-Charles, Granby
(Anciennement La Barrique)

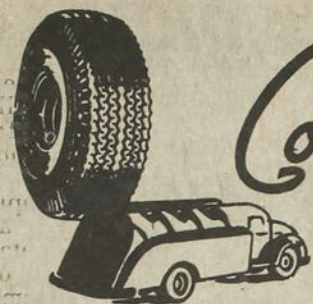
7 DANSEUSES NUES de 4 heures à la fermeture

KAWASAKI 76
SPÉCIAL POUR MOTO
100 CC 1975 \$585.00
QUANTITÉ LIMITÉE

RÉDUCTION 10 A 25% SUR LES ACCESSOIRES POUR MOTOCYCLISTES

KAWASAKI KZ 750 NOUVEAU MODÈLE 4 TEMPS ARBRE À CAMES
SPECIAL \$2,249.

TURCOTTE MOTO ENRG.
384-2 PRINCIPALE, GRANBY 378-3802



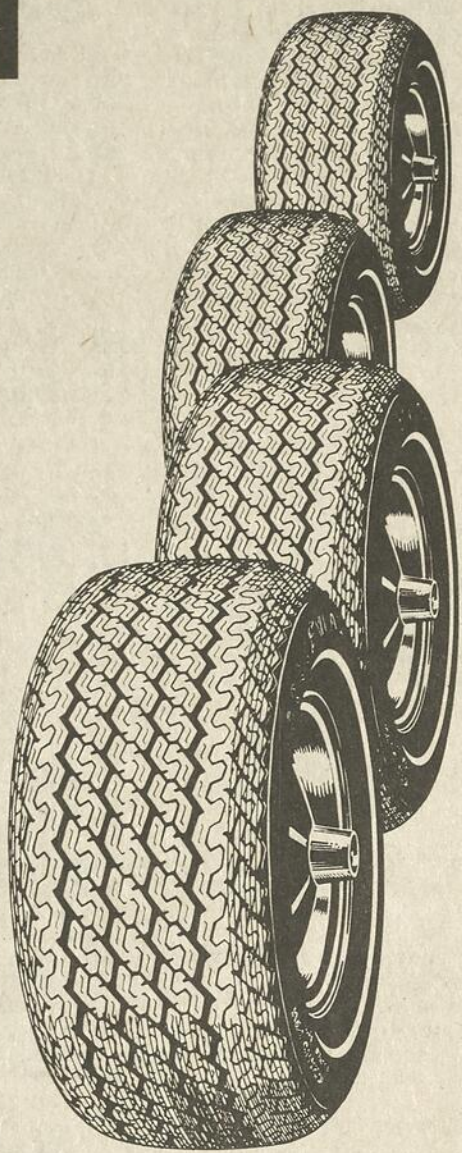
Coulombe & Fils inc.

vous offre

GOOD YEAR

Vente de radial

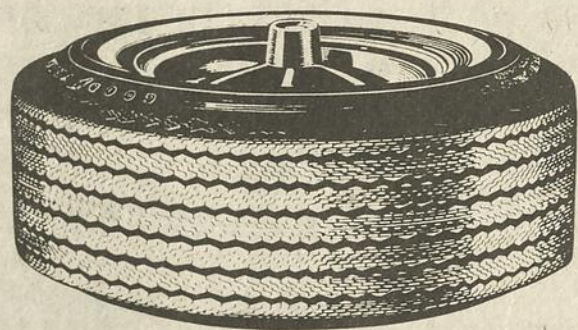
Le pneu radial Grand Prix Wide Tread de Goodyear vous offre une maniabilité superbe et jusqu'au double du millage des pneus ordinaires à plis en biais. Étant donné qu'il roule avec plus de facilité, il permet d'économiser de l'essence. Le radial Grand Prix se compose d'une carcasse à 2 plis de câblé de polyester pour un roulement doux et de deux ceintures en fibre de verre pour affermir la semelle et assurer ainsi un millage exceptionnel. Le motif spécial de la semelle allié à la construction radiale permet à une plus grande surface de semelle d'entrer en contact avec la chaussée ce qui accroît l'adhérence. Faites l'expérience du rendement et du millage des pneus de type radial de Goodyear. Achetez-en une paire pendant qu'ils sont à rabais.



PNEUS GOODYEAR

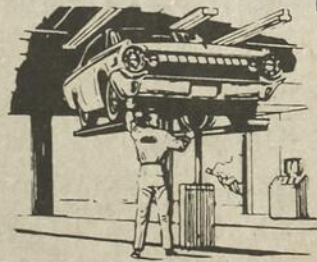
DURABLES ET DE ROULEMENT DOUX

POWER CUSHION 78 VYTACORD



LE MEILLEUR PNEU EN BIAIS GOODYEAR

ENTRETIEN PROMPT ET COURTOIS



- Vérification et réparation de pneus
- Equilibrage des roues
- Lubrification et changement d'huile
- Essence Shell (esc. de .05 du gallon)



LE SPÉCIALISTE DU PNEU



M. Guy Coulombe, prés.

226 sud, Robinson GRANBY 378-3966 (angle Notre-Dame)

Bruins: le coup de grâce?

Les Canadiens ont gardé une mauvaise habitude!

Les Canadiens de Montréal, reconnus comme de lents débutants au cours de saison régulière, semblent conserver cette habitude dans les séries de la coupe Stanley.

Jusqu'à mardi soir, ils n'ont pas eu à payer cher pour leur mauvaise habitude, mais leur revers de 5-2 aux mains des Islanders en demi-finale devrait les inciter à se réveiller.

La série se poursuit au Forum ce soir et les joueurs des Canadiens espèrent connaître un meilleur départ que celui de mardi.

"J'espère que nous allons tenter d'offrir un

peu plus de régularité... et de démarrer plus tôt, a dit le gardien Ken Dryden. Nous semblons connaître de lents départs pendant les 10 premières minutes de jeu, ce qui fut notre problème au cours du calendrier régulier.

"Cette habitude ne nous a jamais coûté cher, car nous avons pu, la plupart du temps, combler des retards d'un ou deux buts.

"Toutefois, dans les séries, vous ne pouvez pas payer ce luxe contre de bons clubs, car vous devez alors changer votre style et en adopter un qui n'est pas le vôtre.

"Alors un retard de deux buts est considérable et un de trois, 10 fois plus difficile à combler. Les Canadiens ont accusé un retard de 4-0 mardi alors que les Islanders évitaient l'élimination. "C'est un club très travaillant et très discipliné, a ajouté Dryden. Ils ne vous donnent rien et vous devez travailler très fort pour obtenir des résultats. Il en sera de même jeudi. "Je crois que nous devons placer le match de jeudi dans sa propre perspective, soit que nous n'avons plus qu'un match à remporter, contre trois pour eux."

Même opinion

Steve Shutt abonde dans le même sens en disant: "Avant le match, nous nous disons tous qu'il faut commencer à jouer dès les premiers instants du match, ce que nous ne faisons pas. Nous avons agi ainsi pendant toute la saison et nous en sommes maintenant à prendre 10 minutes pour nous réchauffer.

Billy Harris, des Islanders, soutient que l'effort fourni par eux mardi "ce qu'on est capable de faire".

"Nous affrontons toujours un bon club de hockey et nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, mais nous prendrons un match à la fois. Nous devons encore offrir un effort de 60 minutes jeudi, en étant supérieurs dans chaque période. Nous aurions pu gagner un match à Montréal en jouant pendant 60 minutes et nous le ferons jeudi."

Si les Islanders triomphent ce soir, le 6e match de la série aura lieu à Unindale dimanche soir.

Bruins-Flyers

Les Bruins de Boston étaient fatigués et découragés hier tandis que les Flyers de Philadelphie se préparaient à leur donner le coup de grâce dans leur série demi-finale dès ce soir.

Les détenteurs de la coupe Stanley dominent la série 3-1.

Le pilote Don Cherry, des Bruins, tentait de remettre son club sur la bonne voie à la suite de leur revers de 4-2 aux mains des Flyers à Boston mardi soir.

"Notre système a failli" a dit Cherry. Il s'est avéré assez bon pendant la saison et je ne comprends pas pourquoi nous l'oublions dans les séries.

Pour leur part, les Flyers expliquaient leur succès par leur façon de surveiller leurs rivaux à la défensive.

"Il était très apparent que leurs défenseurs ressentait la fatigue à la fin, a noté le défenseur Tom Bladen, des Flyers. Nous allions les poursuivre sans arrêt, ainsi que nos défenseurs."

Dans les deux derniers matches, le compte était égal à la fin de la 2e pé-

riode, mais les Flyers, en bonne forme, ont pris l'avantage dans le dernier engagement.

Le pilote des Flyers, Fred Shero, a profité de la bonne condition de ses hommes échangeant ses trios souvent pour fatiguer les Bruins.

Les Bruins en sont réduits à quatre bons défenseurs, tandis que les Flyers en présentent 11 dans l'ensemble.

Shero a révélé qu'il rappelle sans cesse cette différence sur le banc "11 contre 4", ce qui nous rappelle aussi que,

chaque fois que nous les poursuivons, nous les fatiguons davantage.

De plus, les Bruins seront désormais privés des services de Wayne Cashman, Bobby Schmutz et Jean Ratelle, les deux premiers en raison de blessures aux genoux et le 3e, à cause d'un malaise au dos.

Enfin, le gardien Gerry Cheevers et le défenseur Gary Doak demeurent des cas douteux: Cheevers avec un malaise au bras gauche et Doak, avec une blessure au genou droit.

Soirée du hockey La justice a le bras très long

• TORONTO — Le producteur torontois de La Soirée du Hockey, Bob Gordon, a déclaré que les autorités policières avaient reçu tous les rubans magnétoscopiques concernant la fameuse bataille entre les Maple Leafs de Toronto et les Flyers de Philadelphie du 15 avril dernier.

Bob Gordon a formellement démenti les allégations de certains journaux voulant qu'une partie de ce ruban, représentant 180 minutes, n'ait pas été remise au bureau du procureur général de l'Ontario.

Il a précisé que la partie avait duré trois heures et demie et que le film complet des événements, à l'exception des messages publicitaires, avait été remis à la police.

On sait que des accusations ont été portées contre trois joueurs des Flyers, Don Saleski, Joe Watson et Mel Bridgman, qui devront comparaître devant un tribunal de Toronto le 10 juin.

• EDMONTON — Le ministre fédéral de la Santé Marc Lalonde a déclaré à Edmonton que le gouvernement fédéral était prêt à donner son accord à un programme visant à trouver les fonds nécessaires pour combler un déficit raisonnable des jeux du Commonwealth de 1978.

Il a ajouté que les détails de ce programme seront dévoilés dans une semaine et que le cabinet étudiait trois possibilités, une loterie, une frappe de pièces de monnaie et une émission de timbres postes.

Le ministre a ajouté que les organisateurs avaient établi un budget équilibré pour ces jeux mais que ce programme serait mis sur pied à titre de précaution au cas où une augmentation des coûts ou une diminution des revenus escomptés viendraient compromettre l'équilibre de ce budget.

• OTTAWA — Un porte-parole du ministre fédéral de la Santé a annoncé dans la capitale fédérale qu'un chèque de \$2 millions avait été remis aux comités d'organisation des jeux du Commonwealth de 1978 qui auront lieu à Edmonton.

Ce versement porte à \$4 millions le montant des sommes reçues par le comité d'organisation d'Edmonton sur les \$12 millions promis par le gouvernement fédéral.

Un autre versement de \$6 millions sera fait avant la fin de l'année.

Par ailleurs, les dépenses connexes que le gouvernement fédéral devra faire, tant pour la sécurité et que pour la retransmission de ces jeux, sont estimées à une somme variant de \$8 à \$11 millions.

• MUNICH — La difficile victoire de Mohamed Ali sur Jimmy Young a subitement relancé l'intérêt pour le combat de championnat mondial des poids lourds que disputera Ali contre le Britannique Richard Dunn, le 24 mai à Munich.

Les promoteurs ouest-allemands ont indiqué que la vente des billets s'était accélérée et que plusieurs hôtes de marque s'étaient annoncés comme le Prince Rainier et la Princesse Grâce de Monaco et les actrices de cinéma Elizabeth Taylor et Candice Bergen.

• MONZA — La justice italienne a acquitté Colin Chapman, directeur technique de l'écurie Lotus, accusé d'être responsable de la mort du pilote autrichien Jochen Rindt.

On se souvient que ce dernier avait trouvé la mort en s'entraînant en vue du Grand Prix Automobile de l'Italie de 1970 à Monza, à la suite de la rupture d'un demi-essieu.

Le tribunal de Milan a estimé que l'accident aurait eu des conséquences moins tragiques si le pilote autrichien avait bouclé sa ceinture.



Dusty Baker, des Dodgers de Los Angeles, jette un regard vers Jose Cardenal au champ gauche qui saisit une balle frappée par Ron Cey. Les Dodgers ne devaient pas compter sur le jeu puisque le retrait était le troisième de la première manche. Les joueurs de la Côte Ouest ont toutefois eu raison des Cubs au compte de 14 à 12.

Avec deux patineurs Nightingale: une professionnelle

TORONTO (PC) — Tous les champions canadiens de patinage artistique sont devenus professionnels hier et ils donneront leur premier spectacle à Halifax au mois de septembre dans le Théâtre sur glace de Toller Cranston.

On a annoncé la nouvelle hier lors d'une conférence de presse tenue à Toronto. La championne canadienne Lynn Nightingale, d'Ottawa, les champions de la danse, Barbara Berzowski, de Toronto, et Dave Porter, de Port Perry, les champions par couple Candy Jones, de Toronto, et Don Fraser, de Richmond Hill, seront tous du groupe.

Mlle Nightingale n'était pas présente à la conférence et elle n'a pas encore signé son contrat. Il ne s'agit simplement qu'une question de temps cependant. Cranston, six fois champion canadien, a un contrat de trois ans pour la somme de \$3 millions avec l'agence Hurok Concerts de New York. Il veut mettre sur pieds un spectacle fort différent des spectacles de patinage artistique auxquels nous sommes habitués.

"L'expression artistique y jouera un grand rôle, a mentionné Cranston. Il n'y aura pas de chœur, ni rien de ce que l'on voit habituellement dans ces spectacles. Il n'y aura que du patinage artistique de très haute qualité".



FÊTE DES MÈRES DIMANCHE 9 MAI

Votre maman et votre épouse méritent le plus beau cadeau, le jour de la Fête des Mères. Alors offrez-lui un cadeau personnel: rien n'est plus apprécié que de la lingerie.

Nous avons la plus belle collection en ville et nous serons très heureux de vous conseiller dans votre choix.

Deux magasins pour mieux vous servir.

Messieurs, nous vous aiderons dans votre choix et nous emballerons votre cadeau.

Lingerie

Jour & Nuit INC.

GALERIES DE GRANBY 378-4879

CORSETTERIE

GEORGETTE, inc.

Corsetière diplômée.

PLAZA GRANBY 378-7855

PATINS DE JEU

par la rédaction sportive

Il semble bien que la ligue de hockey junior "A" du Québec aura du pain sur la planche au cours des prochains mois, afin de réformer ses cadres pour la prochaine saison. En effet, certains rumeurs voudraient que l'enthousiasme des clubs, à la fin de la dernière saison, soit subitement disparu depuis quelques semaines... sans en connaître les raisons...

D'autre part, plusieurs sont "anxieux" de connaître les projets des Maroons de Waterloo, et les prochaines déclarations du dynamique Jean-Paul Forand sont attendues avec impatience.

Roger Ricard, gérant du club Granby-St-Paul, est heureux d'informer ses amis qu'il y a maintenant quatre générations chez les Ricard... toutes nos félicitations.

Au fait, Roger est papa depuis quelques semaines déjà; toutes nos félicitations à Mme Ricard...

On me rapporte que le "murf" Larose est en train de corriger "sévèrement..." et à coups de piastres" le jeu de golf de Maurice Langlois... et que le prochain sur la liste sera Gilles Gobeille. Une histoire "courte" qui promet d'être longue.

Samedi dernier, on pariait sur l'âge de Roger Bédard et de Gus-Pomerleau; certains osaient même dire que les deux avaient le même âge. Reste à savoir lequel des deux est "insulté" par cette remarque.

Si les 36 trous du Granby-St-Paul ne sont pas prêts pour le 1er juin... ce ne sera sans doute pas la faute de Raymond Larose et de toute son équipe qui prennent les "bouchées-doubles" afin d'activer les travaux. "Pas inquiet... tout sera prêt", de répéter Raymond.

Nous avons été témoins de toute une "engueulade" samedi dernier entre les inséparables Jean-Luc Côté et "Ti-kiss" Levasseur; mais pour une fois, ils étaient séparés et le maire Nadeau jouait le rôle "d'arbitre partial"...

J.-C. Lévesque perd peut-être ses cheveux, mais pas son enthousiasme et son doigté, à la tête des ligues de hockey.

Les "athlètes" de la ligue Dépression de Granby viennent tout juste de remiser leurs patins... qu'ils devront sortir leurs gants, car la saison de balle-molle de ce circuit sera lancée lundi soir prochain, de nous rappeler Paul Forand.

Le dynamique Donat Brosseau, coach de hockey à ses heures, et, qui affiche une baisse de poids, est "tout fin prêt" pour la saison de golf. Aussi, la pluie a-t-il dérangé ses plans samedi dernier.

Une rumeur circule à l'effet que Spill Frappier, un des rares partisans des Yankees de New York encore sur cette terre, rejoindra ses amis du Granby-St-Paul, prochainement.

Toutes nos félicitations à Emile Barré et à son équipe pour le grand succès remporté lors du Gala des Sports des Aramis, samedi soir dernier.

On rapporte que Aldéi Ferland aurait décidé de "prêter main forte" à son ami Gérard Fournier, lors de la prochaine excursion à Gervais. "Ils seront deux pour y goûter au lieu d'un", a-t-on entendu quelque part.

Ca s'en vient... et très rapidement, notre exposition industrielle et commerciale, au Palais des Sports de Granby.

Ti-Jean Lajeunesse a été vu en train de "travailler" dernièrement; non pas qu'il ne travaille pas, au contraire... mais question de donner de ses nouvelles aux amis qui le voient rarement.

Normand Fausse, le président des Aramis, aurait un problème de "chien"... qu'il compte résoudre bientôt: Pauvre petite bête.

Valmore Viens aurait tellement d'invitations pour la pêche la saison prochaine, qu'il pourra remplir "toutes ses promesses", me dit-on.

Est-ce vrai que Paul "Loto" Langlois a, parfois, des sautes d'humeur" aux cartes... surtout avec Jean-Luc et "Ti-kiss" dans les environs?

Il ne serait pas surprenant de voir le "prof" Gérald Langlois mêlé à quelques organisations sportives sous peu... et pourquoi pas.

Une rumeur "non fondée" veut que Pierre Bélanger laisse l'enseignement pour travailler à plein temps au CIO... (comité international olympique)...



(Photo Jeannot Petit)

Capitaine à l'oeuvre

Le club de golf de Waterloo ne manquera pas d'activités de toutes sortes au cours de la prochaine saison. Au fait, déjà une imposante cédule a été dressée et une intéressante variété de tournois seront disputés durant la belle saison. Pas moins de 13 compétitions seront accessibles aux membres du club, tant masculins que féminins. Incidemment, les préparatifs en marge de ces compétitions sont déjà entamés. Ce sont trois vaillants sportifs qui verront à la bonne marche, dans l'ordre, Guy Brosseau, assistant-capitaine, Claude Bernard, gérant du club, et Claude Gabana, le nouveau capitaine du club pour la saison 1976. Effectivement, la première compétition se produit ce samedi, le 8 mai, alors que se déroule le tournoi d'ouverture.

les sports

EN BREF... EN BREF

BOSTON (UPI) (PA) — Les Red Sox de Boston,

de la ligue Américaine de baseball, ont mis le nom de l'arrêt-court Gene Michael, sur la liste des joueurs disponibles.

De plus les finales des séries mondiales ont retiré le nom de Bob Heise de la liste des joueurs blessés.

La chasse au gros gibier

Par John LeBlanc de La Presse Canadienne

Les changements qui seront peut-être effectués dans les règlements de chasse au gros gibier, cette année, attendent encore confirmation dans trois provinces.

Le Manitoba, où il n'y a pas eu de chasse au chevreuil depuis deux ans à cause de la diminution du nombre de ces animaux, n'a pas encore annoncé de décision à ce sujet pour cette année. Il est possible que la chasse soit permise en nombre limité.

Le nombre de chevreuils dans cette province a diminué pour deux raisons: l'habitat naturel du chevreuil, la forêt, rétrécit de plus en plus, à mesure qu'on défriche cette dernière pour cultiver les terres, et de plus l'hiver de 1973-74 a été très dur.

A Terre-Neuve, il y a eu certains problèmes en 1975 à propos du système des permis, et on prévoit qu'il sera modifié cette année. Le système, l'an dernier, était conçu de façon à donner au chasseur un permis pour l'original une année, et un permis pour le caribou l'année suivante. Géré par ordinateur, il était basé sur les numéros de

cartes d'assurance-santé. Le gouvernement a émis 11,000 permis de caribou, mais ce qui s'est produit, c'est que maris, femmes, oncles et tantes avaient envoyé leurs numéros, de sorte que certaines familles ont bénéficié de deux permis ou davantage, tandis que les chasseurs moins astucieux n'en ont pas eu.

Décision attendue

En Nouvelle-Ecosse, on ne sait pas encore s'il y aura une saison de l'original en 1976. L'an dernier il n'y en a pas eu, parce qu'on attendait le résultat d'un relevé sur le nombre d'originaux dans cette province. Selon les relevés aériens, la population des originaux, l'an dernier, dans les quatre comtés du nord de la province, était de 900, soit peut-être 1,200 maintenant en raison de la reproduction.

Un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne n'indique aucun changement important dans les autres provinces cette année.

Au Nouveau-Brunswick, il a été difficile d'estimer le nombre de animaux tués, étant donné que le bracon-

nage, l'automne dernier, n'a pu être surveillé parce que les gardes forestiers de la province étaient en grève.

Cependant, la population de chevreuils au Nouveau-Brunswick était estimée à 35,000 ou 45,000. En 1975, on a émis 60,000 permis.

Au Québec, les chasseurs ont abattu moins d'animaux l'an dernier que l'année précédente. Les chiffres publiés en janvier indiquaient un total de 11,820 animaux tués en 1975, contre 12,604 en 1974. La plupart des provinces ont des règlements couvrant l'usage d'armes primitives pour chasser le gros gibier, principalement à l'arc et à la flèche.

En Ontario, une saison de chasse à l'arc aura lieu dans la région de Timmins, du 20 septembre au 10 octobre, pour résidents et non-résidents.

les sports

EN BREF... EN BREF

ST-ANDREWS (UPI) — Roberto de Vincenzo, de l'Argentine, gagnant du British Open de 1967, a été invité à devenir membre honoraire du Club de golf Royal-Ancient. Vincenzo est âgé de 53 ans.

SE TERMINE le samedi 8 mai — stocks spéciaux solides jusqu'à épuisement. Nous nous efforçons de fournir les articles annoncés, tout en nous réservant le droit de limiter les quantités.

GRANDE VENTE DE MAI

PRIX RÉDUIT!

Supercycle transformable

45⁹⁹

Courant \$51.95

Épargnez \$5.96

ÉPARGNEZ!

60 MINUTES COUR. 89¢

77¢

ch.

90 min. cour. \$1.35. Ch. \$1.11
120 min. cour. \$1.55. Ch. \$1.33

1. LECTEUR 8-PISTES AUTO-COÛR. \$29.95
Modèle "Automatic Radio" à pousoir de sélection. Bouton tonalité haut-bas. 12 V masse négative. 6 1/2 x 6 1/4 x 2"

24⁸⁸

2. PORTE-BANDES-COÛR. \$8.49
Type mallette logeant 15 bandes. Imitation crocodile noir. Intérieur rouge

6⁸⁸

Tous nos Supercycles sont livrés assemblés prêts à rouler.

POUR FILLES DÉMONTER LA BARRE

baseball

LIGUE NATIONALE				LIGUE AMERICAINE							
SECTION EST				SECTION EST							
G	P	%	DIFF.	G	P	%	DIFF.				
Philadelph.	13	6	.684	—	New York	11	5	.688	—		
New York	15	9	.625	1/2	Milwaukee	9	5	.643	1		
Pittsburgh	11	9	.550	2 1/2	Detroit	8	8	.500	3		
Chicago	11	13	.458	4 1/2	Cleveland	9	9	.500	3		
St. Louis	10	12	.455	4 1/2	Baltimore	8	11	.421	4 1/2		
Montréal	7	13	.350	6 1/2	Boston	6	11	.353	5 1/2		
SECTION OUEST				SECTION OUEST							
G	P	%	DIFF.	G	P	%	DIFF.				
Los Ang.	14	9	.609	—	Texas	12	6	.667	—		
Cincinnati	12	9	.571	1	Kansas C.	9	7	.563	2		
San Diego	11	11	.500	2 1/2	Oakland	11	10	.524	2		
Houston	12	13	.480	3	Minnesota	8	9	.471	3 1/2		
Atlanta	8	14	.364	5 1/2	Chicago	6	9	.400	4 1/2		
San Franc.	8	14	.364	5 1/2	Californie	7	14	.333	6		
HIER				HIER							
Los Angeles	14	Chicago	12	Houston	3	Philadelphie	6	Kansas City	8	Boston	4
Cincinnati	12	Houston	12	San Francisco	1	Pittsburgh	6	Chicago	0	Baltimore	2
St. Louis	4	Atlanta	0	San Diego	1	Atlanta	0	Minnesota	3	Detroit	2
Cincinnati	2	New York	0	St. Louis	4	Atlanta	0	Texas à Milwaukee (remis)		Texas à Milwaukee (remis)	
San Diego	6	Montréal	0	San Diego	6	Montréal	0	New York à Californie (soir)		Cleveland à Oakland (soir)	

BOUGIES

1. Turbo-Fire standard	2. A.C. standard
84¢	93¢
Courant 99¢	Courant \$1.25
Turbo-Fire à résistance. Cour. \$1.29. 99¢	A.C. à résistance. Cour. \$1.55. \$1.18

ÉPARGNEZ 15%

3. Trousse mise au point
Comprend rotor, contacts et condensateur. Par exemple: V8 Ford 1963 à 1974 (sauf doubles contacts allumage). Cour. \$2.69. **2²⁸**

4. Analyse-moteur
Vérifie angle saturation, usure arbre et plaque distributeur. 4, 6, 8 cyl., 6 ou 12 V. Mouvement d'Arsonval à pierres. Cour. \$23.49. **20⁹⁹**

5. Câbles à la longueur
Câbles à résistance pour la majorité des modèles. Par exemple: 6-cyl. Ford '63-74, moteurs 170, 200, 240 et 250". Cour. 4.99. **4²⁴**

6. Chapeau distributeur
Résiste à l'humidité, pour la majorité des modèles. Exemple: Grosses Ford, Merc., Meteor V8 1960-74. Cour. \$2.79. **2³⁷**

7. Bobine d'allumage
Pour la plupart des voitures et camions. Carter monopiece résistant à l'humidité, enroulements équilibrés. 6-12 V. Cour. \$6.59. **5⁹⁵**

Stock spécial!

Groupe Tennis JELINEK

Raquette Olympiad, presse-raquette bois, 3 balles "World Ace"

8⁹⁹

LE TOUT

Coffret de pêche

FORMAT POCHE

Cour. \$1.49

1¹⁹

Casier suspendu comportant 13 compartiments en tout. Economique!

QUALITÉ BLACK & DECKER!

Tondeuse électrique 18"

Courant \$84.95

75⁹⁵

Isolement double. Puissant moteur 10A; lames jumelées 9"; capot en fonte d'aluminium légère; mancheron basculant et pliant pour le rangement.

AFFAIRE!

Baladeuse

Cour. \$3.99

3³³

Eclairage abondamment le compartiment moteur. Fil 20 pieds compris.

Pomme shampooing

Cour. \$1.89

1⁴⁴

Permet un shampooing facile et rapide au-dessus du lavabo.

Réveil-matin

Stock spécial

3³³

Le "Chipper" Westelox vous réveille à temps. Gros chiffres nets.

Lampe Ray-O-Vac

avec 2 piles

2⁷⁷

Stock spécial! Fournit un éclairage de secours à la maison, au chalet, sur la route. Corps plastique léger. Commande à pousoir.

San-O-Van

Cour. \$1.89

1⁵⁹

la pinte

Combat les odeurs des toilettes chimiques, caravanes, bateaux, etc.

Coton à fromage

Cour. \$1.99

1⁷⁷

10 vges

Ne peluche pas. Pour nettoyer, épongeuse, cirer. Largeur 42". Avantageux!

Panoplie 3 pièces

Cour. \$1.19

88¢

Truelle, déplantoir et sarceuse tout acier. Manche à suspension.

Jardinière corbeille à suspendre

Pour mieux profiter de la beauté de vos fleurs et plantes vertes. Corbeille de plastique fort, en blanc. Diamètre environ 12".

1⁹⁸

Cour. \$2.49

B. DOUBLURE FIBRE MOULÉE

Pour ci-dessus. Courant 85¢. Seul. **69¢**

GÉRANT DE SERVICE

Homme dynamique, avec expérience dans l'automobile, est demandé.

Salaire selon compétence, plus commission, ainsi que tous les avantages sociaux usuels.

Écrire à:

Casier 3047
La Voix de l'Est Ltée,
136, rue Principale,
Granby

GRANBY
J.C. VALLÉE, propriétaire
Galeries de Granby, 378-9884

COWANSVILLE
RAYNALD DUMAS INC., propriétaire
127, Principale, 263-4232

WATERLOO
D. DARVEAU INC., propriétaire
5393, Foster, 539-3801

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 6 MAI 1976 — PAGE 13



C'est parti

La ligue de balle-molle Industrielle-Laurentide de Granby a inauguré sa saison mardi soir, en présence de représentants de toute les équipes. Bâton à la main, on semble décidé à tout pour aller cueillir les grands honneurs. On reconnaît, de gauche à droite, Georges Carpentier du club Ménard, André

Turcotte du Silhouette, Réal Blain du Granby Muffler, André Dugas du Woolco, André Berthiaume, du Stell Hedde, André Foisy, représentant du commanditaire, Richard Hébert, président de la ligue, Reynald Gagné du F P E, Normand Archambault du Treco et Gilles Samoisette du Bell.

(Photo: Jeannot Petit)



Ligue Gabriel Lussier

Une autre des nombreuses ligues de balle-molle de Granby a inauguré sa saison cette semaine. Cette fois, il s'agit de la ligue Gabriel Lussier qui compte huit équipes. Nous assistons ici à la cérémonie d'ouverture; de gauche à droite, Richard Plante de La Meublerie, Richard Côté de Acier Bernier, Paul

Ménard de Délicatessen, Vienney Côté de l'hôtel Royal, Noël Champagne de Gabriel Lussier, Camille Messier, président de la ligue, Charles Mochoon du Brassin, Paul Catudal du Katudal, Gilles Gagnon de la Buvette et Guy Giard de l'ICI.

(Photo: Jeannot Petit)

Les Twins du Minnesota... un "ménage" qui va mal

BLOOMINGTON (PA) — Les Twins comptent le plus grand nombre de mécontents — des joueurs qui n'ont pas signé pour 1976 — parmi les clubs des ligues majeures, et toutes les disputes font que l'équipe joue dans une atmosphère malsaine.

"Je ne crois pas que les malentendus avec la direction m'affecte, dit le voltigeur Larry Hisle, l'un des 10 joueurs qui n'ont pas signé. On en parle de temps en temps au vestiaire, mais per-

sonne ne pense à son contrat lorsque le match commence".

Quoi qu'en dise Hisle, il n'en reste pas moins que les Twins n'ont gagné que six de leurs 15 premières rencontres cette saison.

Un coup d'oeil sur les statistiques de l'équipe révèle que les joueurs mécontents n'ont pas encore commencé à produire cette année.

Par exemple, Hisle, le frappeur de puissance du

club ne présente qu'une moyenne de .250 et un seul circuit. Il a fait marquer huit points, un sommet pour le club.

"Il faut du courage à un joueur pour "jouer son option", dit le gérant Gene Mauch. Les joueurs dans cette situation doivent s'efforcer encore plus, afin d'améliorer leur position dans les négociations".

Le salaire d'un joueur peut être réduit de 20 pour cent s'il joue sans contrat, et le problème

devient plus grave lorsque la saison commence, parce qu'il devient alors plus difficile pour les joueurs et leurs patrons de ne pas considérer les performances récentes.

Le lanceur Dave Goltz, qui avait commencé quatre matches, sans succès a signé la semaine dernière après avoir été bombardé trois fois de suite.

D'un autre côté, Bill Campbell, l'as de la relève, avait presque

décidé d'accepter les \$30,000 offerts par la direction, mais il réfléchit maintenant après avoir remporté trois victoires et réussi deux sauvetages.

Broche à foin

Le frappeur délégué Steve Braun, à qui on a offert une augmentation de \$1,500, après qu'il eut frappé pour une moyenne de .302 l'an dernier, est le plus volubile des protestataires.

"En ce qui me concerne, nous avons une administration de broche à foin, dit Braun, dont la moyenne est d'un peu plus de .200. Si on veut me payer comme un joueur de 1925, je ne puis offrir un rendement trop élevé". Le lanceur Bert Blyleven, qui a gagné 15 matches l'an dernier, a réclamé une augmentation de \$60,000, qui aurait porté son salaire à \$125,000, mais Calvin Griffith a répliqué avec une offre de \$85,000, et Blyleven a décidé de jouer son option.

Blyleven n'a pas connu beaucoup de succès non plus. Il n'a remporté qu'une victoire en cinq essais jusqu'ici.

L'arrêt-court Danny Thompson, le lanceur de relève Tom Burgmeier, le joueur d'intérieur Jerry

Terrell, le voltigeur Steve Brye, le troisième but. Eric Soderholm, qui est hors du jeu pour la saison après s'être blessé au genou, et le lanceur Joe Decker sont les autres qui jouent sans contrat.

Des échanges

"Les joueurs ordinaires réclament maintenant des salaires de vedettes, et souvent ils les obtiennent", prétend Griffith, qui n'aime pas sa réputation de grippe-sou. Il paye Rod Carew, le champion frappeur de l'Américaine depuis quatre ans, \$200,000 cette année, et le gérant Mauch touche \$100,000. Griffith sait cependant qu'il ne peut se per-

mettre de perdre une dizaine de ses joueurs à la fin de la saison, sans obtenir une compensation. "Tout m'a l'air que nous concluons des échanges", dit-il, mais

ceci soulève une autre question. Si près de la moitié des Twins veulent échapper aux griffes de Griffith, qui voudrait aller au Minnesota pour remplacer ces joueurs?

les sports

EN BREF... EN BREF

LOS ANGELES — Dorothy Hamill, l'enfant chérie du patinage artistique aux Etats-Unis et une médaillée d'or aux Jeux olympiques, a indiqué qu'elle deviendra professionnelle en signant un accord avec le réseau de télévision ABC pour être la vedette de deux entraînements spéciaux pour ce réseau. La

nouvelle a été annoncée lundi soir.

Les émissions spéciales, qui passeront au petit écran cet automne et au début du printemps 1977, présenteront les premières performances de Hamill comme pro.

Hamill n'est âgée que de 19 ans.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

(semi-finales 4 de 7)

	PJ	G	N	PP	PC	Pts
Montréal	4	3	1	0	12	12
Islanders	4	1	3	0	12	2

MARDI

Montréal 2 Islanders 5

JEUDI

Islanders à Montréal

	PJ	G	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	4	3	1	0	13	9
Boston	4	1	3	0	9	13

MARDI

Philadelphie 4 Boston 2

JEUDI

Boston à Philadelphie

ASSOCIATION MONDIALE

(finale canadienne)

Winnipeg a éliminé Calgary 4-1

(finale américaine)

	PJ	G	N	PP	PC	Pts
Houston	1	0	1	0	2	4
N.-Angleterre	1	1	0	0	4	2

MERCREDI

N.-Angleterre 4 Houston 2

VENDREDI

N.-Angleterre à Houston

Grande vente SICO SICO



Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyde **\$12.99** le gallon EN VENTE, PAS PLUS QUE

Latex d'intérieur, une couche **\$12.99** le gallon EN VENTE, PAS PLUS QUE

Email lustre-perle d'intérieur à l'alkyde **\$12.99** le gallon EN VENTE, PAS PLUS QUE

MÉDAILLES D'OR attribuées à SICO pour l'excellence de ses produits à la 4^e Sélection Mondiale des peintures et vernis, à Paris (France).

QUINCAILLERIE SHEFFORD FERNAND NANTEL, propr. 4770, FOSTER WATERLOO, TÉL.: 539-0585	C.B.G. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INC. 241, rue ALBERT COWANSVILLE, TÉL.: 263-0370	GILLES BÉBARD ST-ALPHONSE DE GRANBY TÉL.: 378-2545	MÉNARD & FRÈRES 322, rue PRINCIPALE GRANBY, TÉL.: 378-4608
CENTRE DE RÉNOVATION P.-E. GIROUX 420, rue ST-JOSEPH FARNHAM, TÉL.: 293-3646	MAGASIN TRUDEAU STE-BRIGIDE TÉL.: 293-6152	A. MESSIER (1970) LTÉE 423, PRINCIPALE GRANBY, TÉL.: 378-4666-67-68	SUPER MARCHÉ DUCHARME R.R. 2, CHEMIN WATERLOO GRANBY TÉL.: 372-3785

Surveillez nos aubaines!



MONTRE AU QUARTZ TRANSISTORISÉE

LA TECHNIQUE DE L'ÈRE SPATIALE ET L'ÉLÉGANCE MASCULINE AU BAS PRIX IRRÉSISTIBLE

K mart... EN VENTE DU 6 AU 8 MAI

3777

CHACUNE



• OSCILLATEUR EN CRISTAL QUARTZ TRANSISTORISÉ ET PROTÉGÉ CONTRE LES CHOCES

• FERMEOIR SÛR ET CONFORTABLE

• PRESSEZ LE BOUTON... VOILÀ L'HEURE

• PRÉSENTÉE DANS UNE JOLIE BOÎTE-CADEAU

Ne perdez pas votre temps à réfléchir à cet achat! Vous n'avez besoin que d'une fraction de seconde pour réaliser la qualité de l'aubaine que nous offrons à ce si bas prix! Voyez les caractéristiques de notre montre à affichage numérique:

• Lecture numérique grâce à une diode éclairant les chiffres • Se règle facilement pour les changements d'heure • Un seul bouton pour lecture directe des heures, minutes et secondes • Tolérance incroyable de 5 secondes par mois • Aucune pièce mobile — aucune lubrification ni friction.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS!

EN VENTE DÈS MAINTENANT, DU 4 AU 8 MAI — TANT QU'IL EN RESTERA AU MAGASIN Kmart DE VOTRE VOISINAGE

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h P.M.

A vendre
SERVICE DE FINANCEMENT
1^{ère} hypothèque
JUSQU'À 85%
DE NOTRE ÉVALUATION
COURTIERS

Fiduciaires
de la Cité et du District de Montréal
372-2500

243, Principale GRANBY

LAC MEMPHRÉMAGOG

No 98 — Chalet Lac Memphrémagog, coin avenue des Scouts et Avenue du Parc, terrain 75 x 100 très bien paysagé et haies de cèdre, 2 chambres à coucher avec 2 douches et toilette, grande cuisine, living room, ameublement complet inclus, poêle électrique 220V, réfrigérateur, télévision, ustensiles de cuisine et vaisselle incluse, droit de plage privé.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

GRANBY

No 108 — Paroisse St-Famille, duplex, extérieur en brique, très bon état, allée en asphalte, garage et remise, rez-de-chaussée, 4 1/2 pièces, très grandes chambres à coucher, peinture faite à neuf, 2e plancher, 5 1/2 pièces, très gai, site résidentiel, subaine pour prompt acheteur.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

GRANBY

No 83A — Paroisse St-Eugène, duplex de 2 - 5 1/2 pièces, état impeccable, de très grandes pièces, extérieur clapboard d'aluminium, garage communicant avec sous-sol. Allée en asphalte, faisant coin de rue.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

GRANBY

No 64 — Paroisse St-Luc, bungalow 5 1/2 pièces, intérieur finition de luxe, cuisine très ensoleillée, chambre de bains sur tuile céramique et accessoires de couleur, mur du salon recouvert de pierre naturelle, extérieur en brique, toiture bardoux d'asphalte, abri d'auto, allée en asphalte, terrain 60 x 127 très bien paysagé avec beaucoup d'arbres, secteur très résidentiel.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

GRANBY

No 144 — Paroisse St-Joseph, bungalow en brique, 5 1/2 pièces, plus solarium semi-fini, intérieur très propre, finition de plâtre, planchers bois franc, cuisine gaie et ensoleillée, salle de bains en tuile céramique, fenêtres extérieures en aluminium, grand garage détaché, allée en asphalte et gazon, location idéale à proximité de toutes les commodités, prix attrayant pour acheteur sérieux.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

WATERLOO

No 69 — Garage en métal 35 x 60, terrain de 90,000 p.c. considérables échange.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

CANTONS DE L'EST

No 119 — Occasion d'affaire, imprimerie commerciale, située dans les Cantons de l'Est, incluant bâtisse et terrain de 65,000 p.c. rentabilité très élevée avec bilan certifié, occasion unique pour personne dynamique.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

GRANBY

No 138 — Maison de rapport, 6 logis, extérieur en brique, construction 1975-1976, cour nivelée et sorties électriques pour auto, intérieur de 6 logis de 4 1/2, tapis mur à mur dans chaque logement, taux de vacance inexistant, placement sûr pour l'avenir.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

GRANBY

No 145 — Paroisse St-Benoît, cottage 1 1/2 étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher, salle de jeu, finie au sous-sol, terrain de 7,500 p.c., garage attaché, allée en asphalte, terrain paysagé, extérieur en clapboard bois, subaine véritable à \$22,000, seulement.
Agent: MARC FAUCHER 372-2761.

GRANBY

No 132 — Superbe bungalow, état impeccable, situé dans un quartier tranquille et nouveau, prix très intéressant, terrain paysagé.
Agent: RÉGIS CÔTÉ 372-2500.

GRANBY

No 128 — 2 logis en déclin de bois, rue St-Joseph, possibilités intéressantes, prix à discuter.
Agent: RÉGIS CÔTÉ 372-2500.

CANTONS DE L'EST

No 1 — Motel, Canton de l'Est, sur rendez-vous seulement.
Agent: RÉGIS CÔTÉ 372-2500.

GRANBY



No 141 — Rue Bourgeois, merveilleux cottage anglais, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, 1 foyer, terrassement complet, construction sur pièce et fini en briques tout le tour, style unique, c'est la maison de vos rêves.
Agent: RÉGIS CÔTÉ 372-2500.

GRANBY

No 126 — Terrain 21,000 p.c., bien paysagé, avenue de la Promenade, Terrasse Bellevue.
Agent: RÉGIS CÔTÉ 372-2500.

GRANBY

No 120 — Bungalow, finition stucco, 3 chambres à coucher, garage attenant à la propriété, terrain paysagé, balançoire, table à pique-nique, antenne de T.V. et autres extras inclus au prix de vente, rue Béard.
Agent: RÉGIS CÔTÉ 372-2500.

ST-PIE

No 112 — Chalet meublé, bord de l'eau avec vue sur la montagne de St-Paul, beau terrain paysagé, grande haie de cèdres, piscine hors terre incluse au prix de vente, prix \$15,000.
Agent: RÉGIS CÔTÉ 372-2500.

GRANBY

Magnifique bungalow de trois ans 3 chambres à coucher, près de la rue Simonds, le sous-sol de 8 pieds de haut peut être entièrement fini, prix \$25,000 avec hypothèque de 8 1/2%.
Agent: DENIS GAZAILLE 372-2320.

GRANBY

Maison unifamiliale, bâtie en 1975, près de la rue St-Urbain, 4 chambres à coucher, sous-sol entièrement fini, incluant tapis mur à mur, grand terrain, de 200 pieds de profondeur, incluant piscine extérieure de 24 pieds et aussi un garage de 16' x 28' entièrement isolé avec mur fini intérieurement, le tout à prix convenable.
Agent: DENIS GAZAILLE 372-2320.

GRANBY

Maison à revenus de 8 logis, comportant une hypothèque à 9 1/4% de la Caisse populaire, revenu brut de \$7,200. À vendre à \$42,600, ce qui laisse un revenu net de près de 14%.
Agent: DENIS GAZAILLE 372-2320.

GRANBY

Maison unifamiliale en bois, sur St-Charles, près de Notre-Dame, avec très grand terrain, incluant un grand jardin, un garage, une entrée en asphalte pour seulement \$18,000.
Agent: DENIS GAZAILLE 372-2320.

GRANBY

Un commerce très florissant de motocyclettes et de motoneiges, situé au 320 est, rue Denison, incluant le magasin, le terrain, l'outillage, le stock et la marchandise selon l'inventaire, le tout à vendre à prix très raisonnable pour acheteur sérieux.
Agent: DENIS GAZAILLE 372-2320.

GRANBY

No 78 — Propriété à revenus, de 8 logis, construction presque neuve, arçagée sur un vaste terrain paysagé, rue Belcourt, incluant tapis mur à mur, chauffage électrique, revenu brut de \$9,900, constituant un très bon placement.
Agent: DENIS GAZAILLE 372-2320.

STE-CÉCILE DE MILTON

No 135 — Une magnifique maison mobile, de 12' x 64' bien meublée, située rue Lachapelle dans le village de Milton, avec un sous-sol, installée sur un grand terrain avec puits artésien et belle vue sur la montagne, à sacrifier à \$15,500.
Agent: DENIS GAZAILLE 372-2320.

A NOS CLIENTS

Notre système téléphonique TAS est en service 24 heures par jour. Appelez-nous à 372-2500, nous serons au rendez-vous.

FONDÉE EN 1939

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

Granby

1-PROPRIETES A VENDRE

STUKELY SUD

2 maisons à revenus, une pouvant garder 15 pensionnaires et l'autre, un 2 logis de 4 pièces chacun, extérieur stucco et châssis d'aluminium. En bonne condition.
Tél.: 372-8571 ou 372-5851
Gaston Lacroix (122-127-32034)

A VENDRE 3 BUNGALOWS modèle suisse

141, 143 et 153, boul. Grove.
Maisons neuves de 5 1/2 pièces, terrain 75' x 125', chauffage électrique, tapis mur à mur.
TERRAIN A VENDRE S'adresser: 378-2806 ou 378-3116 (122-128-31971).



A VENDRE TRES bel emplacement paisible, terrain 135' x 155', maison 30 x 40'. Patio, TV tour, jardin. Prix à discuter. Acheteur sérieux seulement.

1 MESANGE VILLA FORTIER SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD (127-129-32210)



GRANBY: près de l'hôpital, maison de 4 logis de 3 1/2 pièces, meubles, chauffage électrique, terrain 65' x 120', revenu de \$7,000, par année.

RUE NOTRE-DAME: bungalow 5 1/2 pièces, chauffage air chaud, terrain 50' x 118'.
RUE SAINT-HUBERT: bungalow brique, très beau terrain.
GILLES GARNEAU 372-2030 ou 372-8836
RUE SAINTE-THERESE: maison de 4 logis, en brique, système de chauffage, très beau terrain.
RUE BELCOURT: maison de 6 1/2 pièces, en brique, chauffage eau chaude, sous-sol fini, garage.
FARNHAM: maison neuve avec 5 1/2 pièces, système de chauffage air chaud, terrain 75' x 100'.
REAL POULIN Tél.: 372-2030 (127-32188)

CHEMIN IRWIN: Choix de 3 maisons neuves, chauffage électrique, porte patio, abri d'auto. Libre. Prix \$26,500. Comptant \$4,000.

IMMEUBLES TANGUAY, 372-4666 ou 372-8601. (122-153-31009)

GRANBY: maison, construction récente, bien située, quartier résidentiel, chauffage électrique, porte patio, beau sous-sol, grand terrain. Appelez de préférence de 11h30 à 12h30 et après 5 h p.m. à 378-8129 ou 378-8104. (127-135-32234)

GRANBY: 734 ouest, Denison, bungalow 5 pièces, 3 chambres, terrain 140' x 252', système de chauffage air chaud, très bon prix pour acheteur sérieux. Tél.: 378-3009 ou 469-2839. IMM. CHATELAINE, courtier.

GRANBY: 242, 244 sud, Robinson, duplex en brique de 5 1/2 pièces, prix \$23,500, seulement. N.B.: terrain mesurant 60' x 160'. Tél.: 378-3009 ou 469-2839. IMM. CHATELAINE, courtier.

GRANBY: 541, Sainte-Rose, maison unifamiliale de 5 pièces, 3 chambres à coucher, très beau à l'intérieur, bien décorée, petit logis qui vous aidera à faire vos paiements. Prix incroyable mais vrai. Tél.: 378-3009 ou 469-2839. IMM. CHATELAINE, courtier.

GRANBY: triplex 97, 99 nord, Saint-Antoine, 3 logis en excellente condition, 3 garages, terrain 60' x 120'. Prix \$26,500. Tél.: 378-3009 ou 469-2839. IMM. CHATELAINE, courtier. (127-128-32187)

MAISONS A VENDRE, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, avec financement garanti par la S.C.H.L. et possibilité d'aide gouvernementale, accessible à toutes catégories d'acheteurs, même sans enfant, quel que soit le revenu familial. Pour informations: Gilles Massé Construction Ltée. Tél.: 378-1263, soir, et fins de semaine à 378-5152. (127-155-32198)

IMMEUBLES STUART LTÉE

Tél. (514) 534-2505

GRANBY Près de la Polyvalente Leclerc, ranch type, bungalow 7 pièces, avec garage double, construit sur terrain de 175' x 135', arbres mûrs, gazon, tapis mur à mur, magnifique résidence. Lucille Allard.

GRANBY Dans le canton: venez voir ce bungalow brique 31' x 57', 6 pièces, garage, terrain 100' x 125', sous-sol isolé. Lucille Allard.

GRANBY Rue Grove: beau grand cottage en brique, 4 chambres, salle à manger, salon avec foyer, garage avec entrée asphaltée, magnifiquement aménagé d'arbustes, fleurs et arbres matures. Lucille Allard.

GRANBY Haute-ville près du lac Boivin, charmant bungalow de 3 chambres avec fenêtres panoramiques, construction brique 1973, sous-sol peut être aménagé pour bachelor. Lucille Allard.

BROMONT Avec un paiement initial minime, vous deviendrez propriétaire de ce petit semi-détaché de 6 pièces avec grand terrain boisé, hypothèque à 9 1/2%. Lucille Allard.

BROMONT Chalet suisse en montagne, 7 pièces, 3 chambres, foyer naturel, intérieur fini bois naturel, terrain 100' x 143', arbres matures, vendu avec meubles si désiré. Lucille Allard.

BROMONT Cottage entièrement rénové avec cachet colonial, salon avec grande cheminée et boiserie d'antan, 3 chambres, 2 salles de bains, grande cuisine, garage, chauffage air chaud. Lucille Allard.

COWANSVILLE Rue Sud: joli bungalow pierre et brique, 8 pièces, 4 chambres, salle familiale, buanderie, piscine de surface, chauffage eau chaude, abri d'auto, état impeccable. Lucille Allard.

COWANSVILLE Prix modique, bungalow construction bois avec déclin de masonite, chauffage air chaud, beau terrain 100' x 135', seulement \$20,500. Lucille Allard.

COWANSVILLE Restaurant-snack-bar, équipement de première classe, voilà l'occasion de devenir votre propre patron. Lucille Allard.

TERRAINS Avons de beaux terrains boisés avec vue magnifique à Bromont près pentes de ski et dans Granby et région.

FERMES Dans la région de Bromont, Cowansville, Fulford, 82 à 324 acres. (127-32200)

COWANSVILLE: pour le professionnel, maison ranch 32' x 83', bâtie 1974, 9 pièces, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, 2 foyers, tout sur un étage. Sous-sol 8 pieds, chauffage électrique. Inf.: (1) 672-8426 (MTL), particulier. (127-129-32173)

DEVELOPPEMENT RUE GOUIN: maisons à vendre avec rabais fédéral S.C.H.L. approuvé sur construction préusinée par «Latendresse» ou fabriquée sur place. Bienvenue à l'acheteur avec ou sans terrain. Service de plans, évaluation gratuite sur tous genres de constructions. Pour informations: Norbert Parent, entrepreneur en construction, 86, rue Bourgeois, Granby. Tél.: 378-1389. (127-185-32201)

ACTON VALE: duplex 2-4 1/2 pièces, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, cave 7' x 6'. Terrain paysagé, 55' x 225'. Pas d'agent. Très peu de comptant. Tél.: après 5 h 30 (514) 689-5274. (127-129-32207)

GRANBY: canton, bungalow brique, 5 1/2 pièces, intérieur renové complètement. Très grand terrain, taxes seulement \$80 par année. S'ad.: Immeubles Châtelaine, courtier, 372-3009. (127-32219)

A VENDRE site commercial, situé centre-ville de Granby, 11 logis de 4 pièces, 1 de 6 pièces, un local commercial. Terrain 55' x 160'. Inf.: 24, rue Johnson, Granby. (126-129-32156)

MAISON de 5 logis tous loués, très bon revenu, située rue Montcalm. S'ad.: 24 Johnson, Granby. (126-129-32155)

A VENDRE magnifique maison suisse de 2 ans, 12 1/2 pièces, tracteur, terrain 13 acres en bordure d'un parc et d'un lac. Bromont, 534-2512. (126-150-32144)

MAISON 5 1/2 pièces, avec foyer, construction brique, très bien située, quartier résidentiel, terrasse paysagée, terrain 150' x 134'. Libre immédiatement. Tél.: 378-1671. (126-154-32123)

GRANBY, 562, Jeannine: bungalow brique 5 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, foyer, terrain 80' x 144', très bonnes conditions pour acheteur sérieux. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY 248, Providence, split-level, construction brique, 7 pièces, 3 chambres, sous-sol fini à la grandeur. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY \$21,000, bungalow 6 pièces, 3 chambres, situé rue Savage. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY 575, boul. Leclerc: duplex aluminium, très propre, planchers bois franc, excellente aubaine pour acheteur sérieux. Prix \$22,700. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY 147, Bas Rivière nord: maison en déclin de bois, 8 acres de terre, porcherie 500 porcs. Prix \$30,000. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY 569, Montagne: bungalow en clapboard d'aluminium, 4 1/2 pièces, terrain 90' x 200', très bon prix pour acheteur sérieux. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.

IMM. CHATELAINE courtier (126-127-32162)

MAISONS NEUVES A VENDRE 5 1/2 pièces, chauffage électrique, possibilité de rabais fédéral, financées par S.C.H.L. S'ADRESSER A: CONSTRUCTION SOLIS INC TEL.: 378-2294 Soir: 372-9007 (121-127-31963)

MAISON à vendre de 5 1/2 pièces, en brique, terrain 20,000 pi. ca., en très bonne condition. Tél.: 372-8445 après 5 h p.m. (122-128-32010)

Fiducie du Québec le "Trust" des Caisses populaires

ACHAT - VENTE - LOCATION:

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, RÉSIDENTIEL

GRANBY Rue Cairns: style anglais, maison de 2 étages, 11 pièces, 2 chambres de bains, 2 foyers, grand double, grand terrain paysagé.
GASTON LACROIX, AGENT, 378-8461 ou 372-5851.

WATERLOO Maison de 2 logis de 5 pièces chacun, en clapboard d'aluminium.
GASTON LACROIX, AGENT, 378-8461 ou 372-5851.

SAINTE-CÉCILE DE MILTON Bâtisse commerciale de 50' x 50', en stucco, chauffage électrique, construction 1974, pouvant servir d'entrepôt, magasin ou manufacture.
GASTON LACROIX, AGENT, 378-8461 ou 372-5851.

GRANBY Dépanneur avec bâtisse, bon revenu, établi depuis 25 ans.
GASTON LACROIX, AGENT, 378-8461 ou 372-5851.

MONTPLAISANT Magnifique bungalow brique 6 pièces, incluant salon double avec foyer, salle à manger avec poêle et four encastrés, espace pour lavasse à vaisselle, salle de bains communicante à la chambre des maîtres, entrée split sur céramique, garage au sous-sol, terrain 180' x 110', quartier discret.
JEAN-GUY MARQUIS, AGENT, 378-8461 ou 372-1694.

GRANBY Rue Saint-Charles: bungalow 5 1/2 pièces, en stucco, grand terrain 183' x 162', à 3 milles du centre-ville.
JEAN-GUY MARQUIS, AGENT, 378-8461 ou 372-1694.

FARNHAM Maison de 4 logis avec 5 garages, située centre-

GRANBY Rue Boisvert: maison style canadien de luxe, en pierre des champs, salle à manger avec porte patio, salon avec foyer, 2 garages, sous-sol fini avec bar.
JEAN-GUY MARQUIS, AGENT, 378-8461 ou 372-1694.

TERRASSE BELLEVUE Joli bungalow 6 pièces, construction 1972, brique, corniches d'aluminium, terrain bien paysagé, superficie de 12,500 pi. ca., lieu tranquille pour résider.
GILBERT MONAST, AGENT, 378-8461 ou 372-7963.

GRANBY Rue Saint-Jean-Baptiste: bungalow en déclin de masonite, 7 pièces, excellente construction 1971, très propre, sous-sol entièrement fini, abri d'auto, terrain 75x110.
GILBERT MONAST, AGENT, 378-8461 ou 372-7963.

GRANBY Rue Paré: maison de 3 logis, 1 de 5 1/2, 1 de 4 1/2 et 1 de 3 1/2 pièces, avec garage, bonne construction, aluminium, excellent revenu.
GILBERT MONAST, AGENT, 378-8461 ou 372-7963.

CHEMIN WATERLOO A 7 milles de Granby: maison de style, 1 1/2 étage, construction stucco 1975, comprenant 6 1/2 pièces, terrain 200' x 400', beaucoup d'arbres, bien paysagé, foyer naturel.
GILBERT MONAST, AGENT, 378-8461 ou 372-7963.

FARNHAM Maison de 4 logis avec 5 garages, située centre-

ville, pourrait servir aussi pour local de bureau.
ROLLAND CODERRE, AGENT, 372-5851 ou 293-4423.

FARNHAM Maison de 2 logis de 4 1/2 pièces chacun, rue Saint-Pierre, prix d'aubaine \$8,500.
ROLLAND CODERRE, AGENT, 372-5851 ou 293-4423.

GRANBY Bar-salon et salle à manger, aussi salle de réception, très bien situé, très bon chiffre d'affaires.
LOU BRINDLE, AGENT, 378-8461 ou 378-7308.

GRANBY Rue Denison, triplex en brique, rez-de-chaussée: comprend 3 chambres à coucher, grande cuisine et grand salon, tapis mur à mur, poêle et four encastrés, fixtures complètes, au 1er étage: 2 logis de 3 1/2 pièces, grand terrain 100' x 125', très bien paysagé.
LOU BRINDLE, AGENT, 378-8461 ou 378-7308.

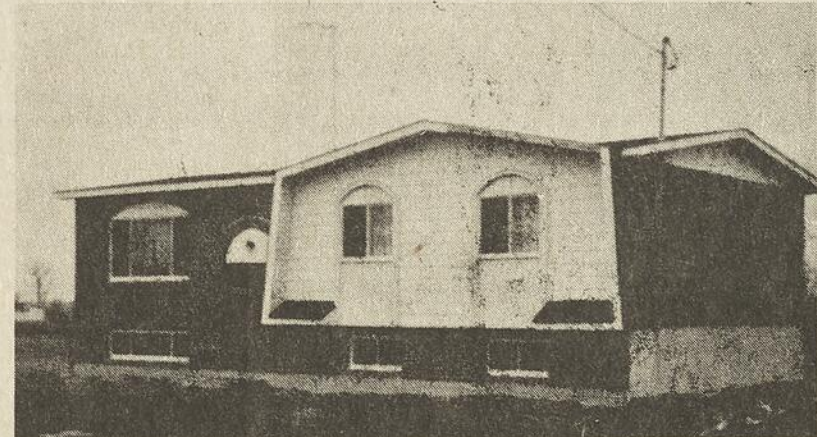
PLESSISVILLE Restaurant licencié de 70 places avec équipement complet, construction récente, grand terrain de 34,000 pi. ca., sous-sol fini servant de logis au propriétaire, comprenant 4 chambres à coucher, cuisine et salon. Bon chiffre d'affaires, cause de vente: maladie.
LOU BRINDLE, AGENT, 378-8461 ou 378-7308.

Pour informations: 378-8461 (127-32189)

398, rue PRINCIPALE GRANBY

IMMEUBLES GRANBIEN INC. COURTIER 378-0131

SPÉCIAL DE LA SEMAINE



Une maison de style - très jolie - deux logis - située au centre du village de St-Pie - terrain bien paysagé - un garage de deux étages chauffé - idéal pour commerce ou atelier de réparations - taxes peu élevées - prix très spécial \$30,000, vous ne pouvez avoir mieux - intéressé, appelez Roméo Vincent.

Propriété à revenus 6 logis - 4-5 1/2 pièces et 3-4 1/2 pièces semi-meublé - chauffage eau chaude - fenêtre panoramique - porte-patio - requiert très peu d'entretien - le confort allié au charme - informations Lucille Dallaire.

RAVISSANT: J'ai pour vous, à Granby, un charmant bungalow - 4 chambres à coucher - sous-sol fini avec foyer - site résidentiel - sur un beau terrain de 75 x 119 - n'attendez pas, contactez Thérèse Robidou.

Un placement dans l'immobilier: c'est un placement sûr et certain - investissez dans 2 - 12 logis de construction récente qui vous rapporteront un rendement moyen annuel de 38.56% chacun - pour information, Lucille Dallaire.

A venise en Québec: Nous avons plusieurs belles propriétés à vendre - à des prix incroyables - G. Pinsonnault.

Très bien situé - 8 logis de 3 1/2 pièces - construction 1974 - porte-patio - armoires en véritable chêne - installation laveuse-sécheuse - tapis dans chaque appartement - excellente rentabilité - consultez-moi, Jacques Giroux.

ESPACE RÉSERVÉ POUR LA VÔTRE

SPÉCIAL DE LA SEMAINE



MONTPLAISANT: Un bijou de bungalow - 6 pièces bien divisées - grand terrain - résidentiel - petites taxes - meublée ou non - terrassement complet cut été - libre début décembre - demander Jacques Giroux.

GRANBY: "Investissez dans le bonheur" Duplex - bonne construction 1947 - salon - salle à dîner -

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h P.M.

1—PROPRIETES A VENDRE

BROMONT: plusieurs maisons neuves à vendre sur terrain tout boisé d'au moins 75' x 100', près du golf et du ski, financement garanti par la S.C.H.L., intérêt 8% et possibilité d'aide gouvernementale. Sur rendez-vous seulement. ADIMCO INC., Granby, 372-7129. (122-128-32022)

2—PROPRIETES A LOUER

MAISON NEUVE à louer, 6 1/2 pièces, porte patio, eau de puits, située dans le canton. Tél.: après 6 h p.m. 372-0732. (124-129-32100)

3—PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER

MAISONS NEUVES de 5 1/2 pièces, à vendre ou à louer. \$375 par mois. Pour inf.: 372-3590. (115-138-31618)

4—PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

CANTONS DE L'EST: brasserie incluant propriété de 4 logis, 2 x 4, 2 x 5 pièces, très bien située, équipement état de neuf, grand stationnement. Bonne rentabilité pour propriétaire faisant son chiffre. Inf.: sur rendez-vous: LEO-PAUL BRODEUR INC., courtier, (819) 567-4129. (124-127-31991)

5—PROPRIETES DEMANDEES

DESIRERAIS acheter directement du propriétaire maisons à revenus. Appelez le soir à 372-8836. (125-129-32093)

GRANBY ET CANTON URGENT besoin de bungalows en brique de 4, 5, 6 pièces, maisons à 2 logis, 3 logis et propriétés à revenus, dans la ville et le canton de Granby. AVONS ACHETEURS sérieux avec comptant requis pour ces genres de propriétés. S'adresser: IMM. CHATELAINE courtier

JULES MESSIER
Tél.: 378-3009
(126-127-32165)

Fiducie du Québec

le "Trust" des Caisses populaires

URGENT! URGENT! URGENT!
AVONS BESOIN de bungalows, 2 logis et plus ainsi que tous genres de commerces, car nous avons plusieurs acheteurs sérieux.
GASTON LACROIX,
AGENT
372-8571 ou 372-5851
(122-128-31999)

7—COMMERCES A VENDRE

MINI-PUTT à vendre. La municipalité de Saint-Valérien, s'ad.: 548-2337. (127-32218)

BAR-SALON à vendre à 6 milles de Saint-Hyacinthe (pas d'agent). Si intéressé seulement. Tél.: (514) 774-8422. (124-139-32130)

CANTINE A VENDRE

Située dans les Cantons de l'Est, R.R. 1 (112). Site exceptionnel. Excellent chiffre d'affaires. Si intéressé, écrire à: MME NULLIMS C.P. 912 KNOWLTON QUE. (127-129-32080)

10—TERRAINS A VENDRE

150 TERRAINS à vendre pour installer maisons mobiles, projet approuvé par la ville de Granby, en pleine campagne dans la ville de Granby. Domaine de maisons mobiles Granby Inc., chemin Waterloo, tél.: 372-9233. (126-132-32139)

TERRASSE BELLEVUE, terrain boisé 160' x 135'. Appelez après 6 h p.m. à 372-0588. (124-128-32012)

TERRAIN de 150' de façade, situé Domaine Acrotère, vue sur la montagne de Bromont, site enchanteur, situé exécutif sud de la rue Léger à Granby. Conditions faciles. Tél.: 372-6034. (104-132-31066)

2 TERRAINS boisés 75' x 125', situés à Cowansville, beau site, bon placement. Tél.: 263-3692. (125-127-32058)

11—TERRES, FERMES

A SAINTE-ANGELE DE MONNOIR: terre de 168 arpents, 70 bêtes à cornes, 53 vaches laitières, quota de lait nature. Pipeline récente De Laval. Bâtisse et roulant complet en bonne condition, maison canadienne. Tél.: 466-7897. (127-133-32223)

12—CHALET A VENDRE

CHALET à vendre 4 1/2 pièces meublé, situé au lac Crystal, système de chauffage électrique, très propre et en bonne condition. Pour inf.: 378-5398. (113-125-31503)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. 3 1/2 pièces, très moderne, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, prise pour auto, antenne TV couleur et am/fm. Situé 134, Adélaïde, app. 2, près église Saint-Eugène, libre 1er juin. Pour inf.: 378-4486. (122-134-32017)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, tapis mur à mur, balcon privé, porte patio, buanderie, stationnement avec prise de courant pour auto. Pas d'enfant ni d'animaux. Situés 575, Duvernay. Prix de \$130 à \$145 par mois. Libres 1er mai. Tél.: 378-7434. (120-129-31871)

LOGIS 4 1/2 pièces, 100, Saint-Urbain, pour couple sans enfant, libre 1er juillet. GRAND LOGIS de 3 1/2 pièces, rue Drummond, libre 1er mai et 1er juillet. APP. 2 1/2 pièces, situé 31, Centre, libre immédiatement, 1er mai et 8 mai. S'ad.: 229, Dufferin, tél.: 372-2173. (127-139-32202)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé 2e étage, 430, Principale. S'ad.: Au restaurant Bon Repas, 430, Principale, Granby. (127-133-32196)

APP. 2 1/2 pièces et 3 1/2 meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, buanderie, endroit tranquille. Situé 100, Saint-Hubert. Tél.: 372-6520. (127-129-32212)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces à louer, chauffé, meublé, éclairé. Taxe d'eau payée. Situé coin Notre-Dame et Robinson; aussi rue Groulx. Libre immédiatement et réservations pour plus tard. Pour visiter s'adresser: 433, Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5412. (121-149-31962)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés avec TV si désiré, bon choix. Prix à partir de \$18 par semaine. S'ad.: 255, av. du Parc, après 7 h p.m., au 245, av. du Parc, app. 1, tél.: 372-4121. (105-133-31152)

APP. 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, stationnement. S'ad.: app. Casgrain, 329, boul. Boivin, (2e étage), tél.: 372-7105 ou 372-0406. (121-127-31944)

APP. 3 1/2 pièces, meubles colonial, chauffés, éclairés, stationnement, piscine chauffée, un libre le 8 mai, un libre le 1er juin et un libre le 1er juillet. Tél.: 372-6218. (125-138-32051)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, tapis mur à mur, situé coin Albert et Horner. Tél.: 372-9009. (125-131-32052)

GRAND 3 1/2 pièces, entièrement meublé et chauffé avec galerie. S'ad.: 37, Gill, tél.: 372-4318. (122-128-32032)

APP. semi-meublé, éclairé, chauffé, disponible immédiatement. S'ad.: 138, av. des Pins, tél.: 372-2246. (126-129-32164)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement. AUSSI à vendre poêle 24" en très bonne condition et lit pliant, très propre. Tél.: 372-6437. (125-129-32081)

APP. EMPIRE, nouvelle administration, centre-ville, 1 1/2 pièce et chambre, 1er étage. Prix raisonnable, meublé, chauffé, éclairé. S'ad.: 171, Empire, app. 9, tél.: 372-9587. (125-127-32049)

APP. 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, éclairé, endroit tranquille pour jeune fille ou jeune couple. \$21 par semaine. Situé 11 nord, Saint-Charles. Tél.: 378-3904 entre 8 h a.m. et 5 h p.m. (125-128-32107)

LOGIS de 4 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, antenne TV fournie, cour déblayé l'hiver, prise pour auto, tapis mur à mur, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, remise, situé près des Galeries de Granby. Libre 1er juillet et 1er août. S'ad.: 99, Bourassa, 372-3590. (124-152-32087)

LOGIS 4 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, stationnement dans bloc à 4 logis. Situés 422, 424, 426 Calixa-Lavallée, \$125 par mois. Libres 1er juillet. Tél.: 372-1592. (127-129-32205)

LOGIS demi-sous-sol, 5 1/2 pièces, non chauffé, installation laveuse-sécheuse. Tapis inclus, Taxe d'eau payée. S'ad.: 534 sud, Robinson, après 6 h p.m. (127-32213)

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces à louer, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris. Piscine extérieure pour été. Libre immédiatement et réservations jusqu'en juillet. AUSSI logis de 4 1/2 meublé situé rue Bourgeois. S'adresser: 433, rue Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5412. (104-132-31084)

GRAND APP. de 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, très propre, taxe d'eau payée avec galerie, grand terrain de stationnement, n'acceptons pas d'homme seul. Tél.: 378-3879 ou 378-2733. (126-129-32142)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, air conditionné, tapis mur à mur, situé 185, boul. Leclerc, \$18 par semaine. Fille ou femme de préférence. Tél.: 372-6427. (126-132-32137)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée, face à l'église Notre-Dame, tél.: 378-7422 après 2 h p.m. (126-129-32143)

2 APP. meublés, 3 1/2 pièces, eau chaude fournie, \$140 et \$130 par mois, un libre 1er mai et un libre 1er juin. S'ad.: 10-A, Saint-Joseph, tél.: 372-8929 ou 372-7484 après 5 h p.m. (126-132-32136)

APP. 2 1/2 pièces, situé 51, Elgin, très luxueux, meublé colonial, chauffé, éclairé, tapis, service de buanderie gratuit, stationnement privé, etc. \$150 par mois. Tél.: 372-4651 après 6 h p.m. à 372-5097. (126-128-32152)

APP. 3 1/2 pièces, non meublé, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, câble TV, situé rue Montcalm. AUSSI 3 1/2 pièces meublé, chauffé, eau chaude fournie, câble TV, libre immédiatement. S'ad.: 24, Johnson, Granby. Tél.: 372-4384 ou 372-4976. (126-132-32154)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée. S'ad.: Rosaire Bienvenue, 233, av. du Parc, tél.: 372-2815 après 6 h p.m., 372-6149. (120-127-31873)

APPARTEMENT BON SEJOUR
2 1/2 meublé, chauffé, éclairé, stationnement et entrée privés, câble TV, 1 étage seulement, à l'épaveur du feu. Buanderie, très tranquille. Ménage fait à neuf. S'ad.: 168 est, Denison, app. 14, tél.: 372-8887, ext. 159. (125-129-32104)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé centre-ville. Tél.: 378-3111. (125-153-32082)

RUE CLARENCE, 2 1/2 pièces, pour personne seule, chauffé, éclairé, meublé, entrée et stationnement privés. S'ad.: 124-A, Clarence, Granby. (126-129-32109)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. S'ad.: 372-9431 ou à 42, Ottawa, Granby. (126-129-32110)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

APP. 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situés à 50, Saint-Hubert, dans un bas, libres immédiatement. AUSSI 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Cowansville, \$145 par mois. Tél.: 372-2807. (115-127-31829)

LOGIS 3 1/2 pièces dans un haut, chauffé, eau chaude fournie, situé 33, Laval. S'ad.: 37 Laval, Granby. (127-129-32208)

LOGIS de 4 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, antenne TV fournie, cour déblayé l'hiver, prise pour auto, tapis mur à mur, taxe d'eau payée, chauffage électrique Novelec, remise, situé près des Galeries de Granby. Libre 1er juillet et 1er août. S'ad.: 99, Bourassa, 372-3590. (124-152-32087)

LOGIS 4 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, stationnement dans bloc à 4 logis. Situés 422, 424, 426 Calixa-Lavallée, \$125 par mois. Libres 1er juillet. Tél.: 372-1592. (127-129-32205)

LOGIS demi-sous-sol, 5 1/2 pièces, non chauffé, installation laveuse-sécheuse. Tapis inclus, Taxe d'eau payée. S'ad.: 534 sud, Robinson, après 6 h p.m. (127-32213)

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces à louer, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris. Piscine extérieure pour été. Libre immédiatement et réservations jusqu'en juillet. AUSSI logis de 4 1/2 meublé situé rue Bourgeois. S'adresser: 433, rue Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-5412. (104-132-31084)

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS
Chauffage Novelec, câble TV, planchers marquetier, prise pour auto.
CONTROLES PAR LA S.C.H.L.
Pour informations: 369, Desjardins, app. 2, GRANBY
Tél.: 378-0641
(121-127-31950)

LOGIS très propres, 2 1/2 pièces, centre-ville, 1er étage, chauffés, eau chaude, électricité, poêle, réfrigérateur fournis, salle de lavage gratuite, câble TV, taxe d'eau payée, place de stationnement, adultes seulement, libres 1er juillet ou avant, prix \$130 par mois. LOGIS très propre de 4 pièces, centre-ville, 2e étage, chauffé, électricité, poêle, réfrigérateur fournis, salle de lavage gratuite, câble TV, taxe d'eau payée, place de stationnement, adultes seulement, prix \$150 par mois. (122-128-32016)

3 1/2 CENTRE-VILLE, meublé, installation laveuse, tapis, galerie, stationnement, peinture, couple, eau payée, \$85, 1er juin, 37, Centre, jour, soir, fin semaine, 372-2162. (125-127-32061)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

BROMONT, près du golf, 3 1/2 pièces, libre immédiatement. 4 1/2 pièces, libre immédiatement et le 1er juillet. 5 1/2 pièces, pour le mois de juin, logis modernes, tapis mur à mur, porte-patio. Tél.: 372-3237 ou 534-2041. (125-153-32082)

LOGIS moderne de 3 1/2 pièces, \$125 par mois, libre immédiatement. 4 1/2 PIÈCES, \$145, libre 1er juillet. Situés 452, rue Reynolds, app. 3 et 8. Tapis, céramique, laveuse-sécheuse, prise pour téléviseur, porte patio, cases, déneigement, taxe d'eau comprise, eau chaude fournie. Pour inf.: 430, Papineau, tél.: 378-8947. (125-131-32078)

CHAUFFEUR d'autobus scolaire demandé à temps partiel, possibilité à temps plein. S'adresser: 438, Saint-Jean, Granby. (126-128-32163)

REQUIS
Commiss-Comptable
PREFERENCE
BILINGUE
Avec expérience dans les opérations financières d'une compagnie industrielle, tenue des livres, facturation, comptes à recevoir, payables, etc.
Tél.: 378-4643
entre 8 h et 17 h
(127-129-32228)

CUISINIER demandé de soir, vendredi et samedi. S'ad.: 19, Centre, Granby. (125-127-32079)

ON DEMANDE homme de 35 à 50 ans ayant petite voiture pour faire livraison à plein temps. Le travail serait de jour et de soir, fins de semaine incluses. S'adresser en personne au Restaurant Elite, 52, Principale, entre 2 h et 5 h p.m. (125-131-32070)

HOMME DEMANDE
Agé de 23 à 40 ans, avec 11e année et plus, personnalité dynamique et aimant le public. Si vous possédez ces qualités et êtes désireux d'oeuvrer au sein du mouvement des Caisses populaires Desjardins, faites parvenir votre curriculum vitae incluant votre numéro de téléphone à: REAL LACROIX C.P. 52 SAINT-HYACINTHE, QUE. (127-148-32216)

28—FEMMES FILLES DEMANDEES
AVON
L'ETE VIENDRA VITE. Commencez à préparer vos vacances en vendant dès maintenant des produits réputés. Cela vous intéresse? Territoires ouverts: Granby, Saint-Césaire, Cowansville, Farnham. Composez: 372-4116 ou écrivez à Mme Huet, C.P. 28, Iberville, Qué. (115-147-31683)

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots) \$2.40
 MOT SUPPLEMENTAIRE 15¢
 CARACTÈRES GRAS 75¢
 LIGNE AGATE 25¢
 1 POUCE x COL \$3.50
 1 POUCE (1 mois) \$60.00
 (cartes d'affaires) \$60.00
 LOCATION DE CASIER 50¢
 AVIS DE NON RESPONSABILITE \$18.00
 (3 insertions)
 AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate) 35¢
 AVIS DE DECES \$1.00
 (avec photo) \$2.00
 REMERCIEMENTS \$1.00
 (avec photo)

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

ENCAN

pour ROLAND COTE 4ième Rang St-François-Xavier de Bromont (cité Richmond)

Mercredi le 12 mai 1976 à midi et trente précis

SERA VENDU un bon troupeau de 94 têtes d'animaux HOLSTEIN, JERSEY et ANGUS toutes claires au test fédéral. Holstein: 58 têtes comprenant 27 bonnes vaches dont 12 fraîches et 15 dues pour vêler; 21 belles taurines presque toutes saillies pour l'automne; et 10 génisses d'élevage. Jersey: 16 têtes dont 9 vaches et 7 taurines "ouvertes"; Angus: 20 têtes comprenant 8 vaches pur-sang; 5 bons taureaux de service; et 7 taurines et jeunes taureaux de moins d'un an.

Le Quota de lait nature — Consommation: 587 lb par jour. Transformation subventionnée: 125,000 lb

MACHINERIE: 2 tracteurs dont un International No 724 diesel avec power steering, barrage de roues et chaînes (2000 heures); un tracteur Oliver Super 55 au gaz avec chargeur sur le devant muni de fourche à fumier; Presse à foin International no 47 sur prise de force; rateau Oliver, modèle semi-porté; monte-balle avec moteur; semenceur International à 13 disques combinée pour engrais chimique; modèle semi-porté, faneuse Kuhl neuve sur prise de force; coupe-foin (haybine) Keston neuf de 7 pds avec att. 3 pts; 2 voitures sur pneus avec montants à foin; épandeur à fumier Oliver d'une capacité de 160 minots sur prise de force; épandeur à phosphate avec att. 3 pts; Herse à rouleaux 14 x 28, modèle traînant; charrette-déchenlèveuse Hydrex à 3 rates avec att. 3 pts; groupeur à roches; Vibroculteur avec att. 3 pts; souffleuse à neige avec att. 3 pts; charrette Fordson-Major avec att. 3 pts; niveleuse avec att. 3 pts; et une soudeuse électrique.

Équipement de laiterie: un Bulk Tank Scotsman d'une capacité de 400 gals; moteur et compresseur de traicureuse Surge-Alamo; 4 chaudières de traicureuse; réservoir à eau chaude; 10 tonnes de foin; 140 sacs de phosphate; 30 sacs de Nitrate; et d'autres articles trop long à énumérer.

Conditions: Comptant ou prêt de banque. Aussi à vendre au complet ou en partie.

2 bonnes fermes d'environ 250 acres avec bonnes bâtisses.

Pour informations ou demande de crédit s'adresser à l'encan.

JULES COTE, Encanleur bilingue licencié 1274 rue Sud, Cowansville, Qué. Tél. 514/263-0670 ou 263-1434 (126-127-3211)

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la province de Québec, que Claude Cayouette Inc. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Bedford a transféré toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 10ème jour du mois d'octobre 1974 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Shefford le 3ème jour du mois de janvier 1975 sous le numéro Z19545.

Daté à Montréal, Qué. ce 29ème jour du mois d'avril 1976

La Banque Provinciale du Canada

AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée, greffier de cette ville, QUE, lors d'une séance régulière tenue le 3 mai 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 313 intitulé: "REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NO 263 AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN POSTE D'ESSENCE A L'INTERSECTION SUD-EST DES RUES PACIFIC ET DES CARRIERES", et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans la (les) zone (s) IN-3 de la ville, de manière à y permettre la construction d'un poste d'essence sur les lots Nos 96-16, 95-2, 95-3, P95 et P98 situés à l'intersection sud-est des rues Pacific et Des Carrieres ladite (lesdites) zone (s) étant délimitée (s) tel qu'il apparaît au plan d'arpenteur annexé au règlement no 263 comme suit:

au nord, par le chemin de fer CPR à l'est, par les lots 1203 et 1211 à l'ouest, par le lot no 93-5 au sud, par les lots 93, 94 et 105 QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 3 mai 1976, sont habiles à voter sur ce règlement no 313 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398A à 398D de la Loi des cités et villes, que ledit règlement no 313 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation à la soussignée dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à (aux) la zone (s) IN-3 par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires de cette (ces) zone (s) contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE A BROMONT, ce 4ème jour de mai mil neuf cent soixante-seize.

MIREILLE COPELAND greffier

COUR SUPERIEURE

Canada Province de Québec District de Bedford No 460-05-000117-76

DAME HUGUETTE PROULX demandeur

VS MAURICE MICLETTE défendeur

ORDONNANCE

La cour ordonne au défendeur Maurice Miclette de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: La Voix de l'Est. Prenez avis qu'une copie du bref d'assignation et déclaration a été déposée à votre intention au greffe de Granby, district de Bedford. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le demandeur pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

A GRANBY, district de Bedford. Ce 20 avril 1976

J-Louis Larocque Protonotaire

COUR SUPERIEURE

Canada Province de Québec District de Bedford No 460-05-000117-76

DAME HUGUETTE PROULX demandeur

VS MAURICE MICLETTE défendeur

ORDONNANCE

La cour ordonne au défendeur Maurice Miclette de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: La Voix de l'Est. Prenez avis qu'une copie du bref d'assignation et déclaration a été déposée à votre intention au greffe de Granby, district de Bedford. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le demandeur pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

A GRANBY, district de Bedford. Ce 20 avril 1976

J-Louis Larocque Protonotaire

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) IN-3

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 313 entitled: "BY-LAW AMENDING ZONING BY-LAW NO. 263 TO PERMIT THE CONSTRUCTION OF A SERVICE STATION AT THE INTERSECTION (SOUTH-EAST) OF PACIFIC & DES CARRIERES STREETS", and amending the zoning in force in zone (s) IN-3 in the Town of Bromont, so to permit the construction of a Service Station on lots Nos 96-16, 95-2, 95-3, P95 & P98 situated at the intersection (south-east) of Pacific and Des Carrieres streets.

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by the railway CPR to the east, by lots nos 1203 and 1211 to the west, by lot no. 93-5 to the south, by lots nos 93, 94 and 105

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 313 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 313 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) IN-3 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

A VENDRE EQUIPEMENT COMPLET DE SALON D'ESTHETIQUE

Pour informations: 378-9004 après 5 h p.m. à 372-8708 (127-133-32230)

ENTREPRENEUR DEMANDÉ

Robes et vêtements, pantalons pour enfants. Grandeur 7-14 ans. Travail à l'année longue.

Tél.: (514) 382-7080 (127-129-32192)

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY AVOCATS

JEAN MARQUIS, C.R. NICOLE B. JUTRAS, JEAN GUYETTE, C.R. CONSEIL JACQUES GUERTIN, AÏME BEAUDRY.

50, rue CENTRE, GRANBY BUREAU DE ST-GÉSARIE 1124, rue UNION (mercredi soir seulement)

(Demande de voir nos rendez-vous) Tél.: 372-5461 Tél.: 469-2801 (121-149-31998)

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS 74, rue Court, Granby, Qué. Edifice Centre Professionnel. Tél. (514) 372-3347 CP 356

G.D. Dallaire C.A. J.P. Picotte C.A. L.J. Allain C.A. A. Desautels C.A. Y. Brodeur C.A. Y. Racine C.A. L. Dextradeur C.A.

VENTE DE BRIC-À-BRAC

Vendredi le 7 mai à 7 h p.m. Au sous-sol de l'Église Unie coin Dufferin et Principale BIENVENUE À TOUS. (128-129-32190)

ENCAN

pour DONALD JOHNSTON R.R. 1, MELBOURNE (C. Johnson) Samedi le 15 mai 1976 à 1 h précise

SERA VENDU: 73 bonnes têtes d'animaux à boeuf toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 23 bonnes vaches Hereford, Angus, et Charolais avec veaux; 10 taures; 12 génisses d'élevage; 10 beaux veaux; 16 bouvillons entre 10 et 16 mois; et 2 bons taureaux Hereford dont un pur-sang de deux ans enregistré avec papiers.

Ceci est un bon lot d'animaux pour le pâturage.

MACHINERIE: un tracteur diesel International No 434 avec servodirection, chaînes et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelles à gravier et à neige; andaineuse International No 201 autotracrice avec faux de 10 pi; soufleur à neige avec att. 3 pts; semenceur International à 13 disques combinée pour engrais chimique et avec embrayage (clutch); charrette Ford à 3 rates avec att. 3 pts; charrette à 2 rates avec att. 3 pts; moulin à faucher Case avec att. 3 pts; 2 herse à rouleaux Massey-Ferguson 14 x 28 avec att. 3 pts; arroseuse Technoma neuve avec att. 3 pts; fourrageur McKee; faneuse à foin Nicholson; fourrageur à blé d'Inde Kempe avec att. 3 pts; presse à foin International No 46 avec lance-balle; 3 voitures Forano sur pneus avec boîtes pour recevoir les balles; voiture McKee avec boîte à ensilage Kasten; moulin à grain Fordon; souffleur à silo Allis-Chalmers sur prise de force; épandeur à fumier — modèle rond — sur prise de force; épandeur à chaux Oliver; débouleur à silo Wick ajustable de 18 pi; niveleuse avec att. 3 pts; remorque tandem; monte-balle de 90 pi dans le haut de la grange et 2 autres extérieurs (24 et 30 pi) avec moteurs; 2 chariots à ensilage; support pour nettoyer les pattes des vaches; chaudière de traicureuse Surge; et tout le stock de hangar.

RECOLTE ET SILOS: 5 portes d'ensilage de blé d'Inde; 70 sacs d'orge et d'avoine; 40 sacs de phosphate; un silo 7'14 x 36 avec couverture (à être démanté).

Cause de l'encan: Maladie Conditions: Comptant ou prêt de banque

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encan.

AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée, greffier de cette ville, QUE, lors d'une séance régulière tenue le 3 mai 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement no 314 intitulé: "REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT DE ZONAGE NO 263 ET SES AMENDEMENTS CONCERNANT LES LOTS 568 ET 573 CANTON DE FARNHAM", et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans la (les) zone (s) A-2 et R-2-22 de la ville, de manière: 1- à zoner R-2-A à la zone A-2 2- à porter à 35 pieds l'alignement de construction sur les rues Huot et Adamsville 3- à permettre à certaines conditions, la construction de maisons sur des lots d'une superficie minimum de 11,500 pieds carrés ladite (lesdites) zone (s) étant délimitée (s) tel qu'il apparaît au plan d'arpenteur annexé au règlement no 263 comme suit:

au nord, par une partie du lot 573 et du lot 567 à l'est, par le chemin Perreault au sud-est, par une partie des lots 568 et 461, située à 200 pieds de la rue Adamsville au sud-ouest, par la rue Huot QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 3 mai 1976, sont habiles à voter sur ce règlement no 314 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398A à 398D de la Loi des cités et villes, que ledit règlement no 314 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation à la soussignée dans les cinq jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à (aux) la zone (s) A-2 et R-2-22 par au moins douze propriétaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans telle zone contiguë ou par la majorité des propriétaires de cette (ces) zone (s) contiguë si leur nombre est inférieur à vingt-quatre.

DONNE A BROMONT, ce 4ème jour de mai mil neuf cent soixante-seize.

MIREILLE COPELAND greffier

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) IN-3

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 313 entitled: "BY-LAW AMENDING ZONING BY-LAW NO. 263 TO PERMIT THE CONSTRUCTION OF A SERVICE STATION AT THE INTERSECTION (SOUTH-EAST) OF PACIFIC & DES CARRIERES STREETS", and amending the zoning in force in zone (s) IN-3 in the Town of Bromont, so to permit the construction of a Service Station on lots Nos 96-16, 95-2, 95-3, P95 & P98 situated at the intersection (south-east) of Pacific and Des Carrieres streets.

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by the railway CPR to the east, by lots nos 1203 and 1211 to the west, by lot no. 93-5 to the south, by lots nos 93, 94 and 105

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 313 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 313 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) IN-3 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A-2 for R-2-A 2- to fix at 35 feet the construction line on Huot and Adamsville streets 3- to permit at certain conditions the construction of houses on lots of a minimum area of 11,500 feet squares

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by part of lot no. 573 & lot 567 to the east, by the Perreault road to the south-east, by part of lots nos 568 and 461, situated at 200 feet from Adamsville street to the south-west, by Huot street

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 314 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 314 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) A-2 and R-2-22 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A-2 for R-2-A 2- to fix at 35 feet the construction line on Huot and Adamsville streets 3- to permit at certain conditions the construction of houses on lots of a minimum area of 11,500 feet squares

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by part of lot no. 573 & lot 567 to the east, by the Perreault road to the south-east, by part of lots nos 568 and 461, situated at 200 feet from Adamsville street to the south-west, by Huot street

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 314 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 314 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) A-2 and R-2-22 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A-2 for R-2-A 2- to fix at 35 feet the construction line on Huot and Adamsville streets 3- to permit at certain conditions the construction of houses on lots of a minimum area of 11,500 feet squares

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by part of lot no. 573 & lot 567 to the east, by the Perreault road to the south-east, by part of lots nos 568 and 461, situated at 200 feet from Adamsville street to the south-west, by Huot street

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 314 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 314 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) A-2 and R-2-22 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A-2 for R-2-A 2- to fix at 35 feet the construction line on Huot and Adamsville streets 3- to permit at certain conditions the construction of houses on lots of a minimum area of 11,500 feet squares

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by part of lot no. 573 & lot 567 to the east, by the Perreault road to the south-east, by part of lots nos 568 and 461, situated at 200 feet from Adamsville street to the south-west, by Huot street

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 314 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 314 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) A-2 and R-2-22 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

ENCAN D'ANTIQUITES

SAMEDI LE 8 MAI 1976 A l'école du village Calixa-Lavallée St-Theodore, C. Verchère L'encan débutera à 10 heures a.m. Cantine sur les lieux S'adresser: MARCEL CUSSON, Enc. lic. Tél. 787-5430 (127-32174)

ENCAN D'ANTIQUITES

SAMEDI LE 8 MAI 1976 A l'école du village Calixa-Lavallée St-Theodore, C. Verchère L'encan débutera à 10 heures a.m. Cantine sur les lieux S'adresser: MARCEL CUSSON, Enc. lic. Tél. 787-5430 (127-32174)

ENCAN D'ANTIQUITES

SAMEDI LE 8 MAI 1976 A l'école du village Calixa-Lavallée St-Theodore, C. Verchère L'encan débutera à 10 heures a.m. Cantine sur les lieux S'adresser: MARCEL CUSSON, Enc. lic. Tél. 787-5430 (127-32174)

ENCAN

pour DOMINIQUE JULIEN Rang de la Rivière St-Louis ST-LOUIS-DE-GONZAGUE (C. Beauharnois) Jeudi le 13 mai 1976 à 1 h précise

COMMENTAIRES DE L'ENCAN: Messieurs les producteurs, voici l'occasion de vous procurer de bons animaux laitiers PUR-SANG et croisés au même encan. Ce troupeau est presque entièrement composé de jeunes bétails et les sujets d'élevage sont fort promoteurs.

Sera vendu un bon troupeau de 135 têtes d'animaux Holstein de choix, toutes claires au test fédéral et incluant 89 pur-sang enregistrés avec papiers.

Ce troupeau comprend 70 bonnes vaches incluant 45 pur-sang et 25 croisées dont plusieurs fraîches vêtées et quantité d'autres devant mettre bas en août, septembre et octobre; 15 belles taurines pur-sang presque toutes dues pour vêler en août et septembre; 29 belles taurines et génisses pur-sang âgées de 1 et 18 mois — toutes "ouvertes"; et 21 taures croisées entre 1 et 18 mois.

Le Quota de lait nature — Consommation: 2320 lb par jour. Transformation subventionnée: 194,857 lb

Tous ces animaux proviennent d'insémination artificielle et les femelles en gestation ont été inséminées.

Ce troupeau est sous le contrôle laitier R.O.P. et sous le contrôle N.I.P. pour les animaux croisés. Plusieurs de ces femelles produisent 16,000 lb et plus.

TAUREAUX DE REFERENCE: Craiglen Sevens Senator, ex. Briarwood Chieftain, ex. Meridon Citation Champion, ex. Alton Shamrock Perseus, très bon; Sunny Rockman Lad Duke, ex. A. Loudon Hill Elevation, ex. Ingholm Yukon, très bon.

Équipement de laiterie: un bulk tank Sunset d'une capacité de 4687 lb; un pipe-line Surge avec installation pour 64 vaches — tuyauterie pour 80 vaches — 8 unités de traite et 6 balances; chariot à ensilage Uebler électrique — seulement un an d'usage; 2,500 balles de beau foin; quantité d'ensilage de blé d'Inde et un peu de paille.

Cause de l'encan: Abandon de l'industrie laitière Conditions: Comptant ou prêt de banque

Pour informations ou demande de crédit s'adresser à l'encan.

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A-2 for R-2-A 2- to fix at 35 feet the construction line on Huot and Adamsville streets 3- to permit at certain conditions the construction of houses on lots of a minimum area of 11,500 feet squares

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by part of lot no. 573 & lot 567 to the east, by the Perreault road to the south-east, by part of lots nos 568 and 461, situated at 200 feet from Adamsville street to the south-west, by Huot street

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 314 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 314 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) A-2 and R-2-22 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A-2 for R-2-A 2- to fix at 35 feet the construction line on Huot and Adamsville streets 3- to permit at certain conditions the construction of houses on lots of a minimum area of 11,500 feet squares

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by part of lot no. 573 & lot 567 to the east, by the Perreault road to the south-east, by part of lots nos 568 and 461, situated at 200 feet from Adamsville street to the south-west, by Huot street

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 314 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 314 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) A-2 and R-2-22 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A-2 for R-2-A 2- to fix at 35 feet the construction line on Huot and Adamsville streets 3- to permit at certain conditions the construction of houses on lots of a minimum area of 11,500 feet squares

In the said zone (s) being delimited as appears on plan annexed to the said By-Law no. 263 as follows: to the north, by part of lot no. 573 & lot 567 to the east, by the Perreault road to the south-east, by part of lots nos 568 and 461, situated at 200 feet from Adamsville street to the south-west, by Huot street

THAT the property owners among those mentioned above and in the case of physical persons who were of full age and are Canadian citizens at the date of May 3rd 1976, are qualified to vote on By-Law no. 314 and to ask, by the registration procedure, according to sections 398A to 398D of the cities and towns act, that the said By-Law no. 314 be the object of a secret poll, provided that a signed request be presented to the undersigned within five (5) days following the public notice for each adjacent zone to zone (s) A-2 and R-2-22 by at least twelve (12) property owners of immovables qualified to vote on this By-Law for an immovable situated in such and adjacent zone or by the majority of owners of immovables of this (these) adjacent zone (s) if they are less than twenty-four (24).

GIVEN AT BROMONT, this 4th day of May one thousand nine hundred and seventy six.

MIREILLE COPELAND Town clerk (127-32182)

AVIS PUBLIC

Province de Québec County of Bromé Missisquoi Town of Bromont

TO PERSONS WHO ARE ENTERED AS PROPERTY OWNERS ON MAY 3RD 1976 ON THE VALUATION ROLL IN FORCE IN THE TOWN OF BROMONT REGARDING AN IMMOVABLE SITUATED IN ANY ADJACENT ZONE TO ZONE (S) A-2, R-2-22

is hereby given by the undersigned town clerk of the Town of Bromont: THAT, the municipal council at a regular session held at the Town Hall on May 3rd 1976, has adopted the By-Law no. 314 entitled: "BY-LAW AMENDING THE ZONING BY-LAW NO. 263 AND ITS AMENDMENTS REGARDING LOTS 568 AND 573 TOWNSHIP OF FARNHAM", and amending the zoning in force in zone (s) A-2 and R-2-22 in the Town of Bromont, 1- to zone A

45 des 80 hôpitaux touchés par la grève ont eu du mal à assurer aux malades les services essentiels

MONTREAL (PC) — Le mouvement de grève dans le secteur des Affaires sociales a connu une légère atténuation, bien que 26,200 salariés CSN-FTQ aient débrayé touchant ainsi la marche normale de 80 hôpitaux. Si 45 d'entre eux ont eu quelques difficultés à assurer les services essentiels, les établissements frappés d'une injonction, à l'exception d'un seul, Drummondville, ont respecté l'ordre de la cour.

Pour faire suite à sa proposition formulée la semaine dernière, le Comité patronal de négociation du secteur des affaires CPNAS a suggéré le nom de Mgr Jean-Marie Lafontaine pour agir comme conciliateur spécial dans le

but de rapprocher les parties et d'en venir le plus rapidement possible à une entente négociée dans le secteur des affaires sociales. La partie syndicale doit faire connaître aujourd'hui sa réponse et elle ne rejette pas à priori l'intervention de l'évêque auxiliaire de Montréal qui a été un des artisans du règlement du long et pénible conflit à la United Aircraft aujourd'hui la Pratt and Whitney.

L'appel du juge Robert Cliche, président de la Semaine de la santé mentale, a été aussi entendu puisque dans les principaux hôpitaux psychiatriques, les services essentiels ont été dispensés. A l'hôpital Saint-Michel Archange de Québec, plus de 300 bénévoles ont offert leurs services mais le directeur général, M. Léopold Beausoleil, tout en les remerciant, ne fera appel à ces volontaires que si le débrayage se poursuit, et tout indique que les syndiqués ne s'opposent pas à admettre cette relève auprès des malades mentaux.

Un autre hôpital psychiatrique, Saint-Ferdinand d'Halifax, dans le comté de Mégantic, qui soigne 900 patients, en dépit d'un personnel réduit à sa plus simple expression, a pu dispenser les soins tant bien que mal. "Malgré les inconvénients du débrayage, a déclaré le directeur général, M. René Houle, la situation

était sous contrôle, grâce au personnel cadre et aux employés non syndiqués qui ont prêté main-forte aux 50 personnes en poste." Le commissaire aux services essentiels avait établi à 74 le nombre d'employés requis.

A Saint-Joseph de la Tuque, le lock-out de six semaines a été levé et les employés ont décidé de ne pas utiliser leur droit de grève. Le climat devrait redevenir à la normale aujourd'hui ou ces jours prochains.

Ralentissement

D'autres indices permettent de croire à un certain ralentissement dans les mesures de harcèlement. Ainsi, certains "gros" hôpitaux n'ont pas été perturbés plus que de raison dans la métropole: Maisonneuve-Rosemont et Saint-Luc, de même que la plupart des hôpitaux anglophones. Dans la Mauricie, les trois principaux centres de soins ont fonctionné normalement, les syndiqués ayant renoncé au débrayage.

Cependant, tout ne tournait pas rond à l'Hôtel-Dieu de Montréal qui n'avait plus que 237 patients sur une capacité de 630 lits: 550 infirmières de l'Alliance des infirmières n'ont pas franchi les lignes de picketage, et 1,000 em-

ployés CSN ont dressé un cordon d'obstruction très serré. On rapporte qu'il y avait 13 grands blessés aux soins intensifs que les médecins ont pris en charge.

Il en allait de même à Notre-Dame où 700 infirmières sont venues grossir la troupe des 2,300 grévistes, dont 70 para-médicaux.

Enfin, à Saint-Charles de Joliette, le débrayage a été suffisamment massif pour asser outre aux services essentiels et dans la région d'ouest québécois, neuf établissements ont été

perturbés dont cinq de façon plus grave.

En portant son choix sur la formule d'un conciliateur en la personne de Mgr Lafontaine, M. Paul Pleau, président du CPNAS, s'est dit confiant que le cartel intersyndical acceptera cette proposition susceptible de mettre fin au "climat d'anarchie et aux situations démentielles" qui règnent dans le secteur hospitalier, particulièrement dans les établissements chroniques et psychiatriques lors des débrayages. Le CPNAS veut ainsi réaffirmer sa volonté et sa "bonne foi" par une technique qui

devrait aider à en arriver à une "entente négociée".

Plus de prélèvement

QUEBEC (PC) — Le gouvernement québécois aurait pris la décision de ne plus retenir à la source les cotisations syndicales de ses employés du secteur de l'Éducation.

C'est ce que rapportait, mercredi, le quotidien Le Soleil dans son édition finale, en précisant qu'il s'agit d'une nouvelle mesure pour convaincre les travailleurs de l'enseignement de respecter la Loi 23.

L'article 24 de cette loi permet au procureur général d'ordonner "que la retenue des cotisations syndicales cesse pour une période d'au moins trois mois et d'au plus un an à l'égard d'une association" qui ne s'est pas conformée à la loi.

Selon Le Soleil, dès que cette ordonnance aura été publiée dans la Gazette officielle, il sera interdit à l'employeur pendant la période fixée par le procureur général de retenir les cotisations syndicales sur les salaires.

De plus, durant cette période les syndicats ne pourront ni modifier le taux des cotisations syndicales, ni imposer de cotisation spéciales ou supplémentaires.

POUR DE BONS RESULTATS!
"Ayez recours aux
PETITES ANNONCES CLASSEES
La Voix
de l'Est
SIGNALÉZ
372-5433

VASTE CHOIX NOUVEAU POUR LE PRINTEMPS

Pour vous, qui désirez être à la mode.
A VOIR: Ensemble-sport, "laver-porter", en tricot, à des prix défiant toute compétition.
AUSSI: Gilets et chemises "Aristocrat", garanties 100%.

DERNIER CRI DE LA MODE SUR
• MANTEAUX, HABITS, CHEMISES,
• IMPERMEABLES, CHAPEAUX,
ET SOULIERS.



AVIS AUX TRAVAILLEURS, AVONS DE TOUT EN MAGASIN POUR LE CHOIX DE VOS VÊTEMENTS À DURES ÉPREUVES.

- HABITS DE TRAVAIL et UNIFORMES pour la construction ou travaux de tous genres.
- JEANS et CHEMISES DE TRAVAIL "G.W.G." - CASQUES DE SÉCURITÉ
- COMBINAISONS "Over-all", • CACHE-POUSSIÈRE • BAVETTES "over-all"
- MANTEAUX DE PLUIE 100% à l'épreuve de l'eau, comme ceux employés par l'Hydro.
- BOTTINES DE TRAVAIL, approuvées, en cuir de première qualité, avec cap d'acier à l'épreuve des clous. Ne manquez pas cette offre. PRIX RÉG.: \$45.95

Très beau choix de souliers de toilette ou de souliers sport dans les derniers cris de la mode.

VOTRE MAGASIN AU BON MARCHÉ

(SPÉCIALISTE DES UNIFORMES ET VÊTEMENTS FORTE POINTURE)

43, rue GUY GRANBY TÉL.: 378-2785
STATIONNEMENT GRATUIT (92-133-30465)



Province de Québec
Comté Brome Missisquoi
Cowansville

AUX PROPRIÉTAIRES inscrits, le 3 mai 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur à l'égard d'un immeuble impossible situé dans la municipalité de Cowansville.

AVIS PUBLIC

Est tenu par le soussigné, greffier de Cowansville:

QUE lors d'une séance tenue le 3 mai 1976, le conseil de cette ville a adopté le règlement No 740 décrétant l'exécution de travaux de réfection de rues et trottoirs et un emprunt de \$572,000.00 à ces fins et abrogeant le règlement No 738;

QUE les propriétaires d'immeubles imposés dans la municipalité qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 mai 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement No 740 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398e de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de cette procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 17 et 18 mai 1976 au bureau de la ville situé au 220, Place Municipale à Cowansville;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement No 740 fasse l'objet d'un scrutin secret est de deux cent trente-cinq, et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement; QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 18 mai 1976, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au 220, Place Municipale, Cowansville, à 19 heures.

DONNE A COWANSVILLE
ce 4ème jour de mai 1976

GEORGES H. BERNIER
Greffier

Province of Quebec
County Brome Missisquoi
Cowansville

TO THE OWNERS of immovables registered on May 3rd 1976 on the valuation roll in force within the limits of Cowansville.

PUBLIC NOTICE

Is given by the undersigned, town clerk of Cowansville:

THAT at a meeting held on May 3rd 1976, the town council adopted By-Law No 740 entitled: "By-Law to allow the execution of road and sidewalks repairs, a loan of \$572,000.00 to pay the costs of same and rescinding By-Law No 738;

THAT the owners of immovables if they were of full age and Canadian citizens on May 3rd 1976, and physical persons, or those who will satisfy in the prescribed delay, the stipulations of paragraph 3 of section 399 of the Cities and Towns acts in the case of corporations, commercial partnership or associations, are able to vote on this By-Law and to ask that said By-Law be submitted to a poll according to sections 399 to 410 of said law;

THAT this demand is in conformity with the registration procedure prescribed by sections 398a to 398e of the Cities and Town Act and the persons eligible to vote on said By-Law will have access to a register from nine to nineteen hours on May 17th and 18th, 1976 at the municipal offices, 220, Place Municipale, Cowansville.

THAT the number of registered demands for said By-Law to be submitted to a poll is two hundred thirty-five in default of which said By-Law will be deemed to have been approved;

THAT all persons qualified to vote on said By-Law may take cognizance thereof at the municipal offices during working hours and during the hours above mentioned for the registration period;

THAT the results of this consultation by-mean of registration will be announced on May 18th 1976 in the council room, 220, Place Municipale, Cowansville, at 19 hours.

GIVEN AT COWANSVILLE
this 4th day of May 1976

GEORGES H. BERNIER
Greffier

DEMANDE

CHANGEMENT DE NOM

JOSEPH, ARMAND, JEAN-CLAUDE

PRENEZ AVIS que monsieur Joseph, Armand, Jean-Claude, connu sous les noms de Jean-Claude Côté dit Casavant, domicilié sur le chemin du lac Roxton, à Roxton Pond, demande au lieutenant-gouverneur en conseil la permission de changer son nom pour celui de Jean-Claude Casavant.

Marquis, Jutras, Guertin et Beaudry
Procureurs du requérant

APPLICATIONS

CHANGE OF NAME

JOSEPH, ARMAND, JEAN-CLAUDE

NOTICE is given that Sir Joseph, Armand, Jean-Claude, known under the name of Jean-Claude Côté said Casavant domiciled on the road of Roxton Lake, at Roxton Pond, will apply to the Lieutenant-Governor in Council for an order changing his name to that of Jean-Claude Casavant.

Marquis, Jutras, Guertin et Beaudry
Procureurs du requérant
(127-134-32179)

ENCAN

POUR

ERNEST LAVALLÉE

Rang Meunier - Waterloo

Prendre le chemin derrière la cour de rebuts chez Bélanger, sur la route 112, entre Waterloo et Granby, et surveiller les indications.

Samedi, le 8 mai 1976 à 10 heures a.m.

SERONT VENDUS:

32 vaches Holstein, toutes claires au test fédéral; 1 taureau, 4 taures; aussi 4 chevaux et 2 poneys.

MACHINERIES:

Tracteur International, modèle 434, diesel, avec chargeur att. 3 pts. P.T.O. Bulldozer John Deere, modèle 420. Tracteur International, modèle 340, gazoline, att. 3 pts. avec "power take-off"; tracteur John Deere, modèle 68, gazoline, att. 3 pts. P.T.O. Aussi 1 tracteur Ford. Remorque de Bulldozer avec freins électriques; camion GMC 3 tonnes avec bascule; camion "pick-up" GMC 1/2 tonne; remorque à billois; 3 sets de chaînes de tracteurs; fanéuse (Fahr); presse à foin, modèle 275 New Holland; 1 herse à disques tandem International; 1 faucheuse International 7 pi.; 1 charrue 3 sillons International; râteau de côté, type "trailer"; épanseuse de fumier; rouleau à sol, 3 sections; épanseuse de fertilisant; "scraper-grader" att. 3 pts (ratissoir); 1 herse à ressorts att. 3 pts; semence; convoyeur à foin 30 pi. Selle pour poney; 3 traneaux à billois; 250 pi. tuyaux de drainage en plastique; jacks pour maisons; réservoirs à huile; réservoir à séve; 1000 poteaux de cèdre; harnais doubles et simples; 1 voiture à foin; 1 nettoyeur à grange Lajoie (200 pi.); 16 seaux à eau; charrie à neige pour tracteur; 5,000 pi. de bois neuf, 3x10x20 pi., 2x8, 12 et 14 pi. de long. Réservoir à eau chaude Cascade. 2 pompes à eau. Grande quantité de stock de hangar.

EQUIPEMENT DE LAITERIE:

Réservoir 300 gal. (Superior). Evier en acier inoxydable; seaux à lait; trayeuse; 4 seaux. Métal de rebut et beaucoup d'autres articles. Raison de la vente: la ferme a été vendue.

Termes: comptant ou emprunt bancaire.

Cantine sur les lieux.

Pour informations, appelez

ALDEN TICEHURST

Encanteur licencié bilingue

South Stukely (514) 297-3131

(819) 843-5203

(819) 843-3470

(121-127-31923)

Ek mart

Donne toujours satisfaction

Achats pour l'automobile

En vente du 6 au 8 mai — tant qu'il en restera. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Huile, filtre et lubrification

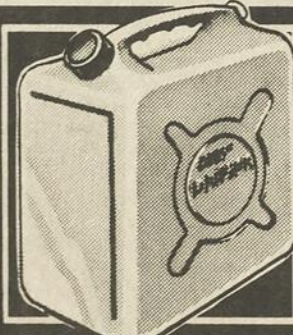
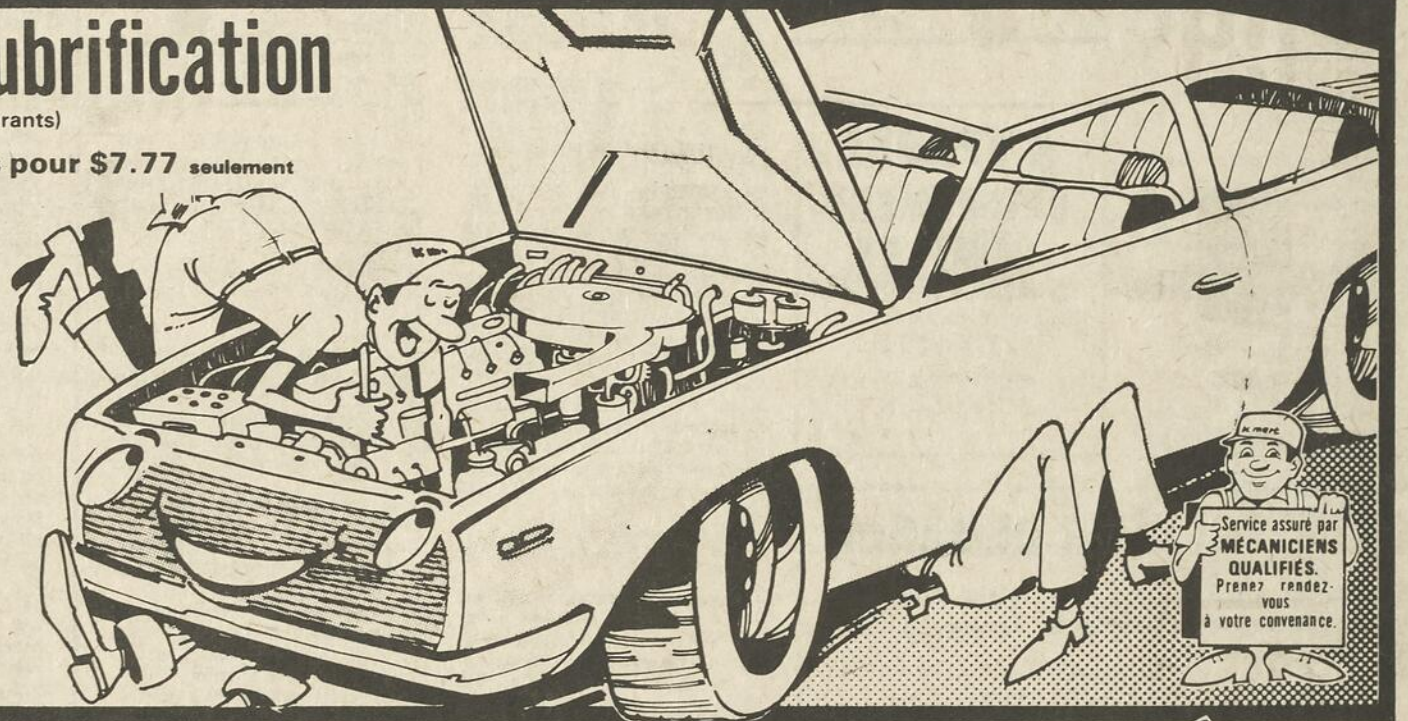
(Pour la plupart des voitures de modèles courants)

Voici ce que nous vous offrons pour \$7.77 seulement

- Changement d'huile (jusqu'à 4 pintes d'huile de marque réputée)
- Filtre à huile neuf
- Lubrification du châssis

Prix K mart

777



JERRYCANS de PLASTIQUE

avec espace supplémentaire pour permettre l'expansion du carburant. Bec verseur réversible.

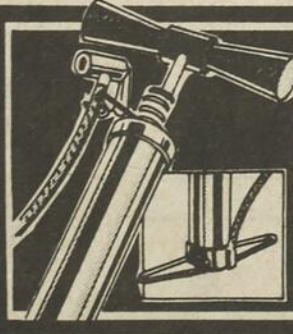
- 1 GAL. 237
- 2 GAL. 357
- 5 GAL. 777



HUILE POUR MOTEUR HORS-BORD

Un lubrifiant pour moteurs deux-temps: tondeuses à gazon, scies électriques, génératrices, etc. Démarrages plus rapides et puissance accrue.

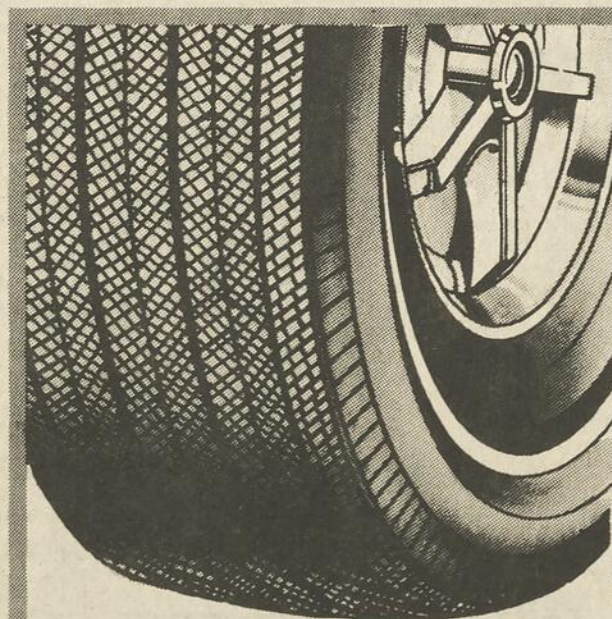
Prix K mart 97c la pinte



GONFLEUR DE LUXE

Gonfleur à poignée, muni d'un pied plant. Env. 20"

Prix K mart 357



PNEUS POLYESTER KM 250, 4 PLIS

- Pneus sans chambre à air
- Garantie routière
- Flancs blancs
- Garantie de 25,000 milles

Montage inclus

de 15⁷⁷ à 23⁷⁷

BOUGIES 14-7 et 14-2X

14-7 - 4 temps. Pour tondeuses à gazon, tracteurs, etc.

14-2X - 2 temps. Pour moteurs hors-bord, motocyclettes, etc.

Prix K mart 69c 217

FUSIL A GRAISSER

Fusil à graisser avec bec nickelé 120.

Prix K mart 377

GRAISSE TOUT USAGE #2

Graisse pour l'été. Pratique car-touche de 14 oz.

Prix K mart 73c 14 oz.

Ek mart
Donne toujours satisfaction
Votre satisfaction est notre
ou votre argent remis
avec le sourire.
Non seulement un slogan
MAIS UN MODE DE VIE!

LES GALERIES DE GRANBY
60 ÉVANGÉLINE — GRANBY

LES CARTES DE CREDIT

CHARGE X

member charge

SONT LES BIENVENUES!